

Notes sur Mauron, suite

par l'abbé A. David vicaire de la paroisse

Chapitre dixseptième

Mauron 1^{er} Le Bourg. en 1907.

Le bourg de Mauron se compose d'une agglomération d'un millier environ d'habitants. Son aspect ne présente à l'œil rien de satisfaisant. Les maisons, vieilles pour la plupart, sont jetées ça et là sans ordre. On voit que chacun a bâti selon la fantaisie sans tenir compte de l'alignement et de la régularité. Aussi il y a des rues malades qui réellement méritent qu'on s'en occupe. Le défaut on pourrait ajouter la malpropreté qui vient de la nature du sol : par la pluie les rues s'écoulent aussitôt couvertes d'une boue glissante qui les rend presque impraticables et qui conserve longtemps l'humidité ; par le beau temps elles sont remplies de poussière. Bien plus les habitants ne se donnent guère pour s'occuper des rues. Les débris et les débris immortels. Les pannes maltraitées que s'acharment des bouchers ne contribuent pas moins, surtout pendant les grandes chaleurs à rendre l'habitation désagréable et même funeste. En 1907 le conseil municipal voulut obvier à cet inconvénient en construisant un abattoir ; devant l'opposition des bouchers, il dut y renoncer. — Jusque dans les entrées du bourg existent des fermiers qui établissent devant leur demeure des fumiers et des pailles. C'est le mauvais effet que ces fumiers et pailles produisent, il est à considérer sans cesse que les incendies ne se déclarent.

On se demande à juger par conséquent actuellement ce que pourrait être dans le passé le bourg de Mauron. Les maisons construites sont de récente construction. Celles, les anciennes méritent plutôt d'être démolies, ils ne contribuent point le bien être, ni les commodités de la vie. J'ai entendu dire que Mauron méritait autrefois qu'on y aille. Les rues n'étant que des bouillottes ; ou ne les trouvaient qu'à la suite de grosses pierres ou de débris de bois de genre qui servaient ensuite de fumier. Les routes n'étaient point en bon état. Longtemps il n'y eut que celle qui conduisait de Dinan à Pléven. C'est vers 1780 qu'elle fut faite. Le 30 mars 1788 un nommé Pottier affirma au général de la paroisse qu'il y a 4 ans qu'il est député pour conduire le gens de corvée sur la route du roi de Dinan à Gué. Il demanda qu'on lui nomme un remplaçant. Le général donna satisfaction à sa demande. — Le 28 octobre 1789, la paroisse de St Lévy est requise à venir travailler pour la partie et faire le grand chemin de Mauron à Gué. Le 28 octobre 1789, jour de Dimanche, après répres, le général de la paroisse de St Lévy étant assemblé à la sacristie après l'oraison verbale, faite par le sieur Recteur au prône de la messe paroissiale du dit jour et après plusieurs sons de cloches, sur le mandement de Monsieur l'Intendant de cette province, lu et publié Dimanche dernier par le sieur Recteur, délibéra en exécution du dit mandement



1893 - carême L'Intérieur de l'Eglise de Maunon pendant que l'on posait le nouveau maître autel



Tiê du catalogue des monuments historiques du Morbihan
publié en 1886 CANTON DE MAURON. par la S. archéologique.

- Mauron.* — Chapelle de Beuve. — Écusson.
Au Bourg. — Église du x^e siècle; vitraux re-
marquables, portail sud sculpté, légende.
Saint-Tutel. — Chapelle à écusson.
Près de la Saudraie. — Dolmen détruit, nommé
Pierres-Gouffier.
Concoret. — Église paroissiale, 1400; légende, orne-
ments, cloche de 1611.
Château de Comper, x^e siècle, à Mme de Nar-
bonne.
Saint-Léry. — Église paroissiale, x^e siècle, sculptures,
tombeau et vitraux.
Près du bourg. — Deux tumulus élevés de quatre
mètres.
Néant. — Cimetière. — Croix avec écusson.
Jardin des Moines. — Chaussée et menhirs.
Bois de la Roche. — Château.
Tréhorentec. — Jardin des Tombes. — Dolmen détruit,
douze menhirs.
Trois tumulus, dits *Buttes-des-Tombes.*
Menhir sur un petit tumulus.
Menhirs, sur deux rangs, des deux côtés d'une
levée de terre en forme de chaussée.
A la Mazerie. — Débris romains.
Saint-Brieuc-de-Mauron. — Église romane au bourg,
appareil à feuilles de fougère.

P. 20025

pour les travaux en charge et nomme pour syndic Joachim Dural et pour
 députés Thomas Rollain et J^e Le Breton qui servaient en leur dite qualité
 pour les travaux du grand chemin où la dite paroisse avait sa tâche.
 - quelque temps après la révolution, en 1809 on fit d'importantes réparations
 aux points du Roz 2218^e, du Gué d'Yvet 848^e 1/2, de Carailhan 671^e 70,
 du pont Neuf chemin du Boir de la Roche 304^e, du Peltier 1804^e 1/2. Les routes
 n'en restaient pas moins dans un misérable état. Il fallut aller à
 Concarc par Le Lépoint et Brizay - à Ellifant par le montin de la
 Ville Dury et la Boissery; par Courmay Baillies par le Plessis - lespinois
 de S^t Trivier à Maunon était affreux surtout à l'entrée de Maunon.
 Enfin en partant de 1850 Maunon fut débarrassé. En 1852 la route
 d'Ellifant est ouverte, en 1854 celle du Boir de la Roche cide d'Yvet,
 en 1857 celle de la Rochette, en 1858 celle de Concarc, en 1858-60 celle
 de Brimoult, en 1868 celle du Courmay Baillies et en 1869 fut projeté
 celle de Brimoult. Aussi donc des routes partant de Maunon
 dans toutes les directions.

Afin de donner une idée sur la situation actuelle du Bourg de
 Maunon 1867, nous allons transcrire ci-après le nom des rues, celui
 des habitants avec leur profession, puis ajouter toutes les observations utiles
 et intéressantes.

La Fontaine.

Le nom lui vient de la Fontaine qui se trouve sur le bord du chemin -
 C'est un quartier mal propre et mal famé. à l'entrée de la Fontaine au ^{dehors}
 du bourg de Maunon vers le pont l'essie n arch. 1676. Pendant la révolution, on y
 disait la messe, dit M^r Foulon.

Math. Delorme de Gaillet Marie
 Fabier fille du garde du Plessis -

Fermier de M^{me} Galie qui acheta cette propri-
 eté 10.000 de M^{re} Danion. Lui-même l'avait
 achetée de M^{re} Bonamy. C'est là qu'on
 habite pendant 20 ans M^{re} Chenu et sa
 famille venue de Paimpont. - De cette femme
 dépend la Prieuré, avec son cimetière.

- x Cochet, ancien couturier, décoré
 marié à une Lepart, venue de Varche,
 Vétér - Jeanne Marie et saur
- x Bouchard, venue de S^t Lévy

Riches propriétaires -

locat. de Cochet

Couturier. locat. de Cochet

Cochet. Vétér.

Couturier de Honnais, locataire de M^{re} Raimond
 C'est là qu'on mourut en 1905 Jean Cochet seigneur
 le Recteur du Plessis -

Journalière -

M^{re} Pesehard née Le Breton

Leu mariée à un Gendret de Paim.

Jehanet. m. à une Hillion.

M^{re} Pambour - Vétér. colonie

- x Cochet de Concarc marié à une

Id

Journalière

locataires de Cochet.

Couturier condamné

Faisan
 M^{re} Richard.
 x Bouillet-Gendrel.
 Huch-Kimier du Bray
 Huch-fils - Huch de Moërieux.

Juvénalis-Léon-
 Journaliers.
 Jossygue
 Journalier

Rue de Rennes.

C'est ainsi qu'est désignée dans les actes civils la rue qui sépare la rue Gaudin de la rue de Bas et dans laquelle se trouve le presbytère.

Doublet-Besnard (de Pompont) Boucher. Anobis est dans cette maison qui a été relevée que M^{re} Labbé Chochon s'était retiré et est mort.
 Marchandes - Sur maison sevit de cuisine aux Gendarmes. Chagelles sevitia hoxfice Bismarck.
 Médicin - Ancienne habitation des Courtards.
 M^{re} Guillotin nous en acheta une partie et la fit rebâtir. M^{re} Lorcance, sa fille la vendit à M^{re} Marivint en 1801. Celui-ci l'avait occupée plusieurs années comme locataire.

M^{re} Rich et M^{re} Berbauch

M^{re} le Docteur Marivint d'Allepont
 marié à Demoiselle Daut de Josselin



Docteur Marivint

La maison voisine où logea quelques années M^{re} Labbé Chochon était toujours appelée la maison des Courtards. Le docteur l'acheta de M^{re} Lorcance en 1898 et en 1903 la reconstruisit sur le plan de la maison d'habitation. C'est dans cette maison que M^{re} Masson avait ses consultations.

Mademoiselle Augustine Bouteau venue de Rennes. fit la messe pendant la Révolution.

M^{re} Le petit de Guigon.

M^{re} Le gal de Bilis.

M^{re} David de Questembert

M^{re} Rubaud de Carantoir

Curé
 Vicaire
 id.
 id.

Rue de Bas

Pendant la révolution au VII, la municipalité arrête que la caserne de la troupe

sera
 la maison
 Juanel,
 et voisine
 de la place
 citoyen
 son sans
 situation
 en contre bas



Mignot, G. phot.-édit. à Scaur

transportée dans
 Du citoyen Joseph
 Lise, rue de Bas
 du corps de garde
 et du jardin de
 Le Brech.
 Ici rien de la
 Elle est en effet
 Des Berrig.

Mademoiselle Josephine Guillois vint
de la Mare avec sa Mère et sa sœur
Constance

Languille. Piquinier puis Jagonnet.
(Les Languille venus de Noémie 1866)

Marie sainte Parcel morte de misères
malgré les soins 1903

Veuve Salmon Marie St. Le Duc.

M^{lle} Ephise Junel, venue de Désert en
1897, mère de Rabbi Junel, veuve
de Cadon

Ephémère de Néant marié à une Damsou de Néant.

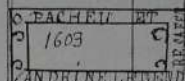
Pidenier dans ex Fière.

x Dardine de la Villezine en Néant marié à
Josephine Noémie

x Lozier
Fils gendarme retraité dont la femme de
la Commune de Néant titulaire de école
maternelle

x Commission de Néant, institutrice mariée
en 1907 à Le Poirier, pensionné.
M^{lle} Conde - son fils
Lottier

Commerçants. Maison Janvier et Duron. C'est
chez elle que descend son Fils, le brigadier
Puy. Sur l'emplacement de la maison Duron
a été bâtie en 1908 pour l'usage de la Grande
une maison commode et agréable. Elle
fut bénite en 1908 par M^{onsieur} l'abbé
Marchand de Vacher. Laboureur, propriétaire -
Vieille maison Tachet Legrande comme
historique l'inscription de la façade.



puis maison des Guillois. Jean Guillois était un
homme très pieux, il allait chercher les gens pour
réciter la prière de Noël. On répondait à son appel.
Cette maison servit de poste vers 1880 - elle
fut restaurée vers 1902.

Languille acheta la maison, et y fit installer
y installer une auberge. Elle fut faite en 1909
Aubergiste, propriétaire. - Locataire

Restaurateur, propriétaire. C'est la maison où est
né Rabbi Léon Morel; sa mère y tenait une
Dépôt. Rabbi J. B. Junel y est mort.

Aubergiste, journalier. Ancien maître de
(voies) - Thomas acheta cette maison et
la reconstruisit en 1901

Propriétaire. Elle acquit cette maison pour
testament de M^{lle} Julien dont elle fut domestique.
Le M^{lle} Julien de Néant sur Montfort vint comme
quintessence s'installer à Néant au haut des
bâilles et se maria en 1872 à Marie Robey du
Bois Garby. Tous les deux moururent à Néant.
Dans cette maison qu'ils avaient fait reconstruire.
Ancien maître de la famille Michel, après baptême
l'école de la croix verte. Son nom lui vint des
contraintes pécuniaires en route. C'est là que
descendit le vicomte Camper, lors de son passage
Pantoumier, chef.

Ecole communale de filles, bâtie sur la
terrain concédé par le Père Proust.

Noémie, propriétaire
Journélier.



- Sommier
- Crochu
- Martin
- V^{re} Pissard
- Rolland
- x Guillon
- V^{re} Le Coq et sa fille.
- Garnier V^{re} née Kullbanc
- Labouvier V^{re} née Mornand
- x Le Fort Mornice
- V^{re} Bourcier, Vacher du Coudray Baillot dont le mari, venu de la Suisse, était sacristain, il mourut en 1902. Tous les enfants sont partis pour Paris
- Labouvier, mort en 1907
- x Le Brigant - allain. - Le brigant et son frère sont des Cotes du Nord et arrivés à la fin de l'année 1907
- Guillotier - Ciel
- Portgerand
- x Quesnel
- V^{re} Verdoya, née Dandin du Grélay.
- Aliz -
- x Ceillard - Chaud de Saint
- Vacher, marié à V^{re} Salmon de Saint.
- Moradi, venu de St Briac de Mamon en 1905.
- x Mornand

Propriétaire, maison religieuse -
 Magasin - mal bâti -
 Magasin -
 Couturière.
 Ouvrier [nouvelle maison bâtie pour Martin en 1907] (voir la photo de la photo)
 Vieille maison qui porte l'inscription: Bonanay 1672.
 Martin magasin, l'édifice en 1907 et la reconstruit pour le habiter. - Elle est louée à M^{re} Rostel-Laffine venue en 1909
 Sabotier.
 Aubergiste.
 Aubergiste - charbon - nouvelle maison construite en 1905
 Maisons achetées par Pichon marié à une Bonanay.
 Sabotier. Ancienne maison d'école de guernes. qu'on a aussi baptisée les Mollon de Ploumél. Elle avait appartenu à Pierre Coude de Brignat.
 Receveur buraliste - fonctionnaire - Cette maison fut construite en 1905.
 Célibataire - ouvrier.
 Couturière -
 Cordonnier, propriétaire.
 Locataire de Quesnel.
 Ouvrier.
 Aubergiste Boucher. Locataire de l'ancienne du Coudray Mornand.
 Export, aubergiste.
 Buraliste, propriétaire. Cette maison avait servi de gendarmerie. C'est là que naquit M^{re} habbe Puget, recteur de Guignon.

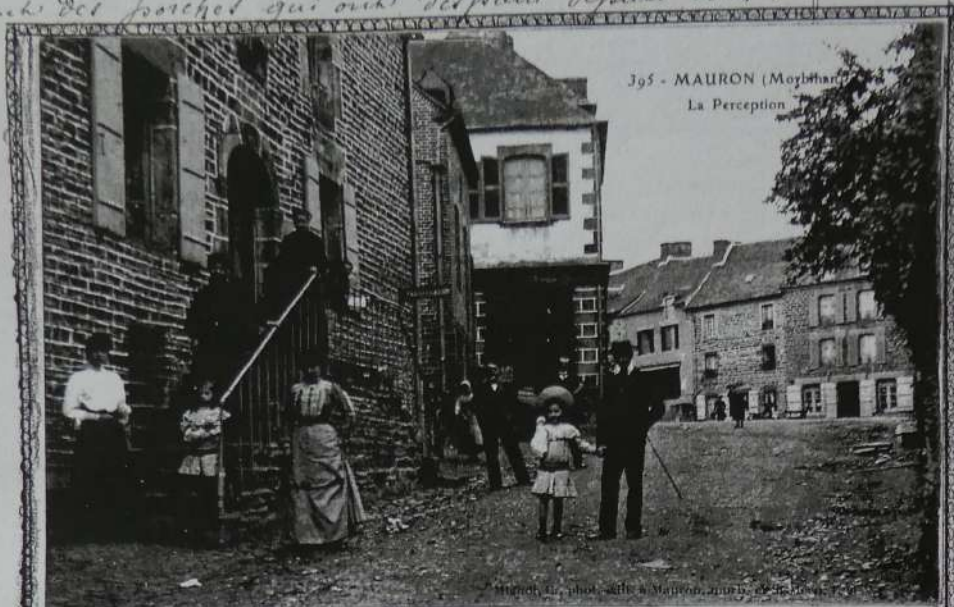
Rue de l'Espadron ou Rue Forte d'en bas

- V^{re} Salmon, son fils
- Auguste Danet
- Boignant
- Coudé née Danion dont le mari était percepteur.
- Danion, née Lannay.

Ménisier, propriétaire.
 Aubergiste, ménisier.
 Journalier, ancien buraliste.
 Rentier.
 Rentier. Locataire de M^{re} Pichon de belle tenue. Avec elle est venu habiter son père mort en 1906 M^{re} habbe Lannay ancien recteur Baillot Mornand (Stet Mornand)

Les Troches.

On donnait le nom de Troches à tout ce pats de maisons qui habita Trochu. Comme les vieux des Troches qui ont disparu depuis 1884.



M^{lle} Adèle de Trochu

Rentière, propriétaire. Ancienne maison des Olives et Trochu - Les percepteurs. Royer, Morillard, Limbocan, pie quelques autres. M^{lle} Trochu les achète des Trochu en 1900 et s'habite actuellement. Il existe une inscription sur la façade que je n'ai pu déchiffrer. Soubertiste, locataire de Trochu.

x Guillard. Durox de Concorch.

x Lucas. Mosti

Holloger - Ancien maître des Cheralier. C'est la que demeuraient les parents de M^{lle} Chabbi Cheralier. Il est regrettable que l'on ait pu acheter ces maisons pour les faire disparaître.

x Trochu marié à M^{lle} Durox de Kiant

Commerçant et propriétaire - Le Père Trochu vint de Plélon à Maunon vers 1840 chez le Père Durox son parent. Allant chercher du sel à Givrand, il fit connaissance avec une demoiselle Léprie qui demeurait chez sa tante M^{lle} Gompier à Quéménébert. Ils se marièrent et vinrent tenir un petit commerce fin des troches à Maunon.



Ecole de la Rue Trévaye

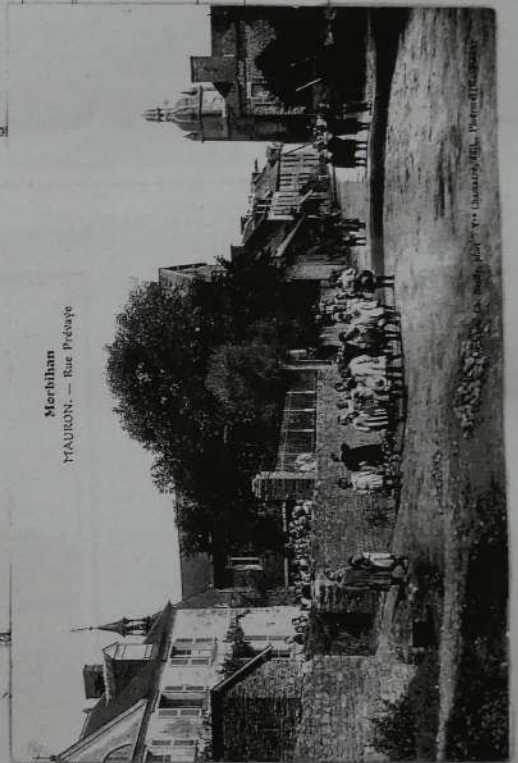


L'hôpital — Maison d'habitation — chapelle — classes.

x Grosseil - Darrine de la ville Jubel.

Ils eurent 13 enfants. M^{me} Guillard était la mère et c'est Antoine Brochu dont il est question ici le père. M^{me} Brochu née Lépine était la sœur de M^{le} Lépine recteur de Beignon, qui était invité avec son frère à faire les baptêmes des enfants. Il avait une sœur avec lui M^{le} l'abbé Jean Marie Bédel, alors tout jeune et qui devint plus tard Evêque de Vannes. Voilà pourquoi on trouve sa signature sur les registres de la paroisse - Audeux maisons des Porchet Aubergiste, buraliste - Maison Fuisand vendue en 1903 à Antoine Brochu. Celui-ci a aussi acquis la petite maison de M^{le} Guerin et a perdu le torch en 1907.

Rue Trévaye.

Merbihan
MAURON. — Rue Trévaye

Emmanuel Salmon. Chantoux.

Propriétaire.

x Lecomnier - Jaquet

Ouvrier, aubergiste - ancien

M^{le} Guerin ex-bailli d'Aleand. D'origine des Lezy Reutiers, propriétaire.M^{le} Guerin natif de Paimpont - long temps commerçant à Mauron, frère de l'abbé Guerin, mort en 1901. - Desvès Guilloin

Journalier

M^{le} Lapostole.Rentière - locataire de M^{le} Guerin.

Blot

Fermier

Cobéant venu de la Bouche Legault 1901

Propriétaire. Il fit réparer la maison - inscription 1900

Augustin Salmon. l'un des plus vieux du pays

Jardinier, propriétaire. - maison vendue à

V^{te} Gon

Grognet. Tolonville 1908. ouvrier de Brochu

Propriétaire, maison reconstruite 1900. C'est la que naquit M^{le} l'abbé Chenuel.M^{le} Gouette. Gambouche d'Am

Fermier de Paris.

Ginsard. Couvreur venu de la Ville Evier

Ouvrier.

M^{le} Guillemin, surnommée l'Heurtier, venue

Rentière - maison restaurée en 1903 -

de Languet 1904.



L'École libre des Filles de la Rue Grévaux. 1909.



Le pèlerinage d'hommes au Saut de Gail - Carême 1902

- x Obiaut. Moine venu du Louvray Bailliet en 1838
 frere de l'abbé Léon Obiaut mort vicaire de Lamoignon.
Jeanne Blais, ex supérieure.
Marie Abblin, ex sœur de chœur
Philomène Farageau ex sœur nourrice
Louise Beaudoin ex sœur nourrice.
Marie Allieu ex post. à St Gildard.
Anne Labogue id
Esther David. id
Maie - Duroz des Lins
Locher
Bernard. Locher, venus du Bressis.

x Le Bide
Salmon. Oriac

- x Finsard marié à Anne Beorchard, nièce de
 M^r. Napt. vicaire - puis à Evelland 1808
Durusselle, sœur de M^r. l'abbé Durusselle
 vicaire général de Rennes.

Houet. Berthelot

- x Blanchard. Moine du Bois de la Roche.

Rue des Halles.

V^e Guénich, demoiselle Lamy de St-Jovan de l'Isle
 son mari, neveu du Toulon, né à Pozzuli Salarno

- x Loemini de Jagon.

V^e Guillemin

- x Gandin, du Louvray Bailliet marié à une
 Lannay, sœur de l'abbé Lannay, nièce de M^r. l'abbé Lannay.

- x Binet. Briquigny, toubieur de la bouche de Chanton
Apert de Rennes, marié à Demoiselle Toulain de
 Taimpont, venus des Foyes vers 1833.

Maisons restaurées - -

Institutrice, titulaire - puis à l'abbé.

Institutrice libre - au Bressis.

Cuisinière -

adjuvante -

2^e classe

3^e classe

adjuvante pour l'abbé

Toussaint de M^r. Coual de Roussel

Journalier

Fermier de Bernard Doublet

Journalier.

Cardonier - Pommery, aut. - La famille Breu est

venue de Flessala - Le Père Oriac demeurait en 1868

à Anne Marie Beorchard - Du Croquis.

Laboureur - La maison fut construite en 1822 par

notaire L. habitait, puis la famille Finsard.

Commerçante - ancienne maison Durusselle qui a

été restaurée. Cette famille vient de Blimont,

(Die). François Jean Durusselle âgé de 33 ans fut

nommé gardien à pied à Champigny et se

maria en 1861 à Mathurine Jeanne Ruge

née à Marnon de Mauthier et de Marie

Guillard.

Cardonier, propriétaire de M^r. Louis fils boucher

Boulangier, aubergiste.

Maison des Olives Toulon - autrefois appelée

avec celle au-dessus. maison de la blancherie

Elle est ancienne du côté des halles porte

de la renaissance - arceaux de pierre et

pilastres sculptés. Au-dessus personnage

tenant entre ses bras un dais.

Juge de paix - Maison des Toulon dégr.

M^{lle} Guillemin l'a achetée.

aubergiste

Bissuand, aubergiste.

Boucher - locataire de M^r. Charles Damin.

Guillemin, succéda à M^r. Julien.

348 - MAURON (Morbihan) - La Nouvelle Halle



393 - MAURON (Morbihan) - La Nouvelle Halle



Maison des Guillotin - Poué - Le son du jet, j'ai trouvé les deux notes suivantes - 1^{re} août et 22 juin 1796 - Deux particuliers dont l'un de nomme Latour tantôt royaliste, tantôt républicain viennent au château De Rox s'emparer des objets laissés par M^{re} de Bigasson, émigré. Ce Latour était, ce que l'on a communément appelé dans nos campagnes, un faux chouan. Il avait sa résidence à Maunon dans une famille du pays. Il opérait avec Champion et Bellanour, gens de même condition. La famille qui les hébergeait recueillait avec beaucoup de soin leurs larcins et leurs vols. La fortune fut promptement faite. Après la révolution, on congédia les trois voleurs en ayant bien soin de garder leurs richesses. Des personnes bien renseignées prétendaient que par reconnaissance, la famille fit placer leurs statues sur le sommet de l'édifice bâti avec leurs recettes et dépenses. On voit encore le visiteur peut apercevoir les trois bonzes disposés aux trois extrémités d'une toiture dépassant légèrement le faite de nos halles »

2^e Latour, Champion, Bellanour, trois chouans, qui d'après la tradition, arrivant de la révolution se faisaient passer pour chouans, pillaient au milieu des Blancs et rapportaient chez la Poué aubergiste le produit du pillage des diligences, des fauilles. La Poué apprit que les trois espions avaient été tués à la bataille de Fumel c'était moi pour Latour et Bellanour, mais Champion survivant à ses blessures. Il demanda en vain le dépôt à la Poué. Tout avait disparu. Retire à Floimel. Champion qui avait appris que la logeuse avait réparé le toit de

de la maison demandait aux Mémoranda qu'elle renfermait : c'est qu'elle l'a
recouverte en pièces de la 1^{re}.

M^{re} Guilloin, ancien maire, avait acheté la maison d'habitation. Pourquoi
pourquoi il reçut le surnom de Bellamour, l'un des trois détracteurs.

Les trois types ont aussi fourni à Jean Guirix en 1884 le thème d'une pièce intitu-
lée la Mémoranda Des Chouans. La voici.

Ref. Vivent, vivent Latour
Campion et Bellamour,
Vive Champion, vive Latour
Vive aussi Bellamour.

1^{re} Bellamour avait pour complices
Messieurs Latour et Champion
Et les traitait comme des frères,
Partageant son affection.

Tous les trois les jours de bataille
Marchaient de front, les serennaires
Brandissant le fer de la mitraille
Pour tuer les républicains.

2^{re} Quand ils avaient pluriem en poche
Ils pillaient le gouvernement,
Puis ils apportaient leur butin
A Moan, triomphalement
Faisant trouver leur cachette?
Champion confiait aux paysans
Que sa couverture était faite
Avec des sacs de six francs.

La maison qui est bien ancienne et qui porte un cachet particulier
a été habitée par le père de M^{re} Guilloin - M^{re} le Docteur Moanier,
Jostand, marchand de vins et M^{re} Villard le percepteur.

4^{re} Guilloin. Brochure Panguilloin était
natif de la Calle en Algérie. Il se maria à
la fille Moanier.

3^{re} Bellamour avant la bataille

De Fresnes, avait, dit-on, caché

Les papiers d'un journal

D'une cave, pris du marché.

Mais lorsqu'il voulut les reprendre

Champion se vit aussitôt

En présence de tout prétendre

Qu'il n'avait point fait ce dépôt.

4^{re} Finalement, pour leur vengeance

De cette indigne trahison

En signe de reconnaissance

Sur le fait de la maison,

Il planta trois piquets de bois

Qu'on y voit encore au ce jour

Et que dans le pays on nomme

Latour, Champion et Bellamour.

Antiquaire, bibliophile. Ancien des

Moanier - C'est là que se tenaient la

maison et la justice de paix.

La suite se trouve la maison des Danion -

à part. C'est là qu'est née M^{lle} Virginie

Danion - Elle est née en héritage à M^{lle}

Jeanne Moanier Paris épouse germaine de

M^{lle} Danion qui se maria jusqu'à la mort

1903. Son frère M^{re} Paris, marchand de vins

à Montfort en héritage et la vendit à

M^{re} Guilloin. M^{re} Guilloin confessa à

l'inspecteur dans une inspection trouva que

d'après un testament de 1866, cette maison

venait à la famille avec charge de deux

mesures charbonnières à perpétuité dans l'église

Salmon-Galloot

V^e Guillaud (maître du brochet).

Les Halles.

1^{re} Les Anciennes. Ces halles n'étaient qu'un grand hangar, élevé au centre du bourg. Elles avaient 37 mètres de long sur 12 mètres de large. Un puits existait au milieu qui alimentait d'eau le voisinage.

Voici le récit fantaisiste de sa construction : Le droit de bâtir sur le terrain d'autrui était acquis, si le propriétaire ne mettait pas d'opposition avant que le bâtiment eut sa charpente. Cette promesse le sire de Droit, dit M^r Joubert, que je recevais de mon père, par son jurisconsulte, aidé d'un notaire de la cathédrale.

Le terrain sur lequel on voulait élever appartenait à la seigneurie de la forêt de Paimpont qui refusait de le céder au seigneur de Meaumont. C'est pourquoi le dit seigneur du Plessis, il fit avec le concours des Meaumontais préparer toute la boisserie et quand tout fut prêt, tout chargé par corvée sur les charrettes du pays, tous les ordres donnés aux différents ouvriers, il partit avec deux de ses amis pour Paimpont et arrivant pour dîner, il proposa la pêche pour le reste de la journée, bien persuadé de trouver le moyen d'empêcher les travailleurs des moines et de les empêcher d'entendre les coups de marteau des charpentiers de Meaumont.

Effectivement le feu fut accepté d'enthousiasme, la nuit suivante y passa et le lendemain vers 8 h. Du matin, lorsque le seigneur du Plessis gagnait deux mille écus, lorsque les lanternes étaient allées d'éclairer tout de scènes indignes d'une sainte maison, lorsque les têtes abondantes par le besoin de sommeil demandaient depuis longtemps la fin du feu, ce fut alors qu'un courrier envoyé de Meaumont arriva en demandant d'être introduit auprès de son seigneur et maître et qu'il lui dit selon les ordres qui lui en avaient été remis : Monseigneur, les ouvriers ont terminé leur travail, les habitants de Meaumont ont montré une joie extrême, la halle est montée et charpentée sans qu'aucune opposition n'ait été présentée aux travailleurs. A cette communication étrange, les moines se levèrent stupéfaits et honteux et se montrèrent terriblement vengés d'avoir été ainsi forcés par les bons amis qu'ils avaient si bien traités, ceux ordinairement occupés à forcer les autres. Il est de notoriété historique que cette époque de 1770 l'abbaye de Paimpont était bien relâchée de ses anciennes règles et ne s'occupait de retracer qu'un certain nombre de familles qui n'y appartenaient pas la vocation religieuse.

Meaumont. Le sire de Paimpont n'était pas conscient de son rôle.

La fondation fut canoniquement approuvée. En 1906, le titre de rente (248^e) fut volé par le seigneur M^r J. Paris. revendiqua ses droits et eut gain de cause près du tribunal de Nîmes.

Boulanger. - Ancienne maison. Grand remède pour les invasions. Peste au sujet de cette maison qu'il y eut un retentissant procès entre le maire Guillaud et Emmanuel Grand 1880. Celui-ci voulut son homme et gagna la cause. Commercante.

ni la modification voulue. Les halles de Meaumont achetées restèrent la propriété exclusive du seigneur du Plessis. En 1877, il en fit faire encore frayer les places. M^{me} V^e Dancion Guédelhomme en était la locataire. Depuis la commune, M^r Guélotin étant maire et M^r Philouze régisseur, a acheté les halles. M^r Leprieux nouveau venu à Meaumont, en fut adjudicataire pour les places et la location du grenier. Il fut souvent question de supprimer la partie nord pour faire une cheminée de ronde. En 1885, le conseil municipal émit le vœu d'avoir un passage entre les halles et les maisons Guélotin, Paris, Lecomte, Houssois pour les picheries seulement. Bientôt échoué; Guélotin même comme je l'ai dit ci-dessus, perdit un procès contre Emmanuel Girard en 1886.

Les vieilles halles furent construites longtemps avant l'arrivée des Dandignis dans le pays. M^r Foulon est dans le bon. Une pièce de 1676 les mentionne comme faisant partie des héritages de Jean de Brihand.

C'est dans le vaste grenier que les diverses familles de Meaumont vers 1830, réunissaient leurs nombreux invités dans des agapes vraiment futures. Chaque famille tenait à faire universellement un repas et à inviter le plus de monde possible. N'ayant plus de local assez grand, le grenier des halles était mis à contribution. Ceci dénotait l'union qui existait alors dans le bourg de Meaumont. ... O tempora ... o mores ! ...

2^e Les nouvelles. En 1899, le conseil municipal, M^r Félix Moisan étant maire, résolut de remplacer les vieilles halles. Le bois dont elles étaient faites fut rendu au facteur Gillet. Un plan en charpente en fer fut présenté par M^r Foulain, puis adopté. Ce fut le dommage que la commune n'eut pas plus de 6000^{fr} à disposition pour refaire ces halles. Un peu plus d'élégance aurait embellie le bourg. Aussi les ennemis de M^r Moisan les appelaient le parapluie de M^r Moisan. On les construisait de manière à permettre aux voitures de circuler tout autour. On envisageait aussi l'occasion de placer une fontaine sur l'arc triomphal et de faire le pont de chaque côté quelques marches en granite.

Ces halles furent bénies le jour de la fête patronale 1899 par M^r le chanoine Dauré, curé de la paroisse auxiliaire d'un grand concours de peuple qui assistait à la procession habituelle. Après vêpres, un magnifique défilé en l'honneur de Jeanne d'Arc, la représentant avec son entourage guerrier, parcourut les différents quartiers du bourg. La musique et la société gymnastique de St-Méen se joignaient aussi à cette fête religieuse et la fête civile. Une retraite aux flambeaux, illumination du bourg et un feu d'artifice terminèrent cette journée de réjouissance publique qui avait attiré une foule d'étrangers à Meaumont. Les ambulanciers étaient en grand nombre.

Remarque. Le 6 nov. 1808, les foires furent fixées à Meaumont, le 1^{er} vendredi de janvier, d'avril, de juillet et d'octobre. et au Bois de la Roche le 1^{er} vendredi de février, mai, août, novembre. Dans la suite, celles de mai furent d'abord supprimées et il fut établi une foire tout les premiers vendredis du mois à Meaumont. Depuis que le commerce se fait au domicile des grands marchands et à celui des vendeurs

foires et marchés sont devenus insignifiants. Il n'y a plus à se fier dans les halles, que la vente des veaux et de la volaille.

Rue de l'Eglise.

Houssais - Famille de Paimpont - Jean Bapt.

Houssais de Paimpont se maria en 1859 à

Marie Anne Hortense Guillard, fille de Pierre

de Placide Danion, sœur de la Fondatrice de l'Action de Grâces

Gallie des L'ing marié à Demoiselle Recours de

Joselin - Actif et intelligent, il fut président

de fabrique. Son fils honori mort en 1907 était

marié à Demoiselle Rigour de la Brinthe Gohaut

- Y^{re} Gallie rentière.

Collineau de Moalheston marié à Demoiselle

de Vannet.

x Gélou de Guilhae marié à une Gélou de

Guilhae.

Pinel - marié à une Delorme de Guél

x Guillard (de la ville en bois) marié à une Labbé

de Plélan.

Bruneau - famille du Moans - veilli pour qui

on rappelle manseau - la mère M. Bongaert

était de Poitiers avait été domestique chez les

Du Noday de Crimour.

x Gicquiaux - marié à Marie Anne Josse puis à

une Honnion du Pont Ruelland.

Davoine de Loyat - marié à M^{lle} Beson de

la Loire Inférieure - venus de Nantes en 1903.

M^{lle} Renimel - née Guillobin

Rue Grauffior.

x Josse marié à une Chiconne d'Elizant.

capitaine des Pampiers. (Les Josse venus de Pérignac en 1866.)

x L'zel des Brieux de Maunon marié à une

Daniel. - Fils L'zel marié à une Barthélemy de Pléornel.

x Lemoine de Guillaud marié à Demoiselle

Anna Girard.

Chiaux de Laignel (- Les Chiaux de Concord)

x Guillaud, surnommé gras, marié à une

Parnachot de Niant.

Gicquel et nièce

Commerçantes, vieille maison restaurée. M^{lle}

Guillaud l'avait habitée. Autrefois cette maison avait

la maison Gallie avait un perron. Le rez de chaussée actuel était

une cave. On comprend aussi qu'il faille descendre pour y entrer.

Commerçante. Ancienne des Elise - Jannet

de la Hogue y demeure. Maisons reconstruites par

M^{lle} Gallie - ornée d'un réclame à une bande, accom-

plée d'un lion (du Plessis), dans la façade on

on a conservé ces inscriptions lors de la reconstruction.

Docteur, locataire de M^{lle} Gallie; maisons

non seulement reconstruites. 1901.

Aubergiste, ferronnier. locataire de M^{lle}

Gallie.

Aubergiste, ferronnier (casse de la tour)

locataire de Raffray.

Aubergiste, ferronnier.

Commerçantes, sacristines depuis plus de 30 ans.

Propriétaires. Leur boutique maison restaurée,

inscriptions: 1649 - Bonamy - Montmarie

Bonamy - et son aïeule se pare les différents

motifs. Ils achètent cette maison des Capet.

Commerçante, jardinière, locataire des

Bruneau - maisons récemment reconstruites

Aubergiste, sacristain, locataire de

M^{lle} Renimel.

Rentière, propriétaire.

Commerçante, fabulatrice, locataire de M^{lle}

Renimel -

Aubergiste, tailleur.

Docteur, locataire de M^{lle} Lamoine, ancienne sœur de M^{lle}

Commerçante - propriétaire.

Locataires de M^{lle} Renimel -

Aubergiste, ouvrier de Gallie. locataire

Barthelemy. locataire. Maison d'habitation -

originellement construite par le marquis

Herriot. Une pièce d'argenterie de la époque

Floraquet du Bouët marié à sa cousine Morin

V^{te} Morin et sa fille.

V^{te} Joachim Girault, dont la fille marié
à Barthélemy Lanti, voiturier, ^{cogniti} sine patu et matu

V^{te} Meesle, remarié à Delatouche de Meénac

L'hôpital de St Meen marié à Demoiselle

Marie Menigent de St Meen, venus à Maumon
en 1901. Ils remplaçaient M^{re} Guiblin de

St Meen. Un sieur Meesle y avait occupé
auparavant l'hôtel. Il était frum mazon.

Il moinme brûlé les invignes à la mal
de M^{re} Bari. C'est par l'entremise de

habbi Yves Firaie qu'on réussit à se les
procurer. Il se convertit avant de mourir

Note de M^{re} Fiederrière.

Les moines cisterciens de Sainpout durent pendant un certain temps
en sous leur dépendance l'église de Maumon, située à l'ouest du monastère.

moines y avaient une résidence près de l'église où ils habitaient. Cette résiden

sauf une n'est autre que l'hôtel grand maison. L'ancien propriétaire, Meesle, res

cheux des traditions plutôt que sincèrement religieux, aimait beaucoup à

aler de l'ancien et de la maison. Il montrait notamment une petite porte

ici dans le mur du jardin et qui servait d'entrée aux moines venant de

Maumon ou bien allant visiter leurs propriétés situées au bord de leur jardin. Cette

porte portait toujours et pour la préserver de la démolition, le propriétaire

avait placé une immense croix latine qui lui servait toujours à percevoir en

traversant les routes qui traversaient la partie extérieure.

and le clergé séculier reçut de l'évêché des Maes le soin de l'église de

Maumon, les moines qui n'étaient plus obligés d'y résider durent aliéner

et habitation; ce qui parait résulter de la vente des biens nationaux

l'ancien propriétaire de l'abbaye de Sainpout, si c'est à Maumon, sous ex-

romaine fut trouvée au long d'une le jardin du d'ancien

Hocrot, on y distingue une tête de cheval. Rosang

Boulangerie, secrétaire de Meunier, ancien clerc de M^{re} Morin

Maison reconstruite - il y avait là une forge.

Boulangerie, charpenteur. Maison porte le chiffre de

1848. Elle servait de poste.

Boucheire, propriétaire. Maison des Poirs où est

né l'abbé Decroix.

Maison d'hôtel. Cet hôtel portait déjà le nom de

«auberge de la grande maison de ce bourg vers 1765.

Voici ce que dit M^{re} Jean Marie Toulon sur

cette maison sans avoir de renseignements bien précis.

En 1815, les Oliviers vinrent demeurer dans la

maison dite du Prieuré, l'ancien presbytère, con-

vie en 1789 par les moines de l'abbaye de

Sainpout. Ceux-ci appartenaient à cette concession

presbytérale. Dix cordes de bois à prendre sur

la lisière de la forêt de Crohampture. Ce qui

empêcha pas les moines d'acquiescer de cette

chasse révolutionnaire. De la même à un boucher

de Maumon, M^{re} Berger, pour l'acquisition de l'ancien

maison de boucherie, dit le couvent, lequel

la revendait quelques semaines après à M^{re} de

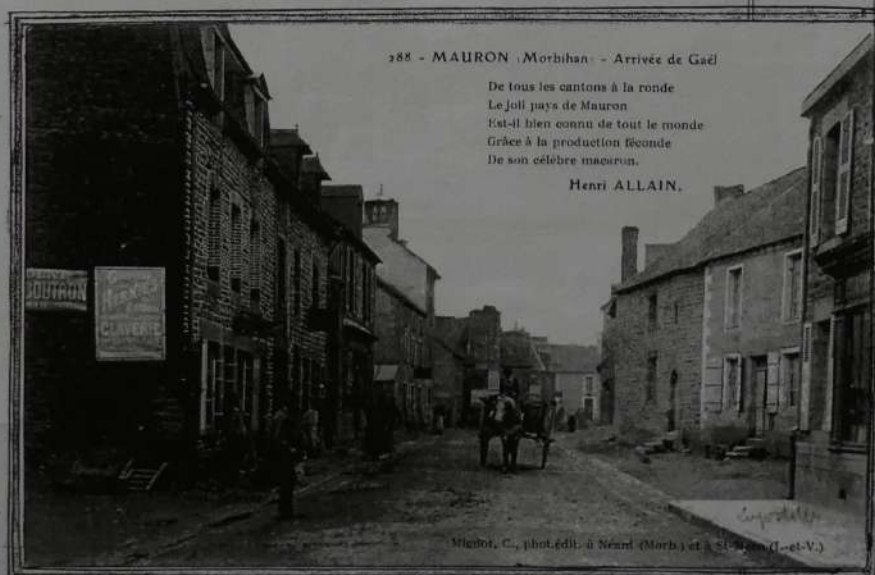
Olivier de Maumon, 17 janv. 1790.



Rue de la Maladrerie.

Le nom de cette rue lui vient des lépreux qui l'habitaient autrefois. La maladie provenait de la chaleur du feu brûlant et vicieux le sang. Comme elle était contagieuse, les lépreux s'établissaient en dehors des autres. Ils étaient cordiers, ou tonneliers et même cultivateurs en Bretagne. D'après le 1^{er} conseil de Lantivy, réunis en assez grand nombre, ils pourraient avoir une chapelle et un prêtre à leur service. St Maunon, comme je l'ai dit, l'évêque de Lantivy au coin du champ de foire leur servait de lieu de culte; c'étaient les prêtres de la paroisse qui leur donnaient aussi leur ministère. On les appelait aussi Caquins de chaque, petits prêtres de St Maunon, qui recevaient la liqueur que la charité leur offrait. On de ceux comme bon qui remettaient des flammes empoisonnées par la bouche et les yeux et qui vivaient dans une caserne du mont Arantier.

Les archives de l'Isle et Vilaine renferment plusieurs actes rendus par les pauvres caquins, presque tous cordiers, de l'évêque de St Malo; entre autres: 1636, acte de Julien et de Alain Sollier, cordiers à Maunon, déclarant devoir également deux liards de chaux chaque année (4^e 57.66). D'autres titres nous apprennent que les caquins habitaient des villages en Maunon, la Maladrerie. Dans la liste des caquins de St Malo, Maunon s'y trouve mentionné.



388 - MAURON (Morbihan) - Arrivée de Gaël

De tous les cantons à la ronde
Le joli pays de Maunon
Est-il bien connu de tout le monde
Grâce à la production féconde
De son célèbre maunon.

Henri ALLAIN.

- Juguch marié à Demoiselle Dupré de Pellan
Guillotier marié en troisième nocce à M^{lle} Michel
 x Pinard de St-Brieuc de Maum - Felle
 x Chesnard (Les Chesnard muni de Gaël)
Besnard et Allisaut
 x Granvaux marié à une Coignard.
V^{re} Jozan dont la fille marié à Rolland, m^{re}.
 canicien - La famille Jozan origin. de Brum.
V^{re} Lami
 x Carissan de St-Moien - (Le Jeard)
 x Chesnard, fils. remplacé par Guenné-Bouido.
 x Monnard
Bonnamy sans parenté avec la vieille famille de nom.
Juguch, marié à Demoiselle Gombaud de Guen
 x Ozeillard marié à une Isel de St-Brieuc.

Serrurier - maison, nouvellement construite.
 Boucher - maison recente -
 Crieur public remplacé par J. Rollet - Cambon
 Journalier.
 Retraité - propriétaire
 Cordonnier - La Tristotide de M^{lle} Lami puis de M^{lle} Aggier
 Aubergiste, locataire de Marie Guillois.
 Fermier de St Guillois, d'ancien chatig en 1808
 Aubergiste, boucher, locataire de Delalande
 Cordonnier - locataire de Legués.
 Boucher, locataire de Lues.
 Courrier, etc.
 Pharmacien - Maison reconstruite récemment.
 C'est là que le Père Guillois en 1830 avait
 établi la forge.
 Mécaniciens -

Rue du Champ de Foire

Le 6 Nov. 1808, le conseil municipal avait fixé annuellement 4 foires -
 Il fallait un endroit où elles puissent se tenir. Le 11 avril 1809, un champ
 de foire est acheté par la municipalité de M^{re} Moichel et de M^{re} Duvion
 1800^l, le part de M^{re} Moichel 1.000^l et le reste, celle de M^{re} Duvion.



- Hortense Hbillion, fille de Constant Hbillion de
 Glouay et de Hortense Chemine de Bertheim (Laval)
 La famille Hbillion est une famille de sabotiers.
 vagabonde par conséquent.
Grosel
V^{re} Maurice de Brignac
 x Chappé de Brignac marié à Demoiselle
 Chéoine d'Allisaut - dont renommée à Moedignac 1910

Café Franco-Russe - propriétaire

Journalier, locataire de M^{lle} Hbillion
 maison d'école des garçons.
 Huissier - Locataire de M^{re} Hbillion
 vicar d'Argentuil. Il regle cette maison

x Gori
Gori neveu.
V^{re} Joseph Guillois née Desnoës

x Morice marié à Demoiselle Hanon de
Bains de Bretagne.

par héritage de son grand-oncle, M^{re} hablé Giegriana,
Recteur de Melanxar. C'était lui que celui-ci s'était
retiré les dernières de sa vie et il y mourut.

Journalier, propriétaire.

Boulangier, maison récemment reconstruite.

Commerçant, propriétaire - maison entière-
ment reconstruite à la place de vieilles maisons.

Boulangier, propriétaire, maison construite en 1898



V^{re} Breillard - née Raffray, seconde femme de
Julien Breillard.

Fils nicaraguiens -
construite -

maison d'habitation récemment
construite -



Route de la gare avec maisons de Breillard et de Gräffion

Non loin de la route, de chaque côté du chemin qui conduit à la Fontaine jaillissent
les fontaines de St Pierre et de St Jacques. Ce sont des sources abondantes et
par conséquent très précieuses. On y vaient des villages chercher la provision.
La Fontaine St Jacques est, dit-on, inépuisable. En outre l'eau qu'on y puise
est claire et délicieuse. Plus et haute fontaines se trouvent dans intervalle de
détachement. A l'occasion de la prochaine mission décanale, M^{re} le curé a l'intention
d'élever sur la fontaine St Pierre, qui est celle du patron de la paroisse, un
petit monument. On y va en procession l'un des jours des Rogations,
le jour de la solennité de la fête de St Pierre et au temps de l'épénème.

Ecole communale des Garçons bâtie en 1860
par le Père Guilbert.

Mairie - Justice de paix.

Grossier de malstroik mairie et Marie Guillard

Instituteur titulaire avec famille.

Aubergiste, locataire de J^e Guillois.

La Corderie.

Donc nom lui vient des Cordiers qui autrefois habitaient cette rue - Aujourd'hui
il n'en existe plus - En 1790 Printemps de Galhot y Demourant.

J. Pinsard mairie et Demoiselle Marie

Louise Baillibois de Meniac.

Marchand de grains et de cidre. Aubergiste
Il bâtit cette maison en 1903 sur le terrain
acheté de M^e J^e Paris de Montfort.



x Querni de Nouel

x Danck

Haupas

Porteur de dépêches.

Aubergiste menuisier, maison très vieille.
marchand de vaches.

La Mare

Ainsi appelée du ton d'eau qui y existait jadis, on n'en voit plus de traces
aujourd'hui. C'est à la mare que se trouvait la croix Goupil.

M^e Alfred Augier mairie et Demoiselle

Bellebon de Canlou, ^{de Maurel} Anriac Maurel en

1882. de L'Église

Il acheta l'édifice de la Mare



x Guillard-Duval-Guillard

x Le Roux d'Arnay -

candidat au conseil d'arrondissement mairie
et Demoiselle Baron d'Arnay.

Notaire - propriétaire. Cette maison fut bâtie
par M^e Danion pour le compte de M^e L'Église
mairie et notaire. Après lui elle servit de
Gendarmerie 1890. Enfin M^e Augier en
fit l'acquisition. La transformant l'agrandissant
d'une aile, d'une porillon qui lui donne un
certain cachet.

Subsieur, propriétaire.

Femme Directrice de poste. Maison nouvellement
construite pour le service des dépêches
Elle appartient à J^e Guillois mairie

343 - MAURON (Morbihan)
La nouvelle Poste - Le Depart des Facteurs



Mignot, C., phot. édité, à Maunon, morb. et à St-veen, l.-et-V.

408 - MAURON (Morbihan)
Maison Angier



Mignot, C., phot.

x Gouyen-Josse

Martin marié à Demoiselle Guillois, venus
de Baud en 1900.



Elie marié à
Amélie Gicquiaux
nièce de M^r Gicquiaux Rec
de St Vincent.

M^r Dolo d'Angon.

Lucas-Bouchet venus de la ville Davy.
Mortfoncée, remplacé par Lanié 1907.

Collet de la Bouche et Chantoux marié à Aimé

Jane d'Elligant.

Eligoux marié à Marie Gicquet de Maunon



Gagnage Habitation des Gires — Clases

Plâtrier, locataire de Martin.

Sabotier, Ancien maître des Guillois - qui habitait
le bon Dieu de la Mare avant en 1871 à [sans l'écrit]
le père de l'abbé Guillois locataire de St-Vincent, et de
deux carmelites - Jean Guillois achète cette
maison et la vendit à Martin qui construisit
sur de vastes proportions en 1905. Une sabote
en pierre avec initiales indique la profession
du propriétaire.

Curier de Jean Gillois, café de la poste -
locataire de Martin.

Instituteur libre, ex Fier Roux - école des Gires.
Sont le propriétaire légal est M^r l'abbé Drenthelle.
locataire de Martin.
Fermier de M^r Goussier - Femme crée en 1898.
Laboureur, arbergiste, locataire de M^r Gicquet.

Horloger, propriétaire. La famille Gicquet origi-
naire d'Aville (Morbihan). C'est comme grand-père
que le Père Gicquet vint à Maunon. Il se maria
en 1856 à Ludovine Bernard - Leur fils Edmond
marié à Gicquet sur Douff.

1^{re} Mozae née Fauchoux.

Le Mozae venus de Reillac départ. du Cantal,
arrondissement d'Amillac 1811.

Galliot de Brignac marié à Philomine

Bouci de la Ville Caro.

Debrise née Dahiel venue de Locminé

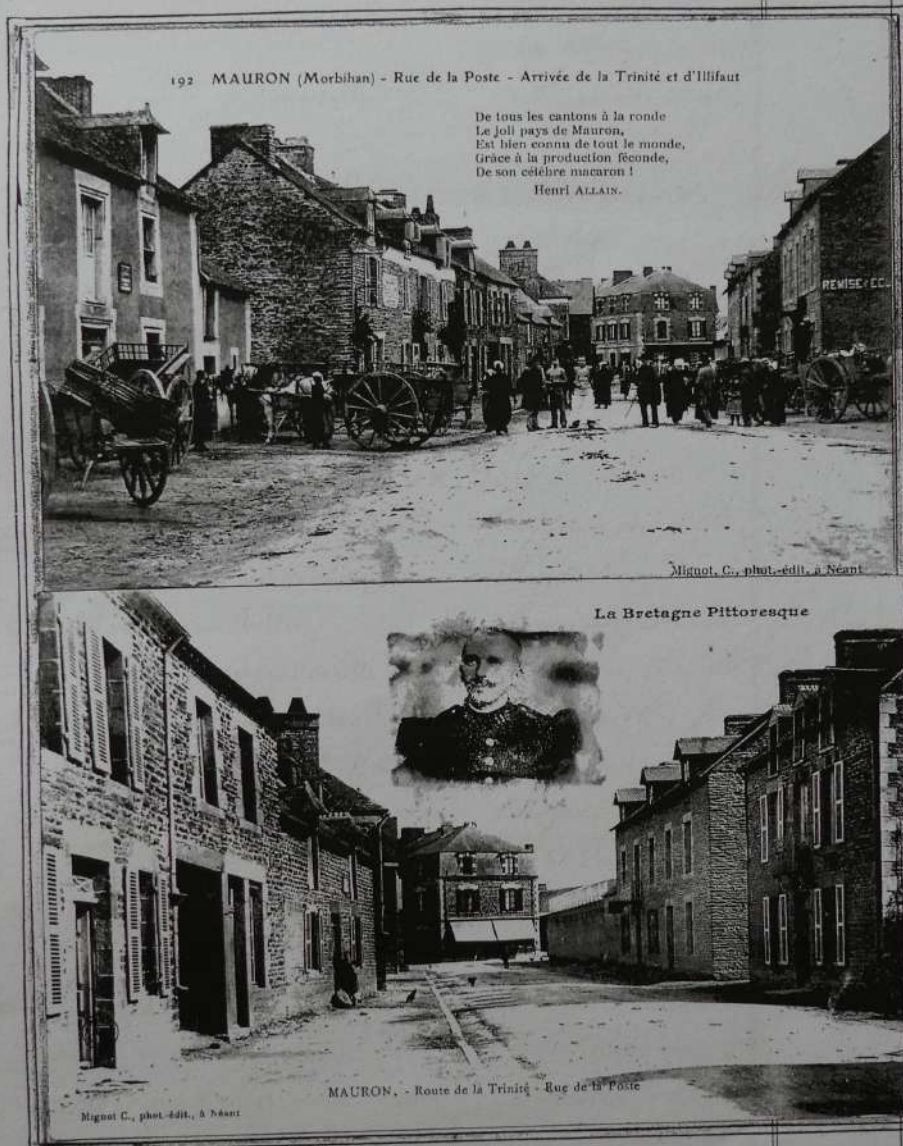
Boucin, propriétaire. maison reconstruite -

La famille Mozae est originaire de
Reillac dep. du cantal, arrondissement d'Amillac -

En 1811 - Mozae se marie en Anne Marie Mozaud.

Boucinier - maison de recente construction 1895
propriétaire -

Reincie, locataire de Galliot. Cette maison
et presque toute la rangée fut bâtie par
le Père Grosset. Il y avait la que des
champs et des jardins - Elle servit de
Gendarmerie puis de poste jusqu'à 1905.



x Le Roux marié d'abord à M^{lle} Compin ci

Marie Ange Guenbois de Monteteloh - remplacé par Chevalier 1908

Lacroix marié à une Boiard

V^{re} Lagut née Buisel - venue avec sa fille de la
Cochet. Chantoux.

Roller marié d'abord à une Fencoli au Roux puis

à Marie Roux Béance

Dolivet de la Croix Héliou marié en secondes noces

à Anastasie Ramel de Lannay.

Poichy

Boulangerie parisienne -

Chanson -

Journalière -

Condorner, arbutiste -

Ouvrier.

Les commissionnaires -

Jeanne Dugouet

V^{re} Allain et ses enfants.

V^{re} Guimier née Juguet venue de ville.

x Guillard de la ville en bois. marié à Angèle

Jehanne. - Il est nommé Contre.

M^{lle} Gueguen de Concorch

Collet marié à Anne Juch.

Isel. - Martin. puis Guillard venu de M^{lle} de 1907

Jean Guillois, maire, marié à Demoiselle
Gael de Nealesthoit.

Jean Guillois, fils marié à Demoiselle Guim
de Viki.

V^{re} Gignot née Bernard.

x Le Brigant. Allain. (recette).

Rue du Tre aux Bois.

Julien Durox

M^{lle} Guillard niée de M^{lle} Guillard rect. de S^{te} Lory

Le Puvre de Gaël marié à une Rollet

Le Puvre du Louvray Bailliet venue de ville

x V^{re} Pinel née Moisan. La Pinel venue de Moul

Rue Dorte d'en haut.

x V^{re} Allain née Motay de Jolle Fensée

Gelan des Moien marié à Rosalie Gienno

de Gaël

x Louvel des Moien marié à Léonie Cornier de launay

Chevalier du Fleis

Alpel née Martin de l'abbaye Bailliet venue

de Nantes en 1907 (repartie)

Juguet

x Dauet marié à une Le Boie (maison des Raffray)

Rigault. marié à V^{re} Bumeau.

M^{lle} habbi François Girault

Journalière.

- Parisiens nouvellement arrivés.

Chapelier, propriétaire.

Reutière, propriétaire.

Aubergiste, propriétaire. maison bâtie par Pinton
1900.

Institutrice à S^{te} Lory - maison bâtie par Jean Guillois
et vendue en 1906.

Fermier de M^{lle} Moisan. Ferme vendue par M^{lle} de 1907
Locataire de la mare appartenant en 1821 à la
V^{re} Moisan. - Les Mesle y ont été fermiers.

Locataires de Jore. Cette maison nouvellement
bâtie par M^{lle} Moisan a été achetée par Jore
en 1906.

- Reutier. Maire

Commissaire. Maison Guillois - Pignon - car-
pitement reconstruite.

Reutière propriétaire.

Ancien hôtel de Bretagne acheté en
1907 des héritiers Bernard par Jean Guillois
épouse.

Fermier de M^{lle} Guillard - il remplace les Rollet de Jore

Reutière.

Locataire de M^{lle} Guillard.

Locataire de M^{lle} Guillard.

Aubergiste - propriétaire.

Chapelier, café, marchand de fromages

Petit Parisien, Ouest Eclair - portier d'habitat.

Auberge - propriétaire. Ancienne maison.

Ancien en mouche M^{lle} Cornier curé. 1821

C'est dans le puits de cette maison que furent cachés les vaincus en 1793.

Cocher, locataire des Juguet, ancienne boutique des Juguet

Coiffeuse.

Reutière - locataire des Juguet.

Reutier - ancien maître d'école - puis des Juguet

Aubergiste, menuisier, locataire des Guillois.

Pinton - maison originellement bâtie par P^{re}.

Guéguen y a été achetée par Brochu maître de

curie achetée par Rigault - qui la restaura

- Tête de missionnaire. ancien maître de l'école. Cette

maison fut occupée par des religieuses 1821. C'est la

x Chardvil de la Roche aux Moutiers marié à
Eugénie Guillaud
Chardvil de la Roche

x Roumain
V^{re} Cognard née de la Roche du Bois
V^{re} Rissel de la Roche

x Danet marié à Philomène Galliot
M^{me} V^{re} Vincent née Louche. venue de Ville.
Marie Guillaud

x Guillaud de la Ville en Bois

Rue des Coignets.

V^{re} Fictesville née Anne Gougeon de la Ville
es-Melain

Rose Rollet

Demoiselle venue de Villerie marié à Marie Rosecher
de la Roche es Charbon

x Cochet de la Fontaine marié à une Gieguiane du grand du Bois

qui s'échappa aussi selon le Fictes de la Fontaine et
qu'il est décidé en 1900.

Journaler - Secrétaire -

Journaler -

- Ingénieur - ancien maître de la Roche

Guillaud -

Journaler - Chapelier -

- Bouvier -

Meunier - locataire de M^{me} Guillaud

- Meunier - id.

Arbier, cordier. Maisons achetées de M^{me} Moisan
par Chuch, Bouvier.

Arbier, locataire de Roumain

Journaler -

- Commissaire. Ancien maître de la Roche. ancien
né les arrières.

Arbier - locataire de Fictes. maison bâtie
1905 sur les ruines de la Roche, maison.

Meunier - locataire de Fictes -

La suite de cette maison - griseuse avec les
restes d'une incendie qui éclata en 1901 et
brûla une petite ferme de M^{me} Fictes Moisan
bâtie à Danet, ancien maître, et la maison
maison de M^{me} V^{re} Fictesville arbier.

- Nota - M^{me} Fictes Moisan, maître, avait promis à ses électeurs une fête, soit pendant
avec la fête aux élections municipales 1900. Le succès l'obligea à sa promesse. La
fête fut organisée - Le Fictes arbier, maître, prêcha à la grand-messe - Dans la prière
un grand signe de pitié représentant le Juddiel et son épouse Moisan, l'Arbier et
les moines. La messe de St Louis de Moisan fut la dernière. La
retraite aux flambeaux était terminée et le feu d'artifice allait commencer
quand les habitants de la cloche de la Roche de la Roche annoncièrent incendie
La suite accourut et on s'empressa d'arrêter les ravages en faisant la part de
De Rudgas venu de Nantes marié à Demoiselle

Marie Drouin

(1) Sur remplacement
de l'ancien maître
qui fut achetée par
M^{me} Danet de M^{me} Fictes
de Moisan en 1818.

Arbier d'Enregistrement. Maison bâtie
nelle de la famille Drouin. Elle fut bâtie
en 1860 par M^{me} Mathurin Drouin, père
de la supérieure de la Roche, de la Roche.
Longtemps il fut surveillant général
des services de la Roche. C'est dans cette charge
qu'il acquit sa fortune. Quand M^{me}
D'Arbier eut pris la ferme décision de
laisser tomber en ruine la maison de

Pluss, il permit
d'utiliser tous les débris
d'abord pour se bâtir
fortable dans le
Danton à Paris
pour réparer les
C'est donc à tort
M^r Danton, l'arriver
figues matériaux
bourg. Il avait la
M^r D'Andigné qui au
ce château car c'était



Maison Danton au Bourg bâtie en 1830

à M^r Mathurin Danton
celui-ci venait
une maison très com-
bourg, en expédia
et fit de longues
maisons des fermes.
que son a acquis
accaparer les maquis.
De la maison de
pauvres de
voulait plus entretiens
et lui qui dans ses

aliments avait le arrier et dépendances. - Cette maison fut donc habitée par M^r
Danton, et sa famille, par M^r Ropartz, sergent, puis quelques temps occupée
pendant les vacances, M^r et M^{me} Dethière, née Ropartz, et Boncompagni. M^r et M^{me} Bellocand,
née Gagnon et leurs enfants, trois petits enfants de M^r Danton venaient l'habiter.
En 1903, la maison fut vendue à M^r Jean Guillaud qui l'acheta 27.200 avec la
maison qui se situe devant et une autre située derrière.
- La maison paternelle Danton avait échoué en partage à M^r Virginie Danton, celle-ci
pour réaliser ses dessein échangea sa maison pour celle de Diction de Grèce et
les dépendances.

Repasseuse - Locataire de Jean Guillaud.

Morice

Rue de la Fresnais.

- x Lucas-Foulon Aubergiste - fermier
- V^r Le Bidre (écrit) (parties) - Journalier
- Mengamus Apert.
- Don - Giffroy partis pour le Clos. Journalier
- Amiga éditaine prop.
- V^r Boeck-Dupont Moineau - venu de
- Longe Prieux, Salgrem, propriétaire.
- Coutel
- x Delois-Renard } Ouvriers de la M^{re} Guillaud
- Lagut } nouvelle maison Guillaud.
- V^r Chebanc Guillaud. Journalier
- N^r Collé - Guillaud Boscher
- Abbe Chermel dont le fils était de la

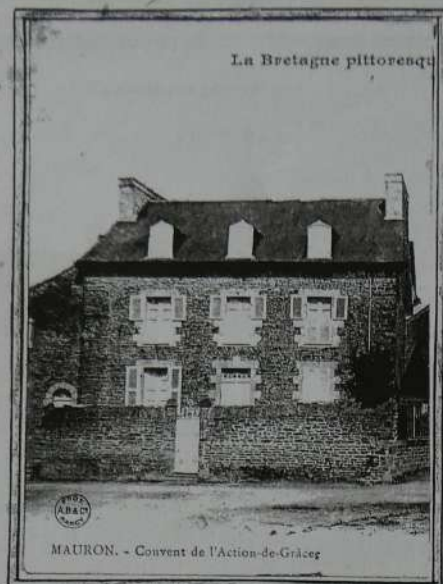


4. 358. - Ch. Bailly phot. - V^r Chamarré, éd., Plœmel (Morbihan)

Nota a la maison de la Frétaye dans le bourg de Mauron où il y a
cour fermante au devant et jardin derrière et une pièce
de terre appelée le pré de la Fresnaye contenant 3 jannaux
et demi possédée par Mathurin Jemel Demourant en la
dite maison et par les héritiers de M^r Raoul Baranigou
En 1903 M^r Guillaud construisit une maison
importante dans la cour fermante

x Drouin - de Niant - Dantier

1868 par M^r Danton frère aîné de M^r Danton
C'est là qu'il mourut. La maison est bien
aménagée, possède un balcon sur la rue et
la forêt de Tarpont. M^r Perichot, ancien
de la section de Grèce, habitait en un al.
M^r Jamet et la Fraye l'occupa. En 1881
M^{lle} Adolphe Brochu l'acheta la repa-
et la donna à M^r Abbe Chermel-
Boscher, fermier de Chanoine d'Alfaut



Jeannie Chespor Supérieure de Noyal.
 Marie Anne Bannisset. D'origine Cheboud de Noyal.
 Quiriel Gierilly. Anne de Noyal.
 Marie Moreau. François Boyen de la N.
 Anne Bannisset. D'origine de la N.
 Maria Giffard de Noyal. D'origine de la N.
 Antoinette de la N. D'origine de la N.

x Garin
 V. Binetel ne Desbois.
 Bernard. de Guilliers (L. Vacher)
 Martin main à une de Noyal de la N.
 Poulon
 Bon. Coché

Rues des Femmes

C'est probablement là que demeurait Jean Baptiste Huchet, noble homme, sieur de Péc, seigneur de St Noyal et de Gail qui mourut à 60 ans en 1779.

N. remplacé en 1799 par M. Le Roy.
 de d'Brice de Noyal, longtemps employé en Noyal de la N.

Cherel
 Le Bide. Berel

Dunor vau de Noyal.

x Martin
 Coude surnommée la Dragoune.
 Michel

Lammy.

Le Bene.

x Bernad

Grandes Rues.

Communauté de l'Action de Grâce. Cette maison, bien confortable fut achetée par M. L'abbé de Noyal en 1768. Elle fut achetée par M. de Noyal, qui la mit à la disposition de la Communauté de l'Action de Grâce. Depuis la mort de M. de Noyal, supérieure M. de Boissouray, vicar à Bellin en est le propriétaire.

Communauté de l'Action de Grâce. Le terrain passa des Noyal aux Damiens. La maison principale fut achetée par M. de Noyal pour M. de la N. notaire qui l'habita quelque temps. M. de Noyal, ancien juge en suite le couvent actuel. Sur le plus haut de la rue au sud de la route qui conduit à la mer, il y avait un rang de vieilles maisons en particulier celle du Péc de Noyal. En 1779, seigneur de la chapelle St. Michel. Une vieille maison en rappelle le souvenir. Le tout fut entouré de vieilles murailles vers 1783.

Comme la maison de la Communauté la communauté appartenait par acte de vente 1799 à M. de Boissouray de Noyal.

Anbergiste. Facteur.
 Caillasse.
 Caillasse. - L'abbé.
 L'abbé.
 L'abbé.
 Ancien Facteur, propriétaire.

Agut vif. - maison appartenant à M. de Noyal. - ancienne de la N. achetée en 1779 par M. de Noyal.
 L'abbé. locataire de M. de Noyal de Noyal.
 L'abbé.

- Locataire de Noyal.

Sabotier: maison achetée par fille de Noyal en 1778 et reliée par elle.

- Ruelle. Elle sert à un des Noyal de Noyal qui la relie.

Orangie. En 1778, il y avait dans cette rue un Joseph Michel, sieur de Noyal de Noyal.

Ruelle. maison habitée pendant la révolution, habitée par M. de Noyal de Noyal.

Sabotier. locataire de Noyal.
 Facteur.

M^{re} Pinard nee Rocher.

x Duloudeux jeune de Floche (cote du Nord) en 1906.



x Le Blanc marié à une Pienet
 x Mousfoussé de Mauny marié à Pauline
 Leveche du Bourg.
 Grosseil
 Giequel marié à Marie Foiries venue de Fourni
 x Fénan marié à Léonie Finsard venue de
 la ville Cognac. remplacé par Baudet ex cantonnier.
 M^{re} Bouchard née Lhoy
 M^{re} Le Roux née Guilloum de Lencorot (de Roux de Gaël)
Le Bignon.

x Coudere
 Comgeon

La Ville en Bois.

x Giequel marié à une Dupont.
 x Cormier marié à Marie Leflot venue de Saunay
 Rialeh ^{de Saint-pont} marié à Victorine Royer du Carday de Bath.
 Patier venue de Saint-pont.
 Lion Beignon venue de Paris.

La Gare.

À diverses reprises, la municipalité de Meurion par ses représentants avait exprimé le désir de voir passer par Meurion la ligne du chemin de fer. Son vœu fut réalisé; mais dans le projet la gare devait être à la ville Cognac à 150 mètres de Meurion. Des réclamations furent faites au Ministère des Travaux publics. La municipalité demandait que la gare fut construite à la Gare Aga; ce qui eut lieu.

Lors de la construction de la ligne, il arriva dans le pays une foule de gens de mauvais exemple qui se donnaient en travaillant le Dimanche, en blasphémant, en s'enivrant etc, produisant de malheureuses conséquences et ce fut peut-être le point de départ de la généralisation de vices qui nous constatons aujourd'hui.

Le Dimanche 6 avril 1884 eut lieu à St-Méen l'inauguration du chemin de fer qui relie cette ville à Rennes et à Flémal. Le train partit de Rennes à 11 h. arrivait en gare à midi, conduit par une locomotive décorée de fleurs, de feuillage et de drapeaux. — D'accord avec la municipalité de la ville de St-Méen, les représentants de la compagnie de l'Ouest avaient tenu à associer la religion à cette fête et à placer la nouvelle ligne sous la sauvegarde des bénédictions de l'Eglise.

M^{re} l'abbé Guillois, vicaire général et supérieur du Grand Séminaire de Rennes avait été délégué par M^{re} l'évêque pour cette circonstance. Il prononça à cette occasion un discours extrêmement remarquable sur la Semaine religieuse d'Océanie, qui produisit sur l'assistance une vive impression. Quant à la messe, elle fut, comme d'habitude, une messe de rétribution pour les âmes saines et avec toutes les doctrines, tout en répandant la prospérité et le bien-être et la richesse dans les conditions de

Hubergiste. maison construite en 1878.
 Hubergiste. commissaire, commissaire pour
 Rennes.

Ménagerie.
 Journalier.
 Moaichal.

Journalier.
 Hubergiste.

Ex cantonnier. maison construite par le fabrique d'Agathie.
 Apiculteur. ex fère de Flémal. bœuf.

Courcier.
 Menuisier. Locataire des Guillard.
 Fermier des Juguet. Mortuaire de Mortuaire bœuf
 en 1901.
 Rentier. maison construite en 1906.
 Rentier.

de St-Méen et de Maunon qui nous salue si chers. Puis il bénit la locomotive qui
 quitta St-Méen au milieu des détonations d'une artillerie forçaise et des
 acclamations de la foule - On alla aussi en procession de Maunon à la gare
 musique en tête et la gare fut bénite.



En 1898, des ^{explorateurs} ~~explorateurs~~ étrangers arrivèrent dans la forêt de l'aimant et découvrirent une carrière très féconde en minerais qu'ils résolurent d'exploiter. Le difficile était l'exportation. Ils décidèrent donc de construire un tramway électrique qui devait d'abord aboutir à la gare de Guël, mais qui par l'influence de M^r Lavigne, propriétaire de la forêt et de M^r de Tonnin, passait par M^r Moirau, maître de Mousson, aboutit à la gare de Mousson. L'achat des terrains pour ce tramway donna lieu à des discussions déraisonnables de la part des gens de Berceil et de Mousson. La ligne fut inaugurée en 1901. Le minerais était très abondant. Bien des ouvriers ont trouvé là de précieux moyens d'existence. Pour des raisons encore mystérieuses, le tramway ne fonctionna plus. Depuis le 1^{er} juillet 1907, le minerais est dirigé sur Guisville et est en exploitation.

Pongérard manie à Joseph

x Le Gape nei Le Moitayer

x	Goulden
---	---------

x Coutard Rejeton de la branche-famille Coutard, si influente à M. Cadogan.

Le Livre muni à Emilie Lechevstier.

Le Garu mai di Josephine Albani.

x Gibbannim nani à Augustus Morice

x Antoine marie du Boisland venu au Bois de la Roche Par Loisbergiste, marchand de bois, venu de Bois de la Roche. Pierot avait recherché cette maison de la

Le Fierre manie à Felicite Savire

x Galerie de Boncourt qui tenait l'hôtel de la gare

x Campocasto maris a gemme Noaris Kluge (partia)

Conde

Arbergiste, tailleur. Locataire de B. Erckm.

Arbengist - Locustine.

Équipage de chemin de fer.

Famille Buckard.

Garde-maisonnette

Chancen re

Journalier.					
-------------	--	--	--	--	--

à Lœubergiste, marchand de bois, venu au Bois et la

Roche. Girard avait racheté cette maison de la

V^{re} Galerie ; il le rendit à Anvers-

Rehault. Il bâtit cette maison en 1899 pour

se retirer avec sa famille. Le fils marié à Tanot.

Reutheia, Isobite Reutheia codicariensis.

Reteniti - locatime de Gulagay.

Marchand d'œufs. parcourt les villages, avec

une cage sur le dos. - amovibile arag. -

[illegible]

D'après cette nomenclature, qui n'a pour le présent aucun intérêt, on peut constater que Moisson se suffit et fait face à toutes les exigences de la vie matérielle.



Rue Goffro

Nous procéderons de la même manière que pour le bourg. Nous donnerons d'abord le nom des villages avec les rivières, ruisseaux, sources, et les autres particularités intéressantes. Nous donnerons ensuite les familles avec leur profession, leur titre de propriétaire ou de locataire. Dans la plupart des villages il y a de vieilles maisons, que l'on reconnaît à leur largeur, à leur forme carrée, à leur peu de hauteur.

Les villages sont reliés entre eux par de larges chemins défoncés par
cudrois qui étaient autrefois les seuls moyens de communication.

Le Grètaray.

En 1790, la municipalité de St-Lévy voulut se joindre au village. Voici comment elle s'exprimait aux administrateurs du Département. « Le village du Griyay au dessus de la ville Cognac n'est éloigné de St-Lévy que d'un petit quart de lieue. Il est obligé de passer le pont Vesol pour se rendre à Marmon. Or il est éloigné d'une lieue. Dans l'hiver et les saisons de pluie, les habitants sont obligés de rejoindre le grand chemin de Lépon, ce qui les éloigne de plus d'une demi lieue tellement que pendant toute l'année, les habitants du Griyay ont une lieue et demie pour aller à leur paroisse tandis qu'ils n'ont qu'un quart de lieue pour aller à St-Lévy - Elle fit ensuite une pétition pour arborer la

Elle fit ensuite une pétition pour arder le
trois Gaudal à Guél et d'autres villages et même la fin du Brant.
Cette pétition et d'autres plus pressantes encore n'eurent aucun résultat. Le
statu quo fut maintenu et pas un pouce de terrain ne fut adjoint à
la petite paroisse qui se trouve enclavée entre Mcnamara et Guél. Les difficultés
touchant depuis longtemps aplanies. St-Lary n'a plus à se plaindre sous le
rapport des communications. Le Pont Lesiot a disparu depuis longtemps et
les habitants de St-Lary ne vont plus chercher la rigue pour venir à
Mcnamara, ils vont plus besoin de cheval pour passer Brantley.

1^{re} Gardin nei Riegniam Du Bran.

Propriétaire, Maison paternelle de Pardin.
ou est née habite Pardin avec de la Moutignu.

Matthurin Dandin, boulanger à Concorde vint en l'an VIII de la
république établir son domicile au Gictoy. - Meals Dandin qui mourut
en 1810 fut environ 30 ans aumônier de Comper.

Perot du Bran marié à une Dandin, puis à une ^{du Roux} ~~de~~ Cultivateur, propriétaire, maisons rebâties en 1900.
 Louan marié à une Desnois - Enfants. Cultivateurs. C'est la gendre m^r l'abbé Jamin.

Donneraie à une Bernois - Enfants.

missionnaire en Haiti - Parents des Pandin-

Desbois (enfants) Louis (demi frère)

Cultivateurs. Vieille maison portant un
calice et la date de 1644.

Jouan Benfante,

-Cultivateurs- maisons sans laquelle domine
un pignon - Sur une pigne de fenêtré d'air
Dessiné un colier -

1015e. Wenn die Brön

Cultivateur, propriétaire
Journalière.

Gary Delannay (aujourd'hui au Roule)

- x Hédan-Pambone
- x Guiraveau-Jean remplacé par la V^e Cocher
- x Cadier. Delugeard
- x Weilland de Tainpont marié à une Héron
- x Héron. Campier
- Martin. (enfants)

Ouvrier cordonnier.

Journaliers.

Journaliers.

Propriétaire, marchand de Vaches.

Cultivateur.

Cultivateurs. propriétaires. maison ayant un
cachet particulier. Cabinet d'écritures. M^{rs} Héron
Daroine

Ouvrier.

Laboureur.

- x Béreau-Jan.
- Lucas-Gin.

Ce village est le refuge de Cosmopolites. Il a 71 habitants.
Château Gris



La famille Gendrot en 1900. Le vieux Père, les fils, la belle fille. Les neveux Morin

Gendrot, frères dont l'un marié à Eugénie Daré
de Brévil.

1840. Renard -

En 1884. Boschel en
était fermier.

Fermiers d'abord de Boschel. Aumont. La femme s'est vendue
en 1904 à une personne. Faut du loyer. La
famille Gendrot est sortie du Brévil dans le
Bran. Le vieux Père, vrai patriarche mort
en 1901. Les enfants sont dans les élections,
les meilleurs travailleurs et dévoués de la bonne
cause.

Lourme ou Lorme

Lourme dit aussi La Folie-Lourme, Seigneurie, manoir. (arch). C'était un
domaine noble, un grand bailliage dont Jan Guesdier était vassal en 1679.

En 1441, Lourme appartenait aux Jacot.

En 1590, Jan Guichart, Sieur de Lourme.

En 1659, Sébastien de Rosmadec épouse de Julienne Bonnier, prieur de
Sébastien de Rosmadec, épouse de Anne de Goulaine, veuve en
1683 de Claude Vincent de Foucherville.

En 1792-1799, Messire Jan de Brihand, seigneur de Gallinès, Baron de cette baronnie
de Maunon ayant retiré par puissance de lieff et retrait féodal la maison
et terres et domaines nobles de Lourme, situés en cette paroisse, restes,
cours et obéissance et tous autres droits dépendants sans restriction.
Comme le tout fut relâché par Dame Anne de Goulaine, veuve de défunt
Messire Sébastien de Rosmadec, seigneur du Plessis Josseau aux conditions

du dit seigneur du Plessis-Josselin. — Le dit Seigneur de Gallinai s'étant fait adjuger le retrait féodal par sentence rendue le 11 avril 1679 et fait son devoir de remboursement aux viciniers prit possession, novembre 1679. Comparant tous les hommes et vassaux des robes et bailliages de Lorraine : Jean Galliot, Denis Chemiste, Jacques Meunier, Mathurin Moineau, Jean Ducloux, Jean Gallot, René Guillaud, Mathurin Lequis, Gilles Berthelot, René Laro, Jean Gaudier, notaire royal.

Lorraine passa ensuite :

Aux d'Andigné.

Aux Nicolaij.

Aux de Rougi et d'Haucourt. qui habitent près du Puy.

En 1682, Sébastien Dognet était intendant de Lorraine.

En 1734, François Jorze.

En 1736, Jean Duval.

En 1776, Jean Daroigne marié à Marie Moineau.

En 1798 Jean Galliot.

En 1802 Joseph Coudé marié à Jeanne Giepin.

En 1809 Jean Meunier qui la louait 550^{fr} et conditions.

En 1818 Galliot

En 1838 Gignel

En 1839 Guillaud.

En 1865 Guillaud-Doublet.

En 1872 Lucas. Ergollet

Lucas. Chévalier.

En 1897. Alroy de Meiriac marié à une Roussard. qui est la femme actuelle.

Cette fontaine la plus grande de la commune n'a rien de son antique noblesse. L'ancienne avenue a disparu, mais elle est replantée. La fontaine et la croix en granit près de la maison principale ont une cachette particulière. L'espèce de la croix se terminant st^e Appoline et un autre saint. La coquille de la pierre qui terminait la croix a été transportée au Plessis. On va au pèlerinage à la fontaine de st^e Appoline du Brum pour obtenir la guérison des maux d'entrailles.

La Ville Cognac.

En 1790, la municipalité de st Léry essaya aussi d'accaparer ce village, elle en vint à l'administration du département : Le village de la ville Cognac n'est séparé au midi du bourg de st Léry que par la rivière du Douff. Les habitants du village pour aller à Meunier, leur paroisse, passent par st Léry et ont aussi trois quarts de lieue, autrement par le chemin direct, ils ont pied à terre et sont obligés de passer la rivière au Pont du Plessis qui pendant l'hiver et même à la moindre pluie est impraticable, de façon qu'en passant par la Louche et se rendant au pont Plessis, ils ont une lieue et demie pour aller à Meunier. Cette demande n'a abouti à rien.

Un acte de décès de 1718 nous apprend que la ville Cognac avait appartenu à Meunier de temps immémorial et dépendait de la paroisse de Givrai à Roue Laro, st^e de Esmes Laro et de Roue Laro du village de la

Ville Cognac de la Paroisse de Buvai a été incorporée dans l'église de St-Lévy par actes
 permissions, le 7 mars 1718 sans préjudice à nos anciens droits des baptêmes, sépultures, des
 morts, mariages et communions parochiales du dit village, qui a été de tout temps
 immémorial; la dite Laurent âgée d'environ 17 ans - ont assisté au cours Thomas
 Laurent son père et Mathurin Chénard, tuteur du dit village de la ville Cognac. Rocher P. de la

Ce village ne présente aujourd'hui que de vieilles demeures, 1609. Il est imprati-
 cable en hiver. Après plusieurs années de réclamations, les habitants ont obtenu un
 chemin fait en 1904 jusqu'à la limite départementale. M^r Bouchard ancien agent
 voyer et maire de St-Lévy a été pour beaucoup dans la réalisation du projet.

Les principales familles qui ont passé par ce village sont:

Petit Jean, de la ville Cognac marié à Catherine Olse 1688. Bourgeois

Pichon, Chantoux, Vasseux, etc.

Les habitants actuels sont:

x	Christache marié à une Bouchet de la Ville Ferrier	Le bonheur, propriétaire-famille venue pour travailler aux tunnels de St-Lévy vers 1860
	Delugeard marié à une Lairy	Fermier de Tellin, de la Bouchette
	Lucas marié à une Gaidier remplacé par Dardenne en 1907 - Fermier	
	Chevalier marié à Marianne Coude de Saint.	
	Piel marié à Marie Mennoisin	
	Friso marié à Philomène Cognard	Journalier
	Contin	Journalier
x	Moarais	Locataire de P. Pichard - Buisson
	Rissel	
x	Gaidier de la Ville, es. Marie marié à une Pichard de la Ville	Propriétaire.
	Salmou	Propriétaire -

Le village est aussi un refuge pour les passants. Il contient 49 habitants.

La Vigne ou l'ancien moulin à vent Servaud

Ce que l'on appelle la Vigne aujourd'hui n'était autrefois que le moulin
 dépendant de la Seigneurie de la Vigne dont nous parlons ci-après. Dans
 une lettre de la municipalité de St-Lévy aux administrateurs du département,
 on lit: les habitants de St-Lévy sont obligés de rejoindre au nord le grand
 chemin de Buvai à Floiriel à l'endroit où est situé le moulin à vent de
 la Vigne. Ce moulin, qui se trouvait devant la maison du fermier sur le bord de
 la route s'appelait le moulin Servaud et aussi le moulin du Feron. Il fut
 démoli en 1846.

Outre le moulin, il y avait la métairie du moulin à vent de la Vigne que les Poiré de
 la Vigne, et la métairie de la Haye de la Vigne.

En 1669.	Godreuil, meunier.	Pierre Picaud au village de la Vigne	1723
En 1748	Jan Gouro, id	Joseph Chénard à la Vigne	1729
En 1765	Joseph Hamon id	Julien Coché à la métairie de la Haye de la Vigne	1732
En 1769	Pussant id	Math Coude à la métairie de la Vigne	1732
En 1777	J ^e Raffray id	Henri Coude à la métairie de la Vigne	1738
En 1778	Math Le Comte id	Roulet Galliot id	1740
En 1792	Julien d'aillet id	Joseph Hamon id	1758
En 1800	Le Comte-Royer id	Henri Le Duc d'aillet id	1769

Pierre Houlter	1789
Briand	1798
Le Duc - Patier	1799
Sicreux	1802
Marchand - Guellotin	1849
Bernard	1865

(Les Renouard venus de Ploerhagon 1880)

Aujourd'hui Renouard de Concoret marié à une Pélau de St Maugon en est le fermier. Le moulin n'existe plus. Les maisons ont été reconstruites en partie.

Le Plasis ou Ilacis

Cette ferme dépend et a dépendu du Lou ; en 1820, elle appartenait aux Desgrées du Lou.

Fermiers.	Joseph Le Toix - Duclot	1788
	Chesnard	1793
	Lucas	1793
	Dural	1868
	Lucas	1873
	Haroy	1881
	Gori	1884

Ethibar, changer au pays. la tiende en 1907

M^{re} de la Montais y a fait dans ces dernières années de sérieuses réparations.

La Métairie Neuve ou la Noë des Frès.

Cette ferme située à l'entrée du Château tiend la dénomination de la récente fondation qu'elle avait. Sur le bord de la route de Gail à Maaron, elle a le désavantage d'être souvent visitée par les passants vagabonds. Deux fois dans l'espace de quelques années (1900), des cornes, inévitables sans doute de la réception qu'ils avaient reçue au château ou à la ferme tentèrent de la réduire en cendres.

Elle dépend du Tenon.

Fermiers	Broussier - Lucas	1786
	Broussier (fil) - Raffray	1793
	Pirch	1844
	Agner	1853
	Le Garre	1875
	M ^{re} Gortais	1907

La Chouannaie.

Vieille ferme dépendant du Tenon. Un rôle de la Seigneurie du Lou de l'an 1771 porte que M^{re} du Guengo du Tenon doit sur le champ du Roz dépendant de la ferme de la Chouannaie un boisseau de froment, mesure de Maaron.

Fermiers.	Michel Picaud	1735
	Jan Monvoisin	1740
	De la touche	1776
	Jan Simon	1793
	Vacher - Gouge	1796
	Jan Raffray	1802
	Simon	1830
	Moore	1867
	Defain d'offardie	1907

R. Dans les papiers du Tenon, existe un contrat de la main-levée de la Chouannaie du 10 janvier 1611.

La Ville Voisin

Cette Ferme dépend du Vic. Elle existait pas en 1821. Une large avenue y conduisit.

Fermiers Durand	1849
Commune	1859
Delaporte	1860
Dural	1868
Bienassis	---

Montaigne du Loscoët occupé en 1907

La Bagatelle

Cette ferme est située non loin de la route de Gaël au delà du Ferme-dont elle dépend.

Fermiers Besnard	1849
Arbuth	1860
Rollet	1907

La Ferme de l'avenue ou la Vigne

C'est l'ancienne seigneurie. La famille Guilbark, dit M^{re} Piederme, habitait le château de la vigne. Le château de la vigne était situé à quelques centaines de pas au sud est du château du Ferme actuel, au lieu où est aujourd'hui la ferme dite encore ordinairement de la vigne.

- 1^o En 1380, Renaud Guilbark était seigneur du dit château de la Vigne.
- 2^o En 1464, partage noble entre Jacques et Pierre Guilbark, seigneur de la vigne et du Bas Quilhide.
- 3^o En 1492, Antoine Guilbark, fils de Jacques se maria avec Gergette de la Louaye.
- 4^o En 1574 Jean Guilbark est marié à Gillette de la Fictaye, seigneur de la Vigne et du Bas Quilhide.
- 5^o En 1608, François Guilbark, seigneur de la Vigne et du Bas Quilhide eut une fille Gillette qui se maria à Grégoire de la Combinaire M^{re} de la Ferme le 11 juin 1630.
- 6^o Le dernier Guilbark, seigneur de la vigne, se maria à Marguerite de St Fern. Ils eurent en 1676 une fille Helène Vincente Guilbark qui se maria à Messire Joseph Placide Feron, chevalier seigneur du quengo, conseiller au parlement de Bretagne en 1694.

C'est donc à cette époque que la famille Feron fait son apposition à Meaume.

Le Ferme Julien Guilbark mourut en 1701 et Messire Julien Guilbark, chevalier seigneur de la Vigne a été inhumé dans la cinetiere de Meaume, vis à vis de la chapelle du Rosaire suivant la demande qui en a été faite dans son testament, le 8 Novembre 1701.

Des mariages de sa fille Helène Vincente Guilbark avec Messire J^{te} Placide Feron - naquirent entre autres : Jean Baptiste Celestin Feron de la Ferme en 1695
Marguerite Emilie Feron qui mourut en 1708 âgée de 8 ans
Marie Elizabeth Feron en 1703 décédée en 1708 17 sept.
Marie Anne Feron en 1705
Louis Noël Feron décédé à 69 ans au Ferme en 1776

La famille remontait dans le pays à une très haute antiquité, elle était influente par sa fortune et sa noblesse. Dans les archives du Feron, se trouve haute de noblesse de Messire Ollain Guibart, Seigneur de la Vigne le 12^e 1660. Hortine Vincente Guibart étant la seule enfant du mariage de Julien Guibart et de Marguerite de St. Pern, le nom de cette famille disparaît.

La famille Feron est aussi relativement ancienne. Le plus ancien membre que nous trouvons dans l'histoire de Bretagne est un templeier, Guillaume Feron. Il assista comme témoin de la charte du Duc Conan IV en faveur des templiers en 1160. En 1170, il était devenu maître du temple d'après une donation faite par le Duc Conan IV en faveur de Mont St. Michel. Les pièces qui existent au Feron prouvent la noblesse de cette famille. 1^{re} Lettre de provision donnée à Paris le 12 juin 1789, nommant M^{re} Julien François Placide Feron, conseiller au parlement de Bretagne. L'investiture, signée du roi Louis XVI, datée du 9 juillet 1769, à M^{re} Feron du quengo de se rendre au Palais ou la chambre où son Parlement a coutume de s'assembler le samedi 19 juillet pour y entendre ce que le roi lui fera savoir de ses volontés pour le mettre en état de lui donner une preuve de son attachement à la personne et de son zèle pour son service. 3^e Décret du 21 août 1777 ordonnant M^{re} Célestin Jean Baptiste Feron, avocat au parlement de Bretagne. 4^e Proclamations d'actes et de pièces aux juges de Noirmout par Messire Jean Baptiste Célestin Feron, chevalier, seigneur du quengo le 11 mars et 29 juillet 1770 pour établir sa noblesse.

Armoiries de la famille de Feron en d'azur à six billettes d'argent avec chef de gueules, chargé de trois annelettes d'argent. Le blason de la famille est le quengo, timbré d'un

hennissement rien dans la femme de l'ancienne n'indique son ancienne grandeur. Il n'existe que de vieilles maisons où loge un fermier.

Fermiers. Harnigot en 1860

Bedel en 1866

• Fiel de Landujan en 1897

Guillemin. Noël en 1907, venu de St. Nazaire.

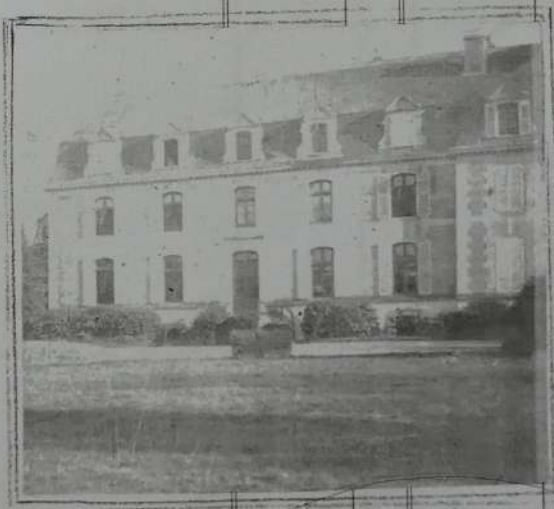
Le Bas Quilhède aujourd'hui le Château du Feron.

Le Bas Quilhède était la principale demeure des seigneurs Guibart, comme il est dit dans une pièce de 1676 de Esauyer Ollain Guibart, seigneur de la Vigne, du Bas Quilhède où est la principale demeure de dit seigneur de la Vigne avec ses jardins, prés, colombier, verges, bois, taillis de haute futaie.

C'est le Bas Quilhède que choisit la famille Feron pour se bâtir un château en 1747. Voici haute de la porte de la première pièce et de la bénédiction.

« Le 1747, la première pièce du château, nommée Feron dans notre paroisse de Noirmout, a été posée par haut et puissant Cyrrille René Roland du Nodoy, seigneur de la Ville Dary et autres lieux, de haute et de puissante Dame Madeleine Bon du quengo. — Le 24 septembre 1768, le dit château a été béni par nous, Louisignie Recteur de Noirmout, en présence du dit

Seigneur du Noddy, d'escuyer André François Levesque, Seigneur de la Tonetière,
 d'escuyer Alexis Le Moine, Seigneur de Lannay Dausel, et plusieurs Seigneurs Feron
 de la Penouaie, conseiller au Parlement de Bretagne, Seigneur de Penon Quengo et
 autres lieux et de Dame Fie Maclovie Eon de Quengo, son épouse qui ont signé
 avec nous. - De S. Moulton de Lor, Gaultier de Laidat, De S. Moulton de Gouster,
 Eon du Quengo Feron, Jb Le Brun, Rolland du Noddy, Jb Penon garde-moine, Ar-
 mand Fidele Feron, Christophe Peiguet, curé, F. Ruand, curé, Pheruch, curé, Goupil
 prêtre, Feron du Quengo, Feron de la Penouaie, Augier, Recteur.



Messire Jan Baptiste Celestin Feron se maria vers 1730 à Demoustelle
 Françoise Jeanne Maclovie Eon de Carman.

Le mariage naquit.

1732, Claude Penne Maclovie Feron. Décédée à Lhans en 1754 au château.

1733, Joseph Placide Feron.

1736, Marie Bertrand Fidele Feron.

1738, François Chornat Feron.

Julien Feron Placide Feron.

Le 13 octobre 1770, le corps de Hout et puissant Seigneur Jan
 Baptiste Celestin Feron de la Penouaie, Seigneur du Quengo et autres lieux
 vivant conseiller honoraire au Parlement de Bretagne, fils de haut

10
le puissant Seigneur Joseph Placide Fenon du Quengo, aussi conseiller au
Parlement et de haute et puissante Dame Héliène Vincente Guichard, décédée
à l'âge de son château du Fenon, âgé de 83 ans et enterré ce jour dans le
tombeau de ses pères par Messire Simon Charles Guyot, Prêtre recteur de
Guël - Les corps de drap portés par haute et puissante Seigneur D'Audigné
maînis de la Chasse, conseiller au Parlement, de Ventuierilles capitaine
de Vauvau, de Lannay, Seigneur de la Chesnaie, de Ponthiand... Auguste R.
Trois ans après mourut son épouse :

Le 16 octobre 1773 nous avons vu dans le tombeau de la maison du
Fenon le cœur de haute et puissante Dame François Jeanne Mo-
claire Bon de Cammou, V^e de haut et haut puissant Seigneur Jean
Baptiste Celestin Fenon, décédé en son hôtel à Dinan le 10 octobre, lequel
nous a été présenté par vénérable et discret Messire François Recaud prêtre
à Dinan. La cérémonie de la sépulture fut faite par vénérable et discret
Messire Simon Charles Guyot de Chêne, prêtre recteur de Guël - Recaud pr.
J. M. Alex, curé, Gaultier, curé, E. Firant pr. (leur futur de Maun pendant la
révolution) N. P. Leignet prêtre, A. Roblain, acolyte, G. Berget Recteur.

Messire Julien Fenon Placide Fenon se maria à Demoiselle Angelique
Julie Fournier, née en 1739.

Dⁿⁱ Celestin Jean Baptiste Fenon qui épousa Demoiselle F^{te} Nouvel de la
ville Gille. Il fut admis comme conseiller au Parlement de Bretagne à la place de
son père le 20 Février 1778.

François Auguste Fenon.

Marie Fidèle Fenon -

Emeline Fenon - née en 1763.

Marie Ange Coussaint Fenon -

Angelique Fenon du Quengo - Celle-ci se maria à Messire Louis Hyacinthe
François D'Am, comte de Pontfily. né et domicilié à Lannec. Le mariage fut béni dans
la chapelle du Fenon le 11 juillet 1781 par Messire Pierre Leuge Fournier, Officier de
l'Évêché de Rennes.

Pendant la révolution, Dame Angelique Julie Emilie Fournier
veuve de Messire Julien Fenon Fenon habita le château avec quelques uns de
ses enfants - Elle en subit toutes les horreurs - L'inventaire et le prisage des
meubles et effets de la maison du Fenon furent faits et montaient à la
somme de 3.326 livres 18^s, mais tout ce qu'il y avait de plus précieux avait
été transporté au Quengo en Trodoner. Et encore le tout fut volé et
pillé. Les biens confisqués furent rachetés par personnes interposées.

C'est à Messire Marie Ange Coussaint Fenon que revint le
château du Fenon et de ses dépendances - Il se maria à Demoiselle
François de Lambilly qui mourut au Fenon en 1833 et fut inhumé dans la
cimetière de Maun - Paravis du ministre 16 mai 1816, M^{te} Fenon est autorisé au titre de chevalier de l'Ordre.

Reste veuf sans enfants, M^{te} Marie Ange Coussaint de Fenon.
animé de sentiments profondément chrétiens, se montra d'une extrême générosité.

comme la paroisse de Meaumont - C'est lui qui fit bâtir l'école des sœurs de la rue Perroy puis la chapelle, créa l'hospice et laissa 1200^f pour l'entretien de 6 pauvres femmes. Soutint les œuvres paroissiales de tout son pouvoir. J'ai dit ailleurs combien il fut regretté quand il mourut en 1854.

Son frère Célestin, s'était marié à Demoiselle Fr. Navard de la Ville Gillet. De cette union naquirent entre autres, Ange Jean Baptiste Fenon à St. Nizier le 22 avril 1789 - Celui-ci épousa le 1^{er} août 1820, Demoiselle Charlotte de Kersignac de Grizel. Doit quatre enfants et en particulier Monsieur le comte Georges de Fenon, né à Reims en 1825.

Le testament olographe de Monsieur Marie Ange Courant de Fenon, maintenant la rente perpétuelle de 25^f par an pour la fondation annuelle de 20 messes dans cette paroisse - Il légua aussi aux sœurs de la communauté de Meaumont dont le testateur devait avoir fondé l'établissement et tant que durerait cet établissement une rente annuelle de 1200^f payable à la Conscience de chaque année en argent, grains, ou autres valeurs à la volonté du légataire et de l'avis des sœurs avec explication que si leur établissement venait à cesser de subsister cette somme de 1200^f par an serait distribuée par les mains du propriétaire de la ferme du Fenon aux pauvres de la commune de Meaumont en argent, grains ou vêtements comme il le jugerait convenable. Ce legs fut fait aux sœurs de la charité de la communauté de Meaumont spécialement et exclusivement pour celles qui seraient dans l'hospice de Meaumont six pauvres femmes qui seraient présentes et désignées par le propriétaire.

Il légua par préciput et sans part. à M^{re} Georges Marie de Fenon, son petit-neveu tout les immeubles que possédait le testateur dans les communes de Meaumont et de Meul, St. Leger, Gaël, Concreux, St. Leger, l'usupuit au Puy, Ange Jean Baptiste Fenon, qui mourut à Reims le 8 janvier 1866. Cet héritage excita la jalousie des frères et sœurs de M^{re} Georges de Fenon delà des provinces à Montfort, à Reims, en cassation que celui-ci gagna - Vers 1866, M^{re} Georges de Fenon fit restaurer le château et après avoir rendu son château de dracoeur et transporté au Fenon tout ce qu'il y avait de précieux, il vint s'y habiter.

M^{re} Georges de Fenon se maria à Demoiselle Vion de Paris, qui était bonne, belle et riche - Pendant quelques années, il goûta du bonheur quelques moments de bonheur, mais le chagrin ne tarda pas à l'occuper : il perdit en quelque temps sa femme, sa belle-mère, en 1871, son enfant Julien âgé de 14 ans.

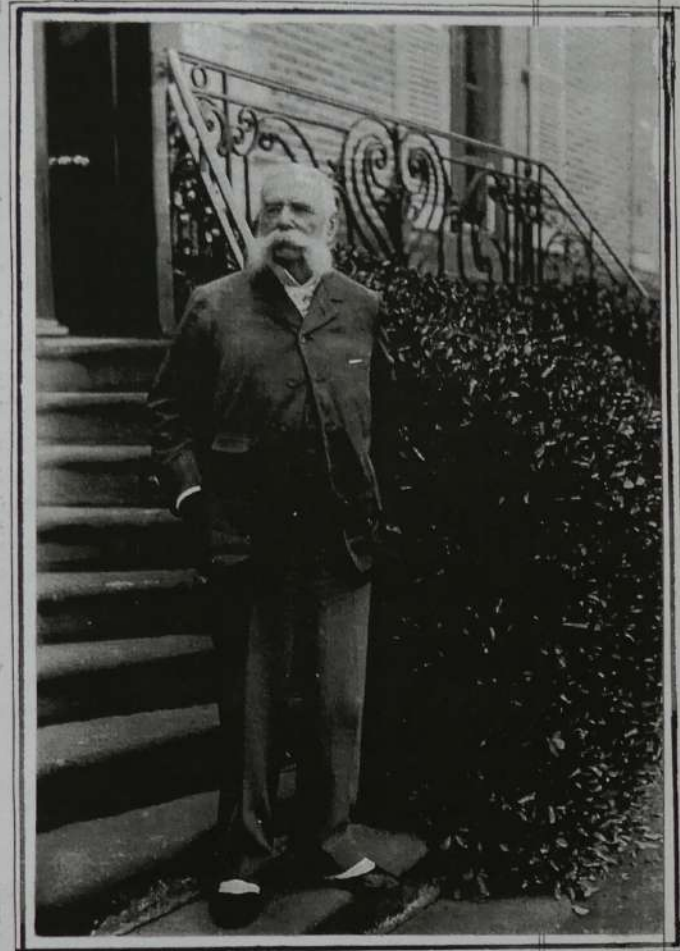
A son arrivée dans le pays, M^{re} Georges de Fenon était indifférent en matière de religion, mais grâce au concours de sa femme, de M^{re} de Rougerel de Guizer, son ami, de M^{re} Bruno, un vicar de Meaumont, il devint chrétien pratiquant. On le vit approcher des sacrements chaque grande fête et visiter chaque jour son chapellet. De 1898 à sa mort, M^{re} l'abbé Cherut allait le Dimanche à St. Nizier la messe dans la chapelle - A l'exemple de son oncle, il favorisa toutes les œuvres de la paroisse par ses libéralités, en particulier les écoles chrétiennes. Aussi sur la demande de Monseigneur Bérthel, le pape Léon XIII en 1893. l'éleva au titre de St. Grégoire - Depuis son élévation de Reims l'appelait similairement son chapitre -

X
retait pas à
ses maisons
Bartholomée
121831. Est
tous les jours
elle Fenon par
ange.

Il était d'un caractère très rif, mais recevait facilement de l'impression d'un moment et écoutait volontiers les sages remontrances qui lui étaient faites. Sa patience était admirable dans les longues crises de goutte qu'il était obligé de supporter chaque année. La violence du mal avait déformé ses pieds et ses mains. Nonostante, Monsieur de Ferron portait fièrement ses nombreuses années et conservait toujours la prestance et l'allure du noble gentilhomme.



Chapelle du Ferron



Monsieur Georges de Ferron décédé à Mayronis le 1905

Quant à son cœur, il était compatissant et très généreux. C'est lui qui payait les innombrables générosités envers les pauvres de Mayronis. On dit qu'il connaissait par cœur le mauvais esprit et les visites multiples en son château où ses parents et ses amis recevaient toujours une joyale et aimable hospitalité.

Mme de Ferron s'était choisie pour Dame de compagnie la cousine Mme^{re} Reybaud, demoiselle Pauline Le Court, de Bugey. Après le décès de Mme de Ferron, M^{re} le Vicomte Georges de Ferron, la guida puis de lui comme intendante de sa maison. Elle fut pour lui pleine d'affection et de dévouement.

Le 28 janvier 1905, M^{re} de Ferron voulut ses habits faire une promenade. Il monta à cheval. Saisi par le froid, il tomba sans connaissance sur le plan de devant le château. Devenu plus malade après une semaine d'alternatives de mieux et de pire, M^{re} le Comte Garel l'administra et le commença le dimanche soir 5 février. Il mourut le lendemain 6 février 1905 après 24 heures de souffrance. Ses funérailles furent faites le 9 février.

La levée de corps fut présidée par M^{re} Garel, entoué de M^{re} Durand, vicar.

M

Madame Clotilde de Ferron, Comtesse de Vendœuvre;
Le Comte de Chavagnac;
Le Comte et la Comtesse de Vendœuvre;
Le Comte de Ferron;

Le Comte et la Comtesse Georges de Montesquiou
Fesenzac, Messieurs Jacques et Eric de Vendœuvre, Mesdemoiselles
Chérise et Odette de Vendœuvre;

Madame Raybaud, Madame G. Larangot, Monsieur
Geoffroy Chateau, Chevalier de la Légion d'Honneur, Madame
Geoffroy Chateau et leurs enfants; Monsieur F. Gaillard,
Membre du Conseil Général et Député de l'Eise, Chevalier de la
Légion d'Honneur et Madame F. Gaillard, Monsieur Charles
Didiot et son fils, Monsieur et Madame Berthier;
Madame Georges Berthier, Monsieur Frédéric Moreau,
Ingénieur Civil des Mines, Chevalier de la Légion d'Honneur,
Messieurs Jacques et Lucien Moreau;

Ont l'honneur de vous faire part de la perte douloureuse
qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Georges, Marie Godefroy
Vicomte de Ferron

Chevalier de l'Ordre de S^t Grégoire le Grand

leur frère, beau-frère, oncle, grand-oncle et cousin, décédé, muni
des Sacraments de l'Eglise, le 6 Février 1905, dans sa 81^e année,
en son Château du Ferron (Morbihan)

Château du Ferron
par Mauron (Morbihan)

Priez pour Lui!

général de Remes, de M^{re} de la Villeaucomte, curé de St. Aubin de Remes, et d'une trentaine de prêtres, de toute la noblesse du pays et d'un grand concours de peuple. Le corps fut placé sur un corbillard magnifique, venu de Remes, Des deux côtés, les pompiers faisaient cortège, puis venaient le maire et le conseil municipal, les fabriciens, les fermiers, la famille: M^{re} de Vandœuvre, fils de l'auteur du défunt, M^{re} de Fenon, fils de son frère, Madame de Montaignon, nièce de M^{re} de Fenon - et tous les châtelains des environs et la foule. L'églier était drapé d'ouvraux de deuil. Pendant la messe célébrée par M^{re} le Vicair Général Demusselle, M^{re} Garch, monta en chaire, monta surtout en M^{re} de Fenon le cœur généreux et compatissant qui s'occupait en bonnes œuvres de tout et tout. Au cimetière, après l'absoute donnée par M^{re} de la Villeaucomte, curé de St. Aubin, de Remes, M^{re} Meisier, maire, prit son dernier tribut de reconnaissance à celui qui avait tant fait pour soutenir les intérêts des Meaunois; M^{re} de la Moirais au nom de l'amitié fait une peinture si fidèle du gentilhomme chrétien et loyal qu'il eut tous les cœurs et son éloquence laissait dans l'auditoire une profonde impression. Il s'était surpassé - Son cœur avait parlé et bien parlé.....

M^{re} Georges de Fenon établissait par testament M^{re} Roybaud légataire universelle au grand étonnement de tous. et M^{re} de Roussignol, un ancien magistrat de Paris, son exécuteur testamentaire - M^{re} Roybaud a continué d'habiter le château pendant la belle saison.

Le Testament de M^{re} Georges de Fenon obligeait le légataire à continuer aux Dames de l'Instruction chrétienne de Meaunon tout ce que Damiens s'établissent qu'elles dirigeaient la somme de 1200^{fr} par an qui leur était faite par lui en mémoire de son oncle auxquelles leur laisser la jouissance de tous les bâtiments, cours, jardins, terres qu'elles y occupaient dans les conditions de prêt et de location où il les en faisait jouir.

En cas de vente du mobilier (évalué d'après l'inventaire à 37.466^{fr} 1/2) de la succession de Fenon, on devait en exclure et conserver en nature les portraits de famille et les objets ayant un caractère de souvenir intime que l'exécuteur testamentaire désignerait.

Le testament interdisait à la légataire de rien réclamer à la société des écoles de Meaunon pour la quote part qui pourrait revenir au testateur dans les divisions sur lesquels était bâtie l'école Desfrères de Meaunon.

Le château et ses alentours sont parfaitement tenus. Les maisons ont une vue splendide sur la forêt de Guimpont une vue cachée particulière. C'est une vaste maison bourgeoise - L'intérieur est tout à fait riche et confortable. Derrière, prairies et grande prairie que limite la route de Meaunon à Guich Damiens, prairies, prairie, puis bois de haute futaie et enfin, bétail rempli d'herbes. On le dit poissonnerie.

A l'entrée du château dans un bosquet s'élève la chapelle dont j'ai parlé.

A sa mort, M^{re} de Fenon était conseiller municipal et président de laïque.

x Huch est depuis 2^e ans le régisseur des propriétés de Fenon - Il habite la basse cour avec son fils, sa belle sœur et sa nièce.

Le Haut Quilbédre.

- Il était divisé en grand et petit Quilbédre - Les deux fermes qui existent encore aujourd'hui gardent la dénomination de grand et petit Quilbédre.

Cette propriété appartenait en 1441 aux Moisan -
 en 1513 aux Thomot.
 en 1599 aux Craussier,
 en 1668 aux Guichard.
 aux Heron - Elle fait partie

des dépendances du château du Ferrou.

Il n'y a plus de traces de l'ancienne maison noble. Ducou avait découvert dans des débris une pierre curieuse et s'en était servi pour fonder de cheminée.

En 1700 Raoul Moisan et Marie Piraich, sa femme.

En 1721 Raoul Oger.

En 1732 Houpas et Marfouasse

en 1732 Thomas Galliot

En 1783 Alexis Simon marié à Guillemette Boscher

en 1793 Joseph Daroine au petit Quilbédre.

en 1799. Duroz.

en 1799 Alexis Simon. encore.

En 1820 Ducou au grand Quilbédre -
 Daroine - en 1860 Poirier.

en 1875 Boscher au petit Quilbédre.

en 1894 Le Floch. Etienne.

en 1907 Moineau au grand Quilbédre remplacé par Lucas 1907

Pelon venant de Paimpont au petit

Les arbres des avenues aboutissant au village ont été coupés, mais on les a récemment remplacés - J'ai fait mention ci-dessus de la chapelle qui s'élevait dans le clos de la chapelle et qui n'existe plus.

La Ville Férier

en 1676 bailliage du Van Férier dépendant du Haut Quilbédre

C'était une seigneurie qui appartenait (1595 - 1679 - 1707) aux de la Fritaye. Julien de la Fritaye se maria en 1672 à Julianne Chartier de la Courche et Chantoux.

Il y avait en 1669, une maison qui portait le nom de botteronie et que Mathurin Pihan habitait - La principale famille qui habita ensuite ce village est la famille Juin. Pierre Juin se maria en 1799 à Anne Marie Moineau de ce village. Leur fils Pierre se maria à Anne Elise du Bourg en 1811 - Sabaguelle unie se dit la femme Boschet qui actuellement encore se trouve dans le village - Une femme possède et conserve avec vénération la statue d'un saint que l'on croit être St. Hubert. C'est de Moineau qu'on la transporta à la ville Férier, elle est probablement un débris de la chapelle de la Folie.

L'ancienne maison noble n'existe plus - On ne voit rien aujourd'hui qui soit digne de remarque.

Habitants

Gervais du Roz marié à Evdine Marfouasse
 + Guissant marié à Marie Anne Marchand

Propriétaire nouvelle maison
 Propriétaire

Ducoux marié à Josephine Marchand	Propriétaire.
Martin marié à Maria Rollet	Fermier.
Jean Polot marié à Anastasie Salmon	Propriétaire.
x V ^{te} Bouchet né Juin - dont le fils marié à une	Propriétaire.
Chébaud du Plais (Famille Bouchet de Gaël)	
Pierre Lebezier de Guigon marié à Jeanne Marie	Cocher au Village - Propriétaire.
Martin	
Mariae Briard	Propriétaire, Journalier.
Mathurin Bourcier marié à Jeanne Marie	Charpentier - Fermier de Polan
Charpentier	qui acheta cette propriété Wood en 1904
Louis Morfonse	Charpentier
Martin marié à une Gicquière Duvaldi.	Propriétaire.
Ce village est d'un abord difficile. Il possède	environ 40 habitants.

L'Abbaye Tenguilly

Il y avait là aussi une Seigneurie qui appartenait aux Tenguilly, d'où son nom, aux de la Haye et en 1671 aux de la Jouye. M^{re} de la Bordenie signale ce village marquant la place d'une communauté de 33 membres au 18^e siècle, laquelle dépendait de l'église paroissiale du Fleu.

La plus ancienne habitation et la maison noble est celle de la V^{te} Martin et de son beau-fils chevalier. Rien n'indique par sa disposition qu'elle fut autre monastère. Il faut croire qu'elle a été relevée sur les ruines de l'ancien couvent. Les autres maisons ont un caractère très marqué de vétusté. Dans l'une d'elle sur une porte, on lit : IH, MARIA 1747² M^{re} JO. MAILLART. En outre aussi une ardoise de vieille date.

Habitants. 63-	Chevalier marié à Françoise Martin.	Fermier de M ^{re} de la Roche Brochant
	- La belle-mère Anne Poloreille nièce de M ^{re} Poloreille marié	devenue veuve à M ^{re} du Rodoy 1790
	Recteur de la Gaillilly.	époux d'une demoiselle du Rodoy.
	Jean Desbois marié à une Mourand	Journalier.
	Mathurin Briard marié à Josephine Chichot	Journalier.
	V ^{te} Moirance. (Les Moirance de Gaël 1840)	Propriétaire.
	- Moirance - Plélan	Ménager.
	Moirance - Gortais.	Fermier.
	Conoir. Guillard	Journalier. Fermier de l'église du Fleu
x	Robillard. Le Jais	Quintier-marchand. Fermier.
	Mourand Le Ray	Journalier.
	Finel. Moirance	- Fermier de Gallée.
x	Daniel. Le Duc	- Ouvrier.
	Dun.	Journalier.
	Renard. Dupont.	Journalier.
	Le Meale. Moirance.	Journalier.
	Laguillé. Grimard.	Journalier.
	Moirance Grosil	Fermier.

Penguily

Cette propriété appartenant aux Penguily, aux de la Haye, Fr. Thérèse de la Haye-
dame de Penguily 1707, aux du Noddy- Rie de la vieille maison, un étang avec
son îlot planté d'arbres.

Fermiers.	1677	Duclos
	1732	Math. Charnat.
	1763	Julien Cosnier
	1787	Math. Hervot
	1790	Joseph Lorient marié à Julie Anne Hervot
	1798	Jean Hervot marié à Jeanne Bernier de Comteaux de la Ville Davy
	1826	De la Touche
	1849	Girel
	1858	Houllier
	1868	Trissant
	1876	Ablain.
	1907	Guillon-Lucas.

La Ville Busel ou Enzé ou encore métairie de la Ville Davy.

C'est une vieille ferme : une pièce de 676 sa mentionne, ville Busel; on
l'appelle aujourd'hui la ville Enzé. Elle a été entièrement reconstruite et
dépendait de la Ville Davy.

Fermiers -	1833	De la Touche -
	1847	Lucas.
	1876	Monsieur
	1907	Perignat marié d'abord à une Rissel puis à une Glastin

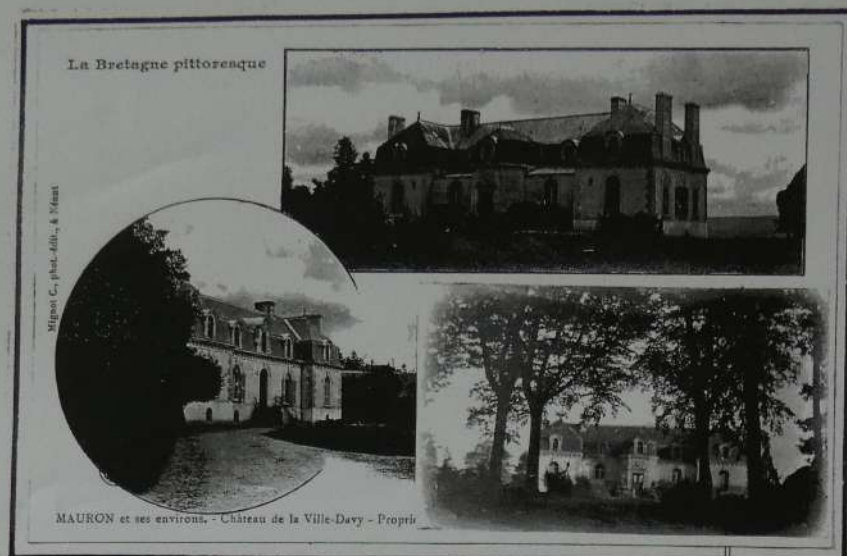
La Métairie Neuve de la Ville Davy ou de la Porte de la Ville Davy

Fermiers	1786.	Jérôme Bionassis marié à Jeanne Guillotin-
	1907	Lucas Le Ray. Lucas Le Glastin.

La Ville Davy ou ville David

1^{er} Le Château

La ville Davy tire probablement sa dénomination d'une famille Davy. Ce qu'il est
certain, elle est très ancienne - On prétend que le château existait
pas si longtemps où il se trouve aujourd'hui, mais au bout de la grande
prairie, sur le bord du ruisseau qui la traverse. Messire Louis Peluge-
Rolland, Seigneur du Noddy se rebâtit plus haut dans une situation
très favorable pour résider l'hiver. Il donna Meunier et des environs.
Un aspect magnifique donne sur la forêt de l'aimant. De loin le
manoir s'élève grandiose. On est étonné, quand de près on le considère
avec ses dimensions relativement petites. Il fut bâti après 1710. dans
le style du 18^e. On l'entoura de grande mur qui furent démolies à une
date postérieure.



Au 15^e et au 16^e siècle, la Ville Davy comme le Boyer appartenait à la famille Lorch.

L'écusson des Lorch étoit d'argent, au sauglier rampant de sable, allumé de gueules.

1^o More Lorch apparaît le premier dans l'histoire de Bretagne. En 1396, il est ambassadeur en Angleterre pour le duc Jean IV. L'année suivante le même Duc le constitue son mandataire pour la reddition de la ville et du château de Brest, que l'Angleterre tenait depuis quelques années comme caution d'une somme que Édouard avoit prêtée. En 1403, il reçoit une nouvelle mission et en 1404, il est envoyé en ambassade en France.

2^o Il eut pour fils Pierre Lorch, conseiller du roi en 1420 en qualité de la Duchesse Anne de France, car Jean V étoit prisonnier. En cette qualité, il assiste au conseil du dernier jour de février de la même année où le Vicomte de Rohan, lieutenant général de Bretagne est chargé de rester à la tête de la ville de Nantes. L'année même, 14 octobre, il assiste au Parlement de Rennes avec la majorité de la noblesse de la province et se ligue avec elle contre la famille Penthièvre ou Clisson. Au compte de Jean Drouon, trésorier en 1420, porte que Pierre Lorch sénéchal de Broëres et conseiller reçoit 150 livres par an, que son titre de sénéchal s'étend aussi sur tout le pays d'Aunay. L'année même il est employé à la réformation de la noblesse de la province. Il avoit épousé Jeanne de Neville, veuve d'un Pierre Beaudois. Il eut six enfants: Jean l'aîné, Gilles, Jean le Jeune, Rollain et deux filles Marie et Jeanne.

3^o Jean Lorch l'aîné assiste son père à la réformation de la noblesse. L'année suivante il prête serment au duc Jean IV avec la noblesse de la Breche de St. Malo. Le Seigneur de Rohan le nomme sénéchal de ses juridictions de Pontivy, Plohaët, Lescelin, Landerne et lui donne une compagnie courable. A la mort de Jean V en 1442, il devient conseiller du Duc François. En 1448, il reçoit mission d'aller à Rouen pour étudier les intentions et les entreprises des Anglais sur le Duché. En 1455, Jean Lorch assiste aux Etats de Rennes en qualité de conseiller.

du duc Pierre. Il y occupa la quatrième place. Sous le duc Arthur III en 1488, il est déchargé du double des enquêtes relatives à la terre fin du prince Gilles. Marie et Marie de Penguily qui apportent la propriété du même nom dans sa famille. Il eut un fils nommé Jean qui épousa Marie de la Perrière, Dame de Coutubert qui ne lui donna pas de postérité.

4^e Gilles Lorek, également fils de Pierre repréenta les bourgeois de Vannes aux États de 1480. Il fut un des officiers de la cour de Pierre II. Il prit en mariage Anne de Renelle dont il eut un fils appelé François.

5^e Son frère Jean, le Jeune, était seigneur du Poulda en 1460. Il n'eut point d'enfants aussi que sa sœur Louise.

6^e Jeanne, mariée à Edouard de la Moussaye, fils d'Hennau, seigneur de la Moussaye, Cécilien et Tostual, avait été fille d'honneur de la Reine de Sicile.

7^e Alain se fit prêtre et en 1486, il était abbé de l'abbaye de Chaumes.

8^e François Lorek, fils de Gilles se maria avec Françoise de Châteaubriant, fille de Pierre de Châteaubriant, seigneur de Beauport en 1487. Il eut deux enfants François et Louise qui épousa le seigneur de Mézières.

9^e François prit en premières noces Françoise de la Trinité d'où deux enfants : Claude et Denise. Après la mort de cette femme, il se remaria en 1503 avec Louise Salmons, fille d'escuyer Guillaume et de Jeanne de la Montuiron, sœur et Dame de d^e Meles. Elle lui donna trois enfants : Eustache, René et Guillemette. Ce double mariage apporta bien des difficultés de famille.

10^e Le premier fils de François Lorek se maria avec une fille de la Ville Dary, il en eut des héritiers. Comme Denise était morte, cette propriété est transportée sur la tête des enfants du second lit en 1560. Cependant Claude était marié et avait eu deux enfants : François qui mourut aussitôt et Gillette qui eut une fille.

11^e Eustache épousa la baronne Françoise de la Roche dont il eut une fille morte sans postérité. Il prit en secondes noces Claude de Neupont qui lui donna pour enfants : Jean, Julien, Grégoire, René et Honoré. Suivant un acte de 1598, René devint abbé commandataire de l'abbaye de Vainport.

12^e Josephine Gillette eut pour tuteur Grégoire de Coriceton en Campénéac. Il reprit les procès communiés par rapport aux droits de la pupille sur la ville Dary et il les gagna. Le quinzième procès ne donna pas le calme des esprits. Gillette se remaria en 1595 à Jean Baptiste de la Jonquière, seigneur de la Perrière et lui mit dans sa main toutes les terres de ses parents du Boyer. De la Jonquière mourut sans laisser d'enfants et Gillette se remaria à Jean de la Roche. Elle eut un fils qui tua un coq d'argentine sur un domestique des Lorek.

en 1638 ce qui lui valut quelques jours de prison.

13

Celui-ci venait avec Julienne Boulidor d'où Jean et François de la Haye. Julienne Boulidor, devenue veuve, se remaria avec Julien Loret du Boyer. Il fallait une dispense. Voici le texte de la demande:

A Monsieur l'Evêque de St. Malo.

Suppliant humblement Julien Loret, esquier, sieur du Boyer, héritier des défunts Jean et Julien Loret, frères, vivants subsécutivement seigneurs du dit lieu du Boyer et Demoiselle Julienne de Boulidor, veuve de feu Jean de la Haye vivant sieur et dame de la Ville Dary.

Dit que de la mémoire des vivants, les seigneurs des dites maisons du Boyer et de la Ville Dary ont été ennemis capitaux tant pour la proximité de leurs maisons que pour celles intervenues entre eux pour divers sujets; entre autres, le 30^e jour d'août 1598. Il y eut arrêt en la cour du Parlement de ce pays entre les Jean Loret et Gaspard Loret, fils du suppliant et Demoiselle Anne Loret, de la part de Demoiselle Gillette Loret, Dame de la Brunellière, mère du dit feu de la Ville Dary par lequel sur ce que les sieurs du Boyer prétendaient la propriété dudit lieu de la ville Dary; les parties avaient été mises hors procès si le mariage accepté sur les dits lieux de la ville Dary quarante livres d'une part et dix de l'autre. Cependant les Jean Loret du Boyer avaient pris partie civile qui demeure encore indécise sans que la prescription soit acquise de part et d'autre à cause des procédures qui ont eu lieu: et qui demeurent pendantes aux cours souveraines. Ces procès et ces haines héréditaires ont été cause que Jean Baptiste de la Jonquière, second mari de la dite Gillette Loret, mère du feu sieur de la ville Dary (de la Haye) homicida Monsieur Pierre Ducloux, prêtre, neveu du feu sieur du Boyer en 1606, d'où un décret de prison de corps, cassé de bans et accusation donnée contre le sieur de la Jonquière le 27 janvier 1607, duquel crime il a été fait de grandes suites pour les sieurs du Boyer. Le décès du sieur de la Jonquière et de la Brunellière et de la dite Gillette Loret étant arrivé, Jean de la Haye de la Ville Dary étant venu à la succession de sa mère continua les inimitiés anciennes des prédécesseurs et on supposait qu'il portait envie aux domestiques des ames à feu contre le suppliant et qu'il avait fait tuer un coup d'arquebuse sur un de ses serviteurs, appelé Le Moigne et sur une légère plainte faite à Hôpital, des informations furent prises, les 2 et 3 janvier 1638 et sur un décret d'arrêt lancé contre le dit suppliant qui fut élargi le 10 du même mois. - Le dit sieur de la Ville Dary, Jean de la Haye, ainsi que Demoiselle Perrine Loret, fille du suppliant, étant décédée, celui-ci fit enterrer sa fille dans la chapelle de la ville Dary de l'Eglise de Meunon, où il a toujours maintenu et maintient toujours ses droits d'ensevelissement, la suppliante (Julienne Boulidor), afin de ne pas préjudicier aux droits de ses enfants mineurs dont elle est tutrice porta plainte à Hôpital, plainte demeurée indécise. - Le 16 janvier 1637

le décès de Julien Lorek, esuyer, sieur du Boyer, étant auiré, le suppléant, son
 héritier, ayant dessein de le faire enterrer en la dite chapelle, ont avis
 que le suppléant Julien Boulidor, assisté de nombre de ses parents et
 amis, s'y voyait opposer par force. Alors il eut recours à noble homme
 Charles Gout, esuyer, sieur du Centre Vallée en Couvrent, conseiller du roi
 et son conseiller à Noirmont pour y rapporter ordre et justice, qui vint
 y mettre ordre, sans quoi, il serait malheur et scandale dans l'Eglise. —
 En conséquence de quoi les inimitiés augmentèrent et le vendredi 19 mars 1638
 fête de St Joseph, Demoiselle Julienne Hardy, vivante femme du suppléant
 et la dite Dame de la Ville Dary, suppléante, étant toutes deux dans la dite
 chapelle et église de Mameur, se battirent publiquement et se quer-
 relèrent jusqu'à faire cesser l'office divin. Plainte fut présentée à la
 Cour du Parlement le Lundy et le sieur Ponsseput, commissaire
 commis pour requérir aux informations vint et obtint arrêt pour ful-
 miner une monitoire. Pour mettre fin à tout de difficultés et d'ini-
 mitiés entre eux et leurs successeurs, et ne trouvant pas meilleur expé-
 dient, les suppléants se proposent de se prêter et se sont promis ma-
 riage — pour parvenir à la solennité duquel, ils requièrent humblement
 Monseigneur qu'il leur plaise d'accorder dispense de l'affinité spirituelle
 qu'ils ont contractée ensemble il y a l'an, lorsque icelle Dame de
 la ville Dary assista en qualité de marraine au baptême de Demoiselle
 Julienne Lorek, fille du mariage du suppléant avec la susdite Hardy
 considérant même que la susdite enfant mourut l'an après son
 baptême — Julien Lorek et Julienne Boulidor.

Archelles Libartay, évêque de L'Isle accorda la dispense en vue de la
 paix projetée, étant à son abbaye de L'Isle le 10 oct. 1634. Il ajouta que
 les deux parties sont chargés d'enfants et obligés d'un de leur travail
 et industrie pour les faire vivre et entretenir.

— Trappée jusqu'à l'effusion du sang dans l'Eglise de
 Mameur par Julienne Boulidor, Julienne Hardy, épouse de Julien
 Lorek, sieur du Boyer, tomba malade et mourut un an après
 1639. — Il y eut un service religieux dans l'Eglise de Mameur
 à la mémoire — On a conservé acte curieux que finissent
 ici à 4 prières pour Demoiselle Julienne Hardy, vivante femme
 compagne de Julien Lorek, seigneur du Boyer, l'anuy et en
 commémoration pour l'âme de défunte Demoiselle Julienne Hardy
 vivante Dame du Haut Doquet, nièce de la Défunte, femme de
 défunt Gregoire Lorek, seigneur du Boyer et en général pour toutes
 défunte de la famille Haut du Boyer, Haut Doquet que de la
 ville Dary.

Or cette Dame Julienne Hardy du Boyer était morte le
 1 septembre 1639 et avait été enterrée le 3 dans la chapelle de la
 Ville Dary de l'Eglise de Mameur. 37 prêtres assistèrent à son
 enterrement et chaque prêtre reçut un souverain de cinquante sols.

et eut 60 jours de lustration. - Son service eut lieu le 28^e suivant. Voici le
nom des prêtres qui y assistèrent et qui reçurent chacun quatre sous.

D. D. Julien Morin	Jean Guerin	Jacques Menjourné	André Allain	Julien Deslors
Jean Loyer	Julien Proust	Julien Fayot	Yves Loyer	Guillaume Guerin
Jean Bernard	Guillaume Meunier	Pierre Morin	Julien Binier	Jean Courmeau
Jean Gaudin	Pierre Parot	Robert Bigani	Pierre Courmeau	Mathurin Morin
Gilles Le Tur	Jean Duron	Pierre Fleuri	Etienne Guichard	Jean Duron
Gilles Jumel	Mathurin Gallon	Honoré Giffart	Jacques Jumel	Guillaume Gual
Pierre Juno	Jean Valmon	Olivier-Elia	Jean Lucas	Julien Proust
Guillaume Lemaire	Julien Estienne	Gilles Lesne		

14 - Julien de la Haye, fils de Jean et de Julienne Bouchard se maria
en premières nocces à Demoiselle Marguerite du Portbaumon. Elle décéda à la
maison de Montorel en la paroisse de St-Maugu le jeudi 30 mai 1669. Elle
demanda à être inhumée dans sa église; ce qui fut fait le vendredi 31 mai.
Elle fut amenée dans une calèche par Pierre Carosche à 2 heures. Le clergé
fut au devant du corps jusqu'à la maison du chœur en Gât. Elle ne laissa
point d'enfants.

Julien se remaria à Marie Thomas de la Courmelaye. Julien mourut
le 24 juin, jour de la St-Jean et fut inhumé le lendemain, jour de Dimanche
25 juin 1679. Il y eut grande affluence de Noblesse. Il laissait à sa veuve
Reine Anne Sybrie de la Haye née le 31 Nov. 1671 qui mourut à la ville Dary
en 1708; François Thirise, né le 8 oct. 1672, qui mourut à 36 ans. et Marie
née le 8 sep. 1675.

15 ^{Marie}
~~Reine Anne Sybrie~~ épousa en 1710 Louis Pelage Rolland du Noday.
« Le 22 juillet 1710 ont été reçu à la benediction nuptiale dans la chapelle
de la ville Dary par moi, prêtre curé de la paroisse de Meaumont sous-signé
Messire Louis Pelage Rolland, Seigneur du Noday, chevalier de l'ordre mili-
taire de St-Louis, major du régiment de Lorraine, et Demoiselle Marie
Reine de la Haye, Dame de la Ville Dary, après un bon fait du prêtre
de la grand'messe, sans opposition, sur le certificat du même bon, de Messire
François Thié, recteur de Crimieux; les deux parties laïssés par Dispense
de M^{gr} Vincent François, évêque de St-Malo, la dispense insinuée et
contrôlée au greff des insinuations ecclésiastiques du diocèse de St-Malo
le 21 juillet 1710. Le dit Seigneur du Noday de la paroisse de Crimieux
et la dite Demoiselle de la Ville Dary de la paroisse de Meaumont: le tout
exché de St-Malo. Ont assisté Escuyer Charles Rolland, sœur de Messire
oncle de l'épouse, Marie Thomas de la Courmelaye, Dame de la Ville Dary, Mathu-
rin Courmeau et Sébastien Marchand, Louis Pelage Rolland, Marie Reine
de la Haye, Louis Duracher, Marie Rolland, Mathurin de la Fougère-
Goussil, curé. »

De ce mariage naquirent Louis Marie Joseph Rolland né le 9 août
1713 et baptisé dans l'Eglise de St-Etienne de Rennes le 11 Mai 1717. Jean Pierre
Hoyacette Briand, vicomte de la Bedoyère et marquis Dame Marie Thomas de la Courmelaye
Pelage Marie Rolland baptisé le 21 janvier 1717 dans l'Eglise de Meaumont-Parsais.
Elle se maria dans la chapelle de la ville Dary le 29 mai 1739 avec Louis de Lamoignon, Seigneur
du Bois-Puis-Malotin, vicomte de Brédon et de Lamoignon au Châtea.

Françoise Lucet et marianne Ab. Duclor. - Cyrille René Rolland du Nodoy né le 11 octob.
1718 - et Alexandre Meale Rolland du Nodoy.

16° Messire Cyrille René Rolland du Nodoy se maria le 18 Mars 1782
à Demoiselle Anne Marie Joseph de Guensue de Brieron fille de Julien
Robert et de défunte Ephise Le Coeur de la paroisse de la Croix Hellem
née à Plumieuz.

D'où Julianne Pelagie décédée le 6 juillet 1783 et inhumée dans la
chapelle de cette église, âgée de 3 mois et 18 jours.

Françoise décédée âgée de 2 ans le 8 sep. 1786.

Elizabeth d'anne Louise décédée le 22 avril 1787.

Julien Pelage décédé en 1763.

Hippolyte né en 1760 dont le parrain fut Charles René d'Andigné
et marianne Hippolyte Radigonde Com de Bigasson.

Alexandre Marie Meale Rolland né le 21 sept 1763

Ethodore Louis Pelage, né en 1761, décédé en 1762

Marianne Reine Rolland née en 1764 et décédée en 1766.

17° Alexandre Marie Meale s'unik en mariage en 1787 à Demoiselle
Angelique Emilie de Camière, domiciliée de fait de la paroisse de
Courvaient de Rennes et de droit de celle de St Jean de Luminville.

Ce sont eux qui habiteront la Ville Dary pendant la révolution.
Messire Alexandre emigna quelque temps. La propriété fut
vendue et rachetée par son propriétaire.

- De ce mariage sortirent Hippolyte né en 1789.

Angé Michel Marie en 1798 - Dont voici l'acte de naissance:
à Paris de la République Française, le 27 messidor à 10 h. du matin a été pro-
fessé devant moi Jean Bapt. Chochoy, agent municipal et officier civil de la
commune de Meaumont et porté au lieu des séances de la commune un enfant
pour lequel il a été fait la déclaration suivante: François Measolier, officier
de garde, demeurant au ce bourg de Meaumont, assisté de Michel Le Jas, âgé de
60 ans, jardinier à la ville Dary, et de Marie Guilloux âgé de 60 ans, les
deux témoins et un parent de l'enfant, lequel Measolier a dit que
après voir vu 10 h. Angelique Emilie Camière, épouse de Messire
Alexandre Marie Meale Rolland du Nodoy, absent, mais faisant lors de
son départ avec son épouse son domicile ordinaire ailleurs de la ville.
Dary en la commune de Meaumont, ainsi que le constate la déclaration
faite à la municipalité de Meaumont, le 30 fructidor, an V, est accouchée
dans sa maison de la ville Dary d'un enfant mâle. - Le déclarant a porté
que l'intention de la mère et celle du père manifestée avant son départ
est que l'enfant porte le nom de Ange Michel Marie Rolland.

Madame Angelique Emilie Camière mourut à 64 ans à la
ville Dary en 1829. Son mari la suivit dans la tombe deux ans en
1832. L'une et l'autre furent inhumées dans la chapelle de la ville Dary.

l'inscription fut donnée
sept. 1816 à M. Leche-
vassier, homme du
bourg, chevalier de l'empire
et le ministre de la guerre
avoir été donné à
M. Marie Alexandre
Rolland, comte
Nodoy, nommé par
ordonnance du 20 oct. 1814

On conserve leurs portraits dans la grande salle du château de la Ville Dary.

18.

Monsieur Hippolyte se maria à Demoiselle de Genouvillac du Ron en l'évêché. Il mourut à Paris en 1865. Intelligent et dévoué, ses deux enfants pour enfant. Monsieur Sèvre Rolland du Noddy.

19.

Celui-ci se maria vers 1860. à Demoiselle Sophie de Blacas de Tégues Comme son Père il était intelligent mais peu pratique.



Anne du Noddy à 4 ans.

Comte Sèvre Rolland du Noddy
Diderot & Co Phot.

Marie du Noddy à 18.

Demoiselle Sophie de Blacas, son épouse
Diderot & Co Phot.

Eudocie et Pierre du Noddy.

Monsieur Sèvre mourut vers 1880. - Son épouse, en 1903. laissant après elle un souvenir de piété de bonté et de générosité. Dans deux fermes situées dans leur chapelle. Ils eurent quatre enfants.

Pierre. - Eudocie mariée à M^{re} de Lescure de Roubaix en quintin. Marie mariée à M^{re} de la Rochechouart de Poitiers et Anne mariée à M^{re} de Pontarice de Pédicac dans les côtes du Nord et actuellement domiciliée à la Bassardaine en L. Manguan dont il est le maire.

20. M^{re} Pierre se maria en 1898 à Demoiselle de la Pende de Clermont. Monsieur Paillet, évêque de Vannes présida la cérémonie et bénit le mariage à Clermont.



Comte Pierre Rolland du Noddy



Demoiselle de la Pende, son épouse

Ils eurent deux enfants Christian et Olivier.
En 1906, l'un des inventaires d'Eglise, Monsieur le Comte René du Noddy fut accusé d'avoir injurié le commissaire chargé d'inventorier l'Eglise d'offensé. Il fut condamné par le tribunal de Montfort à 200⁺ d'amende et à 15 jours de prison sans sursis. La photographie ci-dessous le représente près de la prison. Surgeant la prison avec sonneur.



La famille Rolland du Noddy tient, dit-on, son titre nobiliaire de Comte de Louis XVI qui le lui aurait octroyé à cause des services signalés qu'elle lui aurait rendus. Le Noddy est une tene des Côtes du Nord située dans la paroisse de Lérionneur près de Péroone. Elle appartient à M^l de Pontarive mais à Demaiselle Anne Rolland du Noddy.

L'écusson des Rolland du Noddy est d'argent au chevron de gueules accompagné de trois molettes de même. - Allies : écartelé d'argent à l'épervier de gueules devantant une molette de sable.

Deux moulins à vent dépendaient autrefois de la ville d'avy l'un grand et le petit au rochely. Le moulin à vent se trouvait au bout de la grande prairie. - Ils n'existent plus aujourd'hui.

À droite de la grille d'entrée, la chapelle ; derrière le château un bois de haute futaie qui de loin donne du relief au manoir.

La Ville d'avy 2^e Le Village

Il se trouve situé près du château.

Habitants x Le Fort. marié à Jeanne Guillotin

x Cholet marié à Angélique Logez

Gaudin marié à Marie Durand remède de l'herbe

Royer marié à Emilie Lucas

Raffray marié à Julie Ramel

Tolmelle.

(ancien d'usage) Le Glastin marié à Math. Binault

Rocheux. marié à Marie Grosjean

Propriétaires.

Journaliens.

Fermier de M^l du Noddy.

Journaliens

Fermier de M^l de la Rochelechard

Femme vendue au cas 1719

Propriétaires, cultivateurs

Fermier de M^l de la Rochelechard

Fermier

x Chanciers maîr à Moai. J^e Moatin.
Le Glastin maîr à Mo^e J^e G^equiana.

Propriétaire Lammier.
Fermier de Mo^e de la Roche l'archard
Lapierre vendue 35.000 à un Anglais
de Nantes dans les 10 à Paris 1910.

Le Moulin.

C'est l'habitation, ancienne du Moennier - Aujourd'hui le Moennier est
une ferme qui appartient à Mo^e Jean Guillois - Le Glastin - Lucas en sont les
fermiers. Le tout a été presque entièrement reconstruit.

Anciens moenniers - 1783 Rosel Moinguy.
1791 Jean Le Conte maîr à Anne Bernard
1818 Choralier.
1860. Monice

La famille Le Glastin, vici de Houffragem.

Du Bourg à la Ville Dary, se dressent la croix Moennier, puis la croix Placide

Lannay. - Les Fermes.

Il se divise encore en Grand et Petit Lannay; le Grand dépend du
Boyer et le Petit de la Ville Dary. En 1809, le moulin, à son existence encore
Moennier en était le moennier. On trouve dans les archives. Pierre du Boyer sieur
de Lannay 1679; Raoul Caro, sieur de Lannay; Joseph Biet de St-Méen, sieur
de Lannay 1722; Joachim Boyer, sieur de Lannay en 1723

Fermiers. au Grand Lannay. Godreil venu d'Alfand vers 1869
au Petit. Fossie venu d'Alfand vers 1902.

Il remplacait Guillois, venu de la cour

en 1859. - Fossie est remplacé en 1911 par
Léonel montais, venu de Compigné.

Le moulin à vent de Lannay
se trouvait près du bois de la Balle.
Des meules furent transportées
au moulin du Boz que l'on
bâtitait.

Lannay

Le village.

Habitants

Raffray-Romel
x Bouchard de St-Léry.
x Gardier-Marchand

Fermier de Mo^e de Pontarice -
Journalier -
Journalier Fermier de D. Moai

Le Château du Boyer. ou Le Boyer (1492) ou Bois Boyer

1° Julien Lorek avait épousé en premier mariage Julienne Hardy de
Champ Doguet dont il eut pour enfants Jean Baptiste, Jacqueline et
François

2° Jacqueline se maria avec Noble Homme René Huchet, sieur de
la Moellière. Ils eurent probablement pas d'enfant.

3° Leur nièce Barbe Huchet, fille de Jean Baptiste, sieur de Pécé,
sénéchal de Grinidan, du Moellay, de St-Méen, et de Demoiselle L^e de Pécé.
Ses mariages à noble Homme Pierre Marie Haoussie, sieur de
la Villeaucomte, avocat au Parlement qui mourut à la tête du Boyer à
77 ans le 5^e 1786

4° Leur nièce, fille de Jean Baptiste, sieur de la Villeaucomte se maria à Mo^e Boulaire
de la Ville Moisan qui fut président du Tribunal de Justice à Rennes. Très
habile à défendre les intérêts d'autrui, mais très soupçonné de défendre les siens.
Il eut une foule de procès contre les voisins du Boyer, procès qu'il perdait
toujours.

Nota. Pierre Haoussie, sieur de la Villeaucomte, esuyer, par suite du décès de son père, fut sieur du Boyer.

Corps électif du Morbihan

Sénateurs. — MM. Rieu, de Larnazelle, de Goulaine, sénateur de Morbihan.
Députés. — MM. Lamy, Le Roux, Nay, pour Lorient.
 MM. de Languinais, Brard, pour Pontivy.
 MM. de l'Estourteillon, Forest, pour Vannes.
 M. le duc de Rohan (36, Boulevard des Invalides, Paris), pour Ploermel.

ARRONDISSEMENT DE PLOERMEL

Cantons

Guer, 8,911 hab.; Robert, cons. gén.; Jombaud, cons. arrondissement.
Josselin, 15,088 hab.; Prince de Léon, cons. gén.; Du Rouel, cons. d'arr.
Malstroff, 15,323 hab.; Du Boisboudry, cons. gén.; Collin, et de Montfort, cons. d'arr.
Mauron, 8,501 hab.; Maulon, cons. gén.; Le Borgne, cons. d'arrondissement.
Ploermel, 12,153 hab.; Guillois, cons. gén.; Duchesne, cons. d'arrondissement.
Saint-Jean, 11,741 hab.; Comte de Lajunais, cons. gén.; de la Buharaye, cons. d'arr.
La Trinité, 10,833 hab.; Le Norey, cons. gén.; Perret, cons. d'arr.
 Bureau du Conseil général: Comte de Languinais, président; Caradec, de Pluvy, vice-président; De la Galinière, de Lambilly, Forest, Huguel, secrétaires.
 Commission départementale: — MM. Caradec, président; Comte de Pluvy, secrétaire; Mauduit, de Hervenoasi, de Lambilly, de Day, de Gouyon, membres; Granger, secrétaire greffier.

CANTON DE MAURON

Brignac, 600 hab.; Gastard, maire; Richard, adj.
Concoret, 1,136 hab.; Desbois, maire; Piédérière, adj.
Yéant, 1,006 hab.; de Montcuit, maire; Pinard, adj.
Saint-Brieuc, 788 hab.; Grasland, maire; Berthelot, adj.
Saint-Léy, 345 hab.; Bouchard, maire; Théaud, adj.
Tréhorenteuc, 227 hab.; Jallu, maire; Morin, adj.

de la victoire

Pierre de Croze vous
 préoccupe toujours. Il
 a toujours ses arthrités
 siéurs purulentes au genou.
 C'est pourquoi je vous
 demande de beaucoup
 prier pour lui.

A bientôt, Mon Cher
 Oncle, je vous embrasse
 affectionnement. Amitiés
 à Henri et Noëmi.

+ André
 Vierge P' Anicet



27 août 1916

Mon Cher Oncle,

L'aurai que vous jouez
 de la campagne de
 Boyer, nous continuons
 notre vie traditionnelle
 Amiens.

1916

Photocopie d'une lettre envoyée par Mgr. André du BOIS de la VILLERABEL à son oncle, le chanoine Adolphe de la Villeaucombe curé de N.D. de Bonne Nouvelle (Saint Aubin) à Rennes, frère de Madame Henri de la MONNOYÈRE demeurant au Boyu en Mauzon.

Cette lettre peut intéresser la Paroisse de Mauzon pour la raison suivante : quoique fixé à S^tBRIEUC la famille du BOIS de la VILLERABEL tire son origine du BOIS JAGU, paroisse de Mauzon, et l'on retrouve sur le blason épiscopal de Mgr. André du BOIS (Jagu) de la Villerabel les trois sapins figurant sur un vitrail de la chapelle S^t Anne de Beure, avec la devise "Toujours Vert BOIS JAGU"; le blason des BOIS JAGU étant "d'argent à trois pins de sinople".

Le chevalier Pierre du BOIS JAGU se croisa en 1248 et prit part à la 2^e croisade sous LOUIS IX (futur S^t Louis).

Dans sa jeunesse Mgr. André du Bois de la Villerabel fit plusieurs séjours au Boyu pendant ses vacances de collègue et de séminariste et visita l'ancien manoir du Bois Jagu. Nommé évêque d'Amiens en 1915, il fut archevêque de Rouen de 1920 à 1934, c'est lui qui présida le Comité du Hémorial élevé à S^t Anne d'Aurouy en souvenir des 200.000 beltons morts pour la France pendant la guerre de 1914-1918, (il dut lutter contre l'administration et les franc-maçons qui ne voulaient pas de cette singularité beltonne). Plus tard, c'est lui qui organisa à Rouen en 1931 la commémoration du cinquantième centenaire de la mort de S^t Jeanne d'Arc et fit ériger sur la Place du Vieux Marché un monument, contre la volonté des autorités civiles qui craignaient quelque incident diplomatique,

M^{re} Partie

Au Bureau de police
Comédie en un acte.

Le commissaire de police,
Un brigadier
Célestine

Graindorge, agents de police
Lacartier, cocher de fiacre
Un mendiant
Un gosse.

La scène se passe dans le bureau du commissaire.

La Fanfare de Monnemour
Bouffonnerie musicale.

Sal
Lefebvre
J. A.
G. W.
H. G.
J. G.
J. G.
J. G.
J. G.

ce monument fut détruit lors des bombardements anglais de 1944.

Mgr. André du Bois de la VILLERABEL est décédé à Nice le 2 Janvier 1938 et est inhumé dans la cathédrale de Rouen.

Son cousin (de 10 ans son cadet) Florent, Michel du Bois de la VILLERABEL, prêtre à St Brève, puis vicaire général d'Amiens fut nommé évêque d'Annecy en 1920 (c'est lui qui bûta le mariage de mes parents M. et Mme Georges de la Monneraye le 6 août 1920) et devint archevêque d'Aix en Provence de 1940 à 1945 (il devait être nommé archevêque de Rennes en Avril 1940, mais le gouvernement français s'y opposa, refusant à Rennes un archevêque français). Il fit un séjour au Boje en Juillet 1947 et alla visiter le Bois Tague (c'est moi qui conduisais la voiture mon père).

Retiré à l'Abbaye de Solmes est décédé à Larol en 1951 et inhumé dans la Chapelle St Michel à St Brève.
"C'est lui qui fit admettre St Thérèse de l'Enfant Jésus comme seconde patronne de la France".

le Boje 25 Dec. 1999

B. de la Monneraye
Bernard de la MONNERAYE

2ème Partie.

20 Joueurs pontificaux
à Patay. (2 X 1870).

vidée militaire en deux actes.

de Jernelle, vicillard
mond, son petit-fils.
fied }
nages } nouveaux
essu }
capitaine fusilier
soldat fusilier
" soldat fusilier
" chef, jeune paysan, d'empêcher.

seine se passe chez M. de Surville dans une
aison de campagne, aux environs de Patay.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100

M^{re} et M^{me} de la Villemoisson étaient les propriétaires du Boyer pendant la Révolution. Les archives locales restent complètement muettes sur le Boyer et ses possesseurs. Il faut croire qu'il était inhabité d'une manière ostensible.

Après la tourmente, M^{re} et M^{me} de la Villemoisson l'habitèrent. M^{me} y resta après le mort de son mari. Du temps où j'habitais Maumont, dit M^{re} Toulon, cette maison nouvellement restaurée était occupée par M^{me} de la Villemoisson, appelée la Providence du pays à cause de ses œuvres. Cette Dame est toujours restée dans les souvenirs respectueux des habitants; je me rappelle que ma mère ne nous en parlait qu'avec vénération. Elle avait été la principale fondatrice du petit couvent de St. François dont nous avons parlé. De cette union, il n'y eut pas d'enfants. M^{re} et M^{me} de la Villemoisson moururent à Reims et y furent inhumés.



M. le Chanoine de la Villeaucomte (Ant. des. Rubin de launay)



MAURON et ses environs
Château du Boyer, à M. de la Villeaucomte

9^e

À leur mort, le Boyer passa à M^{re} Françoise de la Villeaucomte, leur sœur, fille de Jean Baptiste et de Dame Houck de Brangolo. Elle maria en premières noces à Demoiselle Françoise Leclercq de Rendoniel qui mourut en couches à 26 ans en 1849 à St. Moise. M^{re} Françoise de la Villeaucomte se remaria à Demoiselle Josephine Besuchet de Reims, nièce de M^{re} de la Villemoisson.

Celle-ci intelligente et pleine d'initiative restaura complètement le Boyer. Des deux côtés du château étaient accolés, les deux fermes qui se trouvaient aujourd'hui, l'une à l'entrée et l'autre derrière. La maison noble n'était flanquée que d'une tour, celle de gauche en entrant, sur. Cette tour haute fut construite sur le modèle de l'ancienne et est d'une date récente 1860. C'est dans la vieille tour que M^{re} de la Fougère tenait en 1606 le P^{re} Pierre Duclot dans un accès de colère. Depuis ce temps, il a couru une foule de légendes accréditées parmi les gens du quartier. On s'en est si bien que jamais à partir de ce moment et par permission le Boyer n'a été possédé en ligne directe.

C'est encore M^{me} de la Villeaucomte qui fit construire les écuries et restaura la chapelle. Ses papiers d'ancien maître de la maison se trouvent à l'église.

M^{re} Hésouise de la Villeaucomte mourut au Boyer en 1875, et sa femme en 1898. Ils eurent tous les deux enterrés dans la chapelle domestique. Ils ne laissent pas d'enfants. Charles Marie Joseph, enfant du premier mariage mourut en bas âge en 1848.

Monsieur Charles Hésouise de la Villeaucomte avait une fille Adolphe qui se maria à Demoiselle Caroline Marie Rouge de la Boizerdais. Ils habitèrent d'abord le grange en Riquigny, puis allèrent à Paris et revinrent la mère et la fille après l'avant du Père à St-Jacut de la Mer.

De leur mariage naquirent Demoiselle Marie Rouge, M^{re} Adolphe, chanoine, curé de Notre Dame de Bonne Nouvelle de Rennes, Henri capitaine d'infanterie à Fontenay, Demoiselle Naëmi qui fut élevée chez son oncle et sa tante au Boyer, c'était la fille adoptive.

6^e Au moment de M^{re} de la Villeaucomte, M^{re} Adolphe, curé de Bonne Nouvelle ou de St-Aubin de Rennes fut constitué par testament héritier du château du Boyer et de ses dépendances. Il laissa à la disposition de sa sœur Naëmi le Château. Celle-ci était mariée à M^{re} de la Moennaye de Eriguier, et avait trois enfants: Yves, Georges, André. La sœur Naëmi de M^{re} Hésouise de la Villeaucomte et sa sœur Demoiselle Marie Rouge y vivaient aussi et avec la famille de la Moennaye y menèrent une vie commune.

Eux ont quitté momentanément le Boyer et sont allés à Rennes pour l'instruction des enfants. Quel marié à sa cousin Angéline en est le garde.

Le Christ du Boyer. Louis XVI pour récompenser un service avait fait don à un de ses affidés d'un magnifique morceau d'ivoire. Un artiste italien de passage le vit et demanda à en faire un Christ. La proposition fut accueillie avec joie et il sculpta le Christ artistique que nous admirons. Il mesure près de 50 centimètres, représente Notre Seigneur mourant avec tant d'expression qu'il pourrait être mis en parallèle avec celui de Tainpont. Le propriétaire donna ce précieux souvenir à M^{re} de Launay de Dinan qui a son tour le mit en la possession de la famille de la Villeaucomte.

Non loin du château faillit la Fontaine de St-Elisac.

Le Boyer - Terres.

- Deux fermes, comme je l'ai dit, se trouvaient adjacentes au château. Elles furent transportées, l'une à l'entrée, qui est faite par Godmil et l'autre derrière le château, appelée autrefois métairie de la Prades ou la Prades, gérée par Pinck. Cette dernière fut occupée auparavant par les Eriguier que M^{re} de la Villeaucomte vers 1837 fit venir de Plozargat puis par les Renouard de Lorcouch. Ces deux fermes appartiennent à M^{re} Hésouise de la Villeaucomte.

Le Boissy ou Boizais (village)

Il s'élevait dans ce village une chapelle dont il ne reste plus que le souvenir. Par là passait le grand chemin qui conduisait de Meaumont à St-Jacut. Pendant l'hiver, ce village est d'un accès très difficile. Habitants Le Boyer - Chébaud

Martel de Guél-Bouchard.

V^{re} Jan - Cocard

Allain - Menin.

Friederice - Jan d'Alifant.

Propriétaire - cette maison brûlée
en 1898 et fut reconstruite.

Propriétaire - cultivateur.

Fermier de M^{re} de la Villeaucomte

Propri. C'est dans leur maison

qu'on établit une école après la Révol.

Le Boissy (ferme).

Elle est située sur le bord de la route et est la propriété de M^{re} de la Villeaucomte. Goss-Simon l'exploitant. Un peu au delà vers quilhac se trouvait une croix que la route a fait disparaître.

La Ville Pierre

Cette ferme dépend de la Ville Douy - Elle est de construction récente 1873 et tire son nom de M^{re} Pierre Du Noday. ^{qui racheta la M^{re} de la Rochelle en 1870} Les terres qui l'entourent commencent à se défricher. Le fermier est Bonus Pollet qui est venu de la Rochette. et avant lui, Hédé, 1875 Du Bois Gerville.

Une grande étendue de lande sépare la Ville Pierre du Boissy. On défriche cependant...

Quilhac ou Quebuac (1469).

Il y avait là autrefois une maison noble, occupée aujourd'hui par le fermier de M^{re} Reybaud du Tignon, Aubin. Rien ne dit de sa plus ancienne splendeur. On a transporté ici la Ville Coursois, et en Guél, toutes les pierres qui avaient quelque cachet ou certaine valeur. La cheminée de la maison principale est restée et porte sur la partie supérieure un écusson.

En 1513 on y trouve Les La Fretaye. - Gilles de la Fretaye, seigneur de Quilhac se maria en 1668 dans la chapelle de quilhac

avec Jean de Coëlesan de Meudignac.

En 1679
En 1690

Marie Groussier, Dame de Quilhac.
Les Duchesne. Escuyer Louis Meuthuier

Duchesne et Suzanne Maunadi, seigneur et Dame de Quilhac en 1694 -

Demoiselle Christine Duchesne âgée de 60 ans décédée à Quilhac le 2 février 1707.

En 1740

Les Gouyon⁺ qui rendent cette propriété en 1746 à Messire Jean Baptiste Tenon de la Ferrounaie. Elle dépend aujourd'hui du Tenon.

Fermiers.

1791 Joachim Bouchard

1811 Branchu.

1830 Friederice

Locher marié à Rosalie Friederice en 1850.

1907 D. Aubin de St-Brianc marié à Philomine Guillon de Montauban en 1880.

Habitants Le Guier - Lues.

Du Courcier - Pincard

Village - Després Jan.

Cultivateurs.

Fermiers de St-Jornel.

Propriétaires.

descendant le
prieur aux de Tenon
Gouyon vendirent
à leur droit de
cens tombales dans
chapelle du Rosaire
l'église paroissiale
Maurin. (arch)

x Gard-Hamon. Fils.
x Gard. Postard, Fils.
Martin-Fiedenwiec.

Martin - Le Dain.
Mauduit-Jau.
- V^{te} Moise. Fursard.
Ferguis.

x Bouchard-vande Gucht

Le Fermier Désiré Aubin, en 1902 acheta de son voisin, Eugène Eon un vaste champ, appelé champ des Allées situé sur le bord de la Route d'Illefauc. En 1903, il y bâtit une maison de service très confortable qu'il habite tout en conservant la terre de M^{me} Reybaud Du Ronan. Cette maison fut bénite par M^{re} David en 1905, 27 janvier.

Non loin de là, près d'un if séculaire la croix des Allées s'élève à moitié ruinée.

La Ville Serestre

Le village est situé sur le bord de la grande route. Il y avait là en 1722 des Chanteux et des Lécors.

Habitants Martin - Desbois de Loscoët
Fiedenwiec - Fursard

propriétaire, cultivateur.
id.

Le Tarcher

Il est placé sur un plateau. ce qui le rend dans la saison des pluies d'un abord difficile. Village des Bons

Habitants - V^{te} Journot - Bedel de Crimoresel.
V^{te} Goss - Meunierie.
Hamon - Allain.

Fermier de M^{re} de la Villeducomte
remplacé par son fils en 1909.
propriétaire - cultivateur.
Fermier de V^{te} Desnoës du Clos.

La Ville Caro

Il y avait une maison noble: en 1669-noble homme Mathurin de la Haye épouse de Julienne Clère. et seigneur de la ville Caro.

Habitants: Compier - Lhermine

Mcounier - Fier.

Allain - Lotier

Kouhy - Lotier

Chibaud - Bonet

Jean T Bonet. Fier.

Désiré Bonet - Fier

Fermier de Rosalie Follouille.

Fermier de Lelère.

Propriétaires cultivateurs.

Propriétaires - cultivateurs.

id

id

id

Un nommé Le Lièvre d'Illefauc vint en 1904 bâtir une maison de planches dans un champ qui lui appartenait et que l'on appelait le Châtelot. Par ses débouchés, il laissa sa femme Ferné d'Illefauc et ses trois enfants dans la plus profonde misère. La femme mourut même dans la misère après quelque temps après.

La Bodinaie.

C'est un des villages les plus éloignés de la paroisse.
Habitants 27 Aubin. Hannon

Fermier de Roger.

Il y avait aussi des Aubin au village en 1776.

Le Borgne - Allain.
Burel - Bouteiller.
Fiedemine Feschard.
Fiedemine
Bouchard - Fiedemine.

Cultivateurs.
id
id
Charpentier.
Fermiers de Pernie.

La Bouche.ès-Chantoux.

A l'une des extrémités du Village du côté des Tumeurs s'élevait une maison noble. qu'un Chantoux avait dû habiter et à laquelle il avait donné son nom. Onthouze Gabrielle Guibanneau, Dame de la Trotape, morte en 1672. Dans le chemin qui conduait aux Tumeurs, on voit encore les restes des murs qui entouraient la cour. Le Corré a construit une maison en 1902 près de là et avec ses débris. J'ai parlé de la chapelle qui existait. Dans le Clos Coude. Dans les archives, il est fait mention du clos de Vèpres.

Habitants 10 Bouche - Martin

Propriétaires - cultivateurs.

Martin - Durat.
M^{re} Boscher - Coude.
Collet - Béance.
Collet - Fresnel (fils).
Le Normand - Blanchet.
Martin - Terquis.
Jagut - Béance.
M^{re} Coude.
Herri - Terquis.
Bouvi - Collet.

Propriétaires.
Propriétaires.
id
Fermier de Blanchet.

x Jagut - Burel. (conseiller d'arrondissement)
Desbois Allain

maison brûlée en 1905.
Propriétaires - cultivateurs.
Propriétaires - cultivateurs.
Fermier d'Allain.

Jagut.
Raffroy - Coude.
Le Lorie de Moëneac - Lucas.

Fermier de
Fermier de Bellouard de Nante.

M^{re} Guinard - Jaller. venu de la Ville d'Alain
M^{re} Erigueny fils des vicomtes de Ploum
Le Borgne - Allain - Fich
M^{re} Jagut.

Propriétaires.
Propriétaires.

Fiedersche - Boscher

Les Tumeurs. Le Temaro (1652).

Village célèbre par son puits, si impraticable dans la mauvaise saison. Je ne sais si la réputation d'innocence qu'on a donnée aux habitants est bien justifiée. Les Allain, Les Fiedemine, Les Gullen existent là depuis très longtemps.

Habitants d'Allain-Friedenric.

Allain Gallon.

Beyon. Guequel.

Burel. Bebeland

x Perot

Delalande - Gallon.

Briard - Gallon.

Friedenric. Gallon.

Allain Delatorche

Gallon. Friedenric

Finsard - Gallon

Friedenric. Martin

Allain - Guequel d'Illefont.

Delatorche Friedenric d'Illefont.

Allain - Poiquet. Com.

x Pèpiot Guillaudin du Clos.

La Ville Martin.

Vieilles Habitations 1606. et 1616. C'est là chez Coudé que fut arrêté le Rector de Meunon, M^{re} Semoine pendant la Révolution. Le village est éloigné et difficile à aborder.

Habitants. Meunier - André.

V^{re} Jaquet. Gaudin.

Chartier - Tachet.

Coudé - Coudé.

x Jalais - Jan.

x Laurent Renouard vassal d'Illefont.

Le Valide

Le village peut avoir un kilomètre de longueur. Il se divise en haut et bas Valide. L'écoulement n'est pas facile en hiver : il faut traverser le ruisseau du Guentais, grossi alors par les pluies. La route que l'on franchit depuis si longtemps, serait d'une bien grande utilité pour desservir le Valide au sud de la Ville Martin. C'est là que se trouve le château des Croix; au milieu, la paroisse de la Chapelle au sud, les petites pendant la révolution.

Habitants. V^{re} Friedenric. Jone.

Régoli - Friedenric.

Friedenric - Hue.

V^{re} Rolland. Dabané.

Dabané Friedenric.

Gicquière Briard.

Feuillat. Fontaine.

V^{re} Feuillat. Briard.

Prosper Feuillat.

x Cartuilli Fernichot. vassal d'Illefont. 1904.

Bernard - Feuillat.

Fermiers de la V^{re} Friedenric.

Propriétaires - cultivateurs.

Fermiers de Létoumel.

Fermiers de M^{re} de Meunon.

Fermiers de l'abbé de la V^{re} Meunon.

Fermiers de V^{re} Jan.

Propriétaires - Cultivateurs.

Propriétaires.

Propriétaires.

Propriétaires - cultivateurs.

Fermiers.

Fermiers.

Fermiers de M^{re} de Loisy.

Fermiers de Dame Lemaire.

Prop. cultivat.

Propriétaires. Cultiv. conseillers municipaux.

Lucas. Perot de Guilhae.	Fermiers de Huel
x Huet Grosland	
Countel. Chartier.	
x Papiou. Lohier	Cultiv. propri.
Martin. (Huet) de St. Brieuc de Meunier.	
x Gaudin Briand.	
Marion. Coisbot.	Fermiers de l'abbé E. Ducloux.
Coisbot. Countel venus de St. Brieuc.	
Penuchot. Fiedemier.	
Posnie. Quelhae.	Fermiers de Martin.
Morin. Jaulme. venus de Brignac.	
Guillard.	
Rigoli. Jasse.	
x Couët. Grosland.	Cult. propriétaire.

Cranne

Il y avait là de vastes terrains incultes sur lesquels un moulin à vent appelé du nom du propriétaire : moulin du Cardinal. servait en une partie la sapins les fûtes. M^{re} Grenille acheta ces landes, bâtit deux fermes et déficha après 1830. Il les rendit ensuite à M^{re} de Meurc qui des lots vendus - ... Devant les habitations se trouve la fontaine de St. Uel; on y va en pèlerinage.

Fermiers.	en 1854	Don.
	1858	Guillard
	1860	Grosil. Martin.
	1867	Hervouet
	1877	Bar.
		Grosland.
	+ 1907	Hamon.
	+ 1907	Don. venu de St. Brieuc.

Le Rox. Les moulins

Ils se trouvaient non loin de la route qui va de St. Brieuc de Meunier au Pont Ruelland. Le moulin à vent n'existe plus; les dernières pierres ont été récemment enlevées. Le moulin à eau sur le brel a été la proie des flammes en 1900. D. Penicoli l'habitait avec sa famille. Depuis il est abandonné.

Meuniers	1678	Allaire
	1763	Yves Guilleminot
	1770	Cardinal; Jacques Cardinal âgé de 34 ans meurt en 1793 au moulin de Rox.
	1828	Le Comte
	1900	Penicoli.

Le Rox La métairie.

Ancienne maison noble qui était le berceau de la famille de ce nom. En 1306 Renaud de Montauban est seigneur des Rox. D'après M^r Le Moine elle appartenait aux Rox, Lort, Montauban et Volvire. Pendant la révolution « la métairie du Rox située en Maunon appartenait précédemment à M^r de Plessis de Grandan. fut mise en vente et adjugée à M^r Bescher. Ce M^r Bescher était juge de paix à Maunon en 1811. Aujourd'hui on n'y voit rien qui rappelle son noble nom. Le Maître venant de Maunon fait valoir cette métairie qui appartenait au Vicomte de Pontarice.

Fermiers.

1737 Joseph Ferrière

1788 Joseph Guillotin - Louis Benoit.

1850 Renouard

1859 Nicolas.

1907 Le Moule Oréal - Le moule fils Ducou. venus de Maunon

Le Rox Le Village

Le village assez considérable s'agrandit encore peu à peu. de nouvelles habitations s'élèvent. Sur le cimetière patris existent encore les deux énormes chênes, mais l'un par ses cavités indique une fin prochaine. On raconte qu'on avait mis autrefois une statue dans l'un de ces chênes, mais qu'en grossissant, le chêne avait englouti la statue. Les légendes abondent sur les chênes. Une petite chapelle serait bien placée sur le milieu du cimetière et rappellerait aux gens si enclins à la négligence leurs devoirs religieux.

17 Le Habitant. V^e Ferrière. Renard.

Sur lige. conseiller municipal.

V^e Guillotin

Gervais (Guillotin) de St-Brieux de Maunon. Coiffeur, propriétaire.

Le Moule Bescher

Journalière.

Le Moule Guillotin remplace les le Breton.

Duclos Desquelch de la d'Andrieu

Prop. cultivateur.

Corde - Guillard.

Prop. cultivateur.

M^r Guillard. Pédiculaire.

V^e Le Breton.

Guillotin - Gaudin.

Possie - Fauchille.

Journalière.

Costard. Fauchille du Val de.

Prop. cultivateur.

Fauchille Bon.

Pellerin (Fauchille) de St-Brieux.

Fermier de St-Brieux.

Coche Guillotin.

Fermier de M^r Maunon.

Le Breton. Pédiculaire, parti pour le Bonie.

Prop. cult.

x Fichet Ferrière. Les Fichet des Brion de Maunon.

Prop. cult.

Guillotin Ferrière

Bouchard Guillotin

Fermier de Maunon.

Hubert Guiguel

Prop. cult.

Le Duc Ferrière (Le Duc de Maunon)

Journalière.

Le Duc. Huet.	(le Duc ex tunc de Hœmoul) Journalier.
Y ^{re} Le Duc. Huet.	Prop. Cult.
Y ^{re} Foucili. Pardi.	Prop. cult.
x Fichet. Foucili.	Prop. cult.
Moussisse.	
Briand.	
Roche.	
Y ^{re} Burel	Prop. cult.
x Allano.	

Le Pont Ruelland surnommé Casse-casserole.

Il y a 60 ans, ce village n'existait pas. Pas de grandes routes, c'était un quartier inculte et désert. On l'appelait les landes et communs de l'Ét. le 15 juillet 1810, une pétition est présentée par M^{re} Charles Feni Boulaire de la Ville Moisan, juge à la cour d'appel à Rennes, en qualité de mari et procureur de droit de Dame Marguerite Hémoussé de la Villeauconite, tendant à obtenir une distraction de 15 hectares de terre à se prendre dans les landes et communs de l'Ét. en cette commune de Meaumont. Il fut répondu qu'il n'était pas possible à la municipalité de consentir à la demande de M^{re} Boulaire. Cependant on nous dit que un peu plus tard M^{re} Boulaire de la Villemoisan aurait fait un marché très avantageux en achetant en bloc ces communs et en les revendant en détail.

Humilié de cette solitude, une maisonnette fut bâtie ^{par la Geneviève du Couderc M^{re}} Elle était habitée ^{par} par des Bribins. C'est là que la Bonne sœur Rosine du Val-de-réunisait ^{avec} les enfants des alentours et les instruisait. On donna à cet endroit le nom de Pont Ruelland, appellation du Pont qui se trouve un peu en dessous sur la route d'Allifant. Le Fils Salomon y vint ensuite tenir un petit commerce et un débit de boissons. Quand le conseil municipal, épris de laïcisme, voulut y construire une école de hameau, propriété publique, on expropria Salomon d'une partie de terrain situé devant la maisonnette côté de la route. L'école fut construite vers 1884. Comme on avait pris trop de terrain à Salomon. Finalement, le maire ^{de l'époque} vendit le surplus à Hamini de Brignac qui bâtit la même pour faire concurrence à Salomon. C'était une indelicatise sous nom. Le village s'agrandit peu à peu dans la suite. On appelle aussi le Pont Ruelland casse casserole; voici l'anecdote qui justifie cette dénomination. Un jour un vglustier de la Villedary se trouvait chez un contourier au pont Ruelland. Il prit une casserole qu'il remplisit de vin. voulant le chauffer, il posa la casserole sur un trépied boiteux ou mal placé. Descende la casserole s'ébranla et se brisa. D'où le nom de casse-casserole donné au Pont Ruelland.

Hamini, qui se fait un titre de gloire d'être bon républicain, a établi une école en 1900. M^{re} Pans en 1905 a rendu par parcelles tous les morceaux de terre du Pont Ruelland et qui dépendaient de la commune de Dœst.

Habitants Salmon - Gardier - Hamon. Prop. cultiv. Aubergiste - Epicier.
 x x Hamon de Brignac-Johin. Marché de Boi, cultiv. Aubergiste - Epicier
 x Courteil - Guillotin Prop. Marchand.
 x Guillotin - Junel. - Cordonnier - prop. épier. Aubergiste
 x Deux institutrices (depuis 1904) qui ne vaient jamais à la messe.
 En 1907, Hamon sollicita avec son ami Le Roux une boîte aux lettres pour le quartier, et ils l'obtinrent naturellement. On voulut mettre à contribution les gens de la contrée qui refusèrent presque tous de contribuer pour l'installation.

Les Fossés

Village sur la route d'Alfaut qui n'offre rien de particulier à signaler.
 Habitants Ducon de Gaël - Costard Propri. Journalier.
 x Eon Vague de Guilliers. Cultiv.
 x Jotte - Burel - Valéri. Charpentier.
 Penin - Gardier. Courreur.
 M^r Hamon - Jallu. Prop.
 Eon. Journalier chez Gallé
 x Coudé - Morin. Fermier de Le Roux (postier)
 Hamon (enfant). Prop.
 Bonamy. Prop.
 Marchand Costard. Prop. cultiv.
 x Guillotin - Junel. Ancien fermier de Le Roux.

Le Condray - Mathman.

Le Condray Mathman est différent du Condray Baillies sur la route de Guilliers.

Habitants: Duclot - Salmon. Cultivat, maison neuve
 Fiedenier - Martin. Charon. maison neuve.
 Fiedenier (Marie Louise).
 Guillotin. Aubergiste, jardinier maison 1824
 Salmon - Rolland. Cultiv. propriét.
 Costard - Chanderel. Cultiv. propriét.
 M^r Rolland - Salmon. Cultiv. prop.
 Bouvier - arrivé en 1907. Fermier de Bélier Salmon.
 x Daniel - Hamon. Ouvrier.
 Gomboue - Ferguis. Journalier.
 Proussard (filles). Carboneur.
 M^r Fencoli - Moineau. Venu du Moulin du Rœx quand il fut brûlé.
 Fiedenier - Cheand.
 Coiratel - Salmon. Vieilles maisons 1781. rénovées après incendie 1904.
 Fiedenier - Guillotin. Cultivat. prop.
 Pinel - Olivier.
 x Ferguis - Junel. Carboneur, piens ou verges.
 Duclot - Meignot. Cultiv. propriét.
 Junel - Alloin.

Monterblot

^{4^e} - Ramel - Lucot.

Morice - Com. Morice fils - Desbois du Grelay

Fieducière (filles)

Salmon

Giguière - Giguière.

^{1^{re}} Giguière - Bonamy.

Le Roy.

Guillard - Salmon.

x Jehannot - Fontgenard.

^{1^{re}} Gaudin - Duclot.

Duclot.

x Mignot - Duclot.

Desnois - Adia.

Guillard Mounier

Le Jeune

Il n'y a qu'une femme - Gaspard de d^e Brieux de Maunon
marie à Anne Marie Baisi ou est le propriétaire. et l'habite.
La croix du Jeune est une vieille croix de bois; elle mérite d'être com-
pluée.

R. On peut aussi rattacher à Monterblot la nouvelle
ferme construite par le ^{1^{er}} Chicoane d'Ellefont. Elle est située à
la sortie du Bourg de Maunon à droite sur la route qui conduit
à Ellefont. ^{au-dessus de la grande chapelle.} Le Meale - Guillotin en est le premier fermier.

Non loin de là sur le bord de la route s'élève une croix qui se
trouvait en 1905.

La Bouche Regault

Village des Bigani et des Bonamy en 1600 et en 1700. Plusieurs
maisons antiques aux portes larges et cintrées. L'une d'elles de Maunon
porte la date de 1699 et est décorée d'une statue de la Vierge. La se-
conde la chapelle dédiée au Saint Sacrement. La croix Martine se
trouve aux alentours.

Lairy

Le Roy - Beignon

Erignot - Chibaut

Chibaut - Peschard.

Nogues - Bernard Duclot

La famille Nogues venue d'Alfordie. Le Fer, la Noie et prospectent les enfants parties pour l'université.

^{1^{re}} Desnois Giguière

Desnois Salmon venu du Poudray Mathieu -

Jean d'Ellefont - Guillard.

Guillard - Menage de Mignot.

Le Polanc

Fieducière - Milet d'Alfordie.

Chamon.

Cultiv. propriét.

Currier Chamon.

Cultiv. fermier de M^e Coude.

Mounier.

Journaler, Eissard.

Cultiv. prop.

Currier.

Journaler.

Mounier, prop.

Chasparier

Fermier de l'abbé de la Vallée

Le bouvier

Fermier de M^e Desnois

Propriét.

Propriét. conseil. mun.

Cultiv.

Cultiv. p. conseil. municipal

Courrier.

Cultiv. vieille maison

Guillard (enfants)
 Bouée - Besnier
 Bouée - Bouée -
 V^{re} Salmon - Royer
 Mourier - Guillotin
 Meacé - Le Breton - Pinel.

Cultiv. prop.
 Bismarck
 Cultiv.
 Cult. fumier de Bismarck. Boue
 Cultiv.
 Fermier de Duclot.

Le Désert

Il ne justifie pas aujourd'hui son nom, car c'est un village assez grand et bien habité. Il y avait là une terre noble en 1400 appartenant à Pierre Le Roux. La métairie noble fut acquise par Guillaume Allain et en 1676 possédée par les enfants de M^{re} Christophe Cronchard et de défunte Jeanne Allain, sa femme, fille du dit Guillaume. Sur le chemin de Coudray au Désert se lève la croix des Piétons.

Habitants x V^{re} Guillard - Bouée femme Meacé

x V^{re} Guillard - Bouée Meacé

Mourier - Le Duc

x Jamet - Journot.

Enicult. Mourier.

Bouée - Bouamy

Blot - Raffray

Corroir - Hébrion

x Forgeard de Meillac - Delugeard de Van.

Groseil - Tocard

V^{re} Duclot. Toloreille.

x Guillard - Duclot.

V^{re} Olive -

Ancienne maison Voignot : calice dessiné et daté 1704.

x Jagut - Guillotin pro. Ferme achetée de J^h Paris vers 1903.

Jotte - Simon.

x Boudo

Dandindu Grotay - Toloreille de la Croix Helton - Prop. Cultiv.

Toloreille - Gallon.

Cultiv. prop.
 Cultiv. prop.
 maison où est né hab. Pour colonisation.
 Fermier de Bismarck. Journal.
 maison de l'abbé Journal. où il est né.
 Ouvrier. locat.
 Cult. prop. (maison. Bigane, cachet.
 Cultiv. prop.
 Cultiv. prop.
 Ouvr. locat de Jagut.
 Fermier de Meillac.
 Cultiv. prop.
 Cultiv. prop.
 Charpentier.
 Pâtissier.
 Prop. Cultiv.
 Prop. Cultiv.

Le Clos - Le Cloe

Ce village est situé à gauche et à 100 m. de la route de Meillac à St-Brieux. Il est bâti sur le roc.

Habit. V^{re} Desnois - Conde

Ducou - Marchand

V^{re} Besnard. Girard.

V^{re} Guillotin - Chébaud.

Guillotin (enfants)

Prop. cultiv.
 Fermier.
 Prop. cult.
 Prop. cult.
 Prop. cult.

Le Blane. Le Duc
x Malinge. Martin
x Guillemot

Prop. cultiv.
Cantonais.
Ouvrier.

La Ville Troger

Elle appartenait à la famille Feist. Pierre Feist, seigneur de la Ville Troger, sénéchal de la juridiction et de la baronie de Mamon mourut en 1662. Ses héritiers occupèrent après lui la maison, la métairie noble avec ses vergers, ses jardins, ses bois à haute futaie prairies et autres dépendances, la forêt Boislesne autrefois de la maison de la Folie. René Feist se maria en 1788 à Louise de Kanguel. Il fut seigneur général de la Baronie de Mamon, et intendant de tabac à Florenel. En 1820, la Ville Troger était la propriété des Terrault. et aujourd'hui de M^r Paul Danion qui habite Rochol. Il a fait d'importantes dépensements sur le bord de la rivière. On ne voit rien dans les habitations qui puisse donner une idée de l'antique noblesse.

Fermiers.	en 1789	Coackim Royer.
	1792	Erasmee marié à Guillemot, L.
	1798	Jean Baptiste Biance.
	1819	Lucas.
	1831	Delatonche.
	1907	Prieux venu des environs de M ^r Gellroy (Nantes). La ferme est louée 2.500 ^f

La Rochette.

Morin, seigneur de Lisle habitait la Rochette en 1737. L'Église se trouve au bas du Village et fait la limite de la paroisse de ce côté. Avant 1831, il n'y avait qu'un mur pour l'appeler Le Tour des Landelles. Le conseil municipal d'alors proposa comme urgent de le reconstruire. Un calice fut pendant la révolution jeté dans la rivière pour être dérobé aux dépri- dations des bleus. L'Église de S^t Pierre le possède et il porte cette inscription : Le calice a passé la révolution dans la rivière de la Rochette.

Hamon. Moinesie.	Fermier de M ^r Desnois
Rebat. Rebat	Amburgisti. cultiv.
Mouaud. Duc.	Fermier de folle.
Guillot. Certain. vassal de la Ville Terrier.	Fermier.
Urvois. Brondéto.	Journalis

R. De ce village sortit la famille Poiguet si influente il y a 50 ans.

Carailhan

Jean Dural était seigneur de Carailhan en 1672. En 1688 les métairies et moulin de Carailhan dépendaient du Poir de la Roche et appartenait à Joseph de Volvire de Ruffe, chevalier seigneur des châteaux. En 1721, François Deschênes y était meunier et en 1725 Louis Deschênes y était propriétaire. Etage sur une colline, à peu de distance de la rivière, ce

village a une position aussi curieuse que charmante. Il y a peu de monde par suite peu de mouvement. Parailhan aujourd'hui si calme, fut en novembre 1886 le théâtre d'un drame très émouvant. De toutes les familles qui s'y trouvaient la famille Jallu était la plus estimable et la plus prospère. Sa fortune ne laissait rien à désirer : de nombreux et vastes champs, la propriété de deux moulins : l'un à cause de Parailhan et de moulins, à vent de Volet. En un mot le bonheur aussi parfait qu'on peut le souhaiter avec monde régnait extérieurement dans cette maison. Désiré Jallu était marié à Anne Marie Gégouas en 1858. Le Père était mort laissant à sa veuve plusieurs enfants : Ange, François, Désiré, Esther, Marie, Cimie et Pierre alors au grand Séminaire de Vannes. Esther avait toujours été depuis l'âge de 7 ans chez M^{re} Jallu, son oncle, Recteur de Loyat. A l'époque où se passa le fait que je vais raconter, M^{re} Jallu pour des raisons très sérieuses avait congédié Esther et pris Marie à sa place. Pierre donc se préparait au Sacrament au grand Séminaire de Vannes, tous les autres membres de la famille étaient à Parailhan et vivaient en parfaite harmonie.

C'était en 1886, Poloville Du Divers, ayant absolument besoin de farine, se rendit au moulin de Parailhan. Voyant tout fermé au moulin et ne trouvant personne, il monta jusqu'au village. La porte également close ; mais à l'intérieur régnait un tapage infernal. On entendait des voix, chantant une sorte de cantique : paroles saintes, on y ajoutait, et après chaque couplet, les fûts vides, les cuves résonnaient sous de vigoureux coups de bâtons, administrés aussi rapidement que des coups de baquette de tambour. Tout ce tapage était fait par Désiré et François qui s'étaient enfermés dans le cellier. Intrigué par ce bruit de voix et de bâtons, Poloville poussa la porte qui n'était pas fermée à clef, et pénétra dans la maison. Le spectacle qui se présentait à lui était si étrange qu'il n'en pourrait croire ses yeux. « Semblable à la maison, dit-il à la première personne qu'il rencontra, se trouve un tas de robes de nuit, de blouses et de robes apparaissant avec pieds chaussés de sabots enroulés de sang ; il doit y avoir là un cadavre. Dans un coin du foyer la mise est assise, singulièrement enveloppée dans une grande couverture qu'elle ramène mystérieusement sur sa figure. Elle a fait un regard vers moi lorsque je suis entré et lui ayant demandé si elle tout ce que celui voulait dire, elle m'a répondu d'un ton sec et à cœur : « Tout point la vos affaires, occupez vous de ce qui me regarde. » Voilà une Diabole d'affaire, poursuivit-il, je n'y puis rien comprendre, mais je vais immédiatement à Meuron pour en informer la justice, le maire et tout le monde.

Comme Poloville s'en allait, en passant à la porte d'une maison du village, il entend d'autres cris, des paroles dures, des déclarations sur une tonne prophétique, « c'est l'âme d'un ange de démon ! » l'ange du ciel descend pas, tout est perdu ! l'ange du ciel, descendait à faire dessein les choses. Il entre dans cette maison et il voit Ange Jallu, son frère

écumant de rage et barant, attaché au pied d'une table. Probablement après avoir commis le meurtre, Ange, devenu fou, était sorti et avait parcouru le village menaçant de tout mettre à feu et à sang. Il était entré dans une maison un crucifix en main et le regard enflammé, puis fut au lit d'une femme âgée. Il lui frota les joues avec le crucifix si violemment que le sang en sortait. À côté du lit se trouvait dans un berceau un jeune enfant auquel le furieux dit en le caressant : « Je ne t'aime pas mais petit, mais cette vieille Dammie m'aime pas le bon Dieu, il faut qu'elle s'en aille ». Quatre hommes solides survenant alors s'emparèrent d'Ange et l'empêchèrent d'exécuter ses sinistres desseins en l'attachant à un poteau. C'est là que le trouva Tolareille qui continua sa route vers Miquon.

Une fardaput s'était faite un attroupement autour de la triste maison. On parle, on discute, personne ne oserait rien entreprendre. Les gendarmes arrivent. Ils entrent et les assistants avec eux. On voit alors tout ce qui s'était passé. Sous le tas de baillots, de blouses et de ceintures se trouvait le corps échevigné d'Esther. Des morceaux de cervelle collés contre les meubles attestaient la violence des coups portés sur la pauvre fille. La mère qui était assise dans un coin du foyer avait une joue enfoncée et les genoux saignés presque complètement. Désiré et François continuaient leur tapage.

Comment expliquer cette folie si subite dans une famille si saine ? si honnête ? et si heureuse ? C'est un point difficile à éclaircir. Quelques uns l'ont attribué à des lectures.

Priérement on avait déjà remarqué quelques Démillaments d'esprit chez Ange. Une personne arrivant un jour au matin en plein midi y trouva sept chandelles allumées, et Ange allant et venant avec une seule chandelle à la main. Voir un homme affolé n'est pas encore terrible. et très surprenant, mais ce qui est étonnant c'est que la folie se soit emparée de tous les membres de la famille en même temps. On se voit tout de suite qu'il y avait dans la famille une prédisposition de démence.

Le retour d'Esther qui avait été élevée loin de la famille et qui n'était point sympathique à Carailhan fut l'occasion de cet événement malheureux. M^{re} Noyl, vicairie de la contrée, ayant en effet demandé à Ange : Pourquoi as-tu tué ta sœur ? Ce n'est point ma sœur, répondit-il, elle est de Loyat. Pourquoi venait-elle nous ennuyer ici. — Elle avait 21 ans.

On emmena à Vannes Ange, Désiré, François. Et pendant qu'Ange avait toute sa lucidité d'esprit. « Nous allons en pèlerinage à St Anne », lui dit-on. « Oui, oui, je suis où vous me menez ». On les mena ensuite, le premier jusqu'à Plœmel. « Nous allons coucher ici cette nuit, demain nous continuerons ». « Oui », répondit-il, « vous ne me menez pas jusqu'à ». Le lendemain matin, on le trouva mort. — Rendu à Vannes François, réchappa 15 jours ou trois semaines sans prendre aucune nourriture. On croit

qu'elle avait toute sa raison. Disant resta quelque temps à Lescroche, puis mourut de chagrin. Il vint jamais l'air d'un fou, quant à la mine on la conduisit à Meaux pour se faire soigner. Elle survécut quelques années.

Pierre Dubouche la soutint et sortit à son grand regret du grand séminaire. Il avait fait ses études classiques à St. Pierre. C'était un jeune coïssé plein d'esprit naturel. C'est évidemment Doulloume mit obstacle à sa vocation. Il revint à Carailhan traîner une vie de tristesse. Dès lors il se tint à l'écart; jamais il ne voulut accepter aucune charge publique. Son honnêteté et son bon sens pratiqué lui concilièrent l'estime et la confiance de toute la curie. On n'entreprenait rien d'important sans consulter Pierre Jallu. Il mourut à la Cousine Germaine Jeanne Marie Trissac.

Deux mariages naquirent: Pierre, Ange et Marie Jallu. La paix et la bonne entente régnerent dans le ménage. Une maladie de poitrine emporta de Pierre, le mine pendant quelques années et l'emporta trop tôt pour ses enfants. Il s'était toujours montré ferme dans ses convictions religieuses et ses opinions politiques. Il était âgé de 37 ans (né le 19 novembre 1866).

Inculte de dire la douleur de ces deux oncles; M^r Jallu recteur de Lescroche et de M^r Gicquière, Recteur de St. Vincent à la nouvelle de ce drame. Le souvenir assombrit leurs derniers années.

Il resta plus en 1907 d'enfants de la famille. Marie Jallu, la dernière mariée à Mathurin Hollain, mourut dans la maison paternelle de Jallu au petit Valek en 1905. De ce mariage est sortie une religieuse de St. Sacré.

La Morinaie.

Une partie du village appartient à St. Pierre de Meaux. Vieilles maisons. Sont plusieurs en ruines, ce qui suppose que le village était plus habité autrefois.

Habitants Briand.
Moiha

Prop. cultir.

La Dodiéraie.

Elle a fourni plusieurs prêtres Mathurin Alexis Bourvulture Obéand, Augustin Obéand, recteur de Fleucade, et Mathurin Obéand, curé de Lescroche en Haute - Aris au village difficile. Les deux principales familles sont celles de Obéand et Chardrel.

Vacher - Morice	Cultir. prop.
Nogues.	Cultir. prop.
Obéand - Létourmel	Cultir. prop.
Obéand - Létourmel.	Cultir. prop.
x Quinot - Lescroche de Carailhan	Maison.
Chardrel - Junot	Cultir. prop.
Chardrel - Mosti	Cultir. prop.
Chardrel - Salomon.	Cultir. prop.

1) Pierre habité avec sa mère à Carailhan.
2) Ange, mort en 1888, marié à Juliette Dorel a laissé 3 garçons
3) Marie Anne mariée à Louis Germain (2 filles) habité avec sa mère
4) Jeanne Marie mourut à l'âge de 17 mois (13 avril 1883)

L'ebuyer ou L'ebuyer ou Le Ebuyer.

La route de St-Brieuc au Coudray Baillies passe par le milieu du village et l'a déclaré. Pour abréger la distance, les habitants prennent le chemin de traverse près du Port de la Rochette et gravissant la butte de la Morine. L'ebuyer est un gros et vieux village de Maunon. La proximité du Bourg de St-Brieuc accommode les familles: elles y envoient leurs enfants aux écoles. L'air est réputé malsain par l'esprit.

Habit. x. Guillemot. Donk la fille mariée à Le Duc du Roz Cultiv. prop.

x Ebierch. Mouraud

Marie Reine Jumel.

Massard-Tin; venus de St-Onen.

Delalande-Sailland. (nouvelle femme)

Moiat Jumel

x Vacher-Jumel

Jumel-Nétan

x Le Ray

Guilloux-Besnard.

N^{re} Vacher

Jeanne Marie Vacher.

Cultiv. prop.

Cultiv. prop.

Sacré du tiers ordre.

Tenancier de Gaspard

Tenancier de St-Jumel.

Cultiv. prop.

Maçon.

Courreur.

Cultiv. prop.

Cultiv. prop.

Journalière.

Le Petit Valet.

La se trouve la maison paternelle des Jallu. Près du village sur la butte, moulin de Grelot. Comme à L'ebuyer, beaucoup de Jumel.

Habit. Nétan-Jumel

Jeanne Marie Jumel.

x Jumel-Le Ray.

Allain-Jallu.

Cultiv. prop.

Célibataire décédé le jour 1909

Cult. prop.

Derant la maison, M^{re} Jallu
Rech. de Loyat, s'était fait construire
une chambrette. Elle est dans
un délabrement complet.

Le Grand Valet.

Il est à peu de distance du petit.

Habit. Morice-Jumel

Vacher-Mouro

Le Ray-Herviaux

Martin-Le Ray

x Jumel-Guillemot

x Ebierch, surnom du Valet.

Moiat

Sablé.

Chardrel.

Cultiv.

Tenancier de Jan.

Cultiv.

Cantonnier.

Cultiv. prop.

Cultiv. p.

cult.

Cult.

Cultiv.

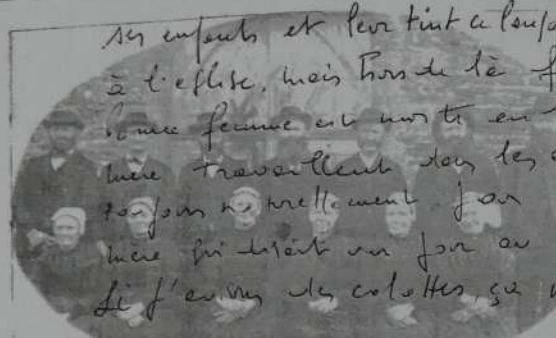


Les Enfants Cheaux de Merguilly. 1910. tous vivants

Kerquily.

Nom breton qui signifie village de quily. C'est le seul qui ait conservé cette forme bretonne. Plusieurs propriétaires en ont tiré leur titre de noblesse : Julien Bonamy, sieur de Kerquily en 1688; noble homme Joseph Gaillard, sieur de Kerquily, sénéchal de cette juridiction et bailli de Meaux en 1705; Louis Jouveaux, Demoiselle de Kerquily en 1713; Louis Joseph Bonamy, sieur de Kerquily Décédé en 1767 son épouse. On ne voit rien de remarquable dans les maisons qui existent aujourd'hui. La célébrité de ce village lui vient de la famille Chéard aussi rouge par ses idées que par sa peau. La Roche a produit 13 enfants forts et vigoureux; encore tous vivants. On rapporte que la vieille mère, sur le point de mourir, rassembla ses

ses enfants et leur tint ce langage : « Ecoutez bien Les frères quand ils parlent à l'église, mais hors de là faites le contraire de ce qu'ils vous diront. » La bonne femme est morte en 1905 Les enfants très fidèles aux volontés de leur mère travaillaient aux élections avec un acharnement opiniâtre et toujours avec succès pour le mauvais candidat. - C'est encore cette vieille mère qui était en force en 1855. - Préfet de Blois et à l'hôtel Grand'maison : a dit l'un des collets se ne toucherait pas comme ça. »



Les Enfants Chéard de Kerquily. 1910. Tous vivants

Les Chéard sont connus dans leur conduite personnelle. Concilier la religion avec la politique c'est, comme je l'ai dit ailleurs, dans les habitudes de gens de Meaux.

Le Meie-Méance

- x Chéard (enfants)
- x Chéard. Roulin,
- x Chéard Auguste.

Cultiv. prop.

Cultiv. prop.

Cultiv. prop.

Rues de Bas.

C'est une ferme située au-dessous de Kerquily. Soit le propriétaire est Guilloin. Jumeau-Monnier.

Abbaye Baillet

Elle doit tirer son nom d'une ancienne communauté de moines. N'y en a-t-il autrefois une maison noble appartenant aux de la Jonquière 1676

Habit. Tellain

Cultiv. prop.

me Petchard

Cultiv. prop.

Meastin

Meastin.

x Julotet. Corde

Cult. prop.

x Meincand

Cult. prop.

x Luet.

Cult.

x Chéard

Cultiv. prop.

Priaud

Cultiv. prop.

x Ess

Couvreur

Lesquellet. Guillemot.

Cult. prop.

Léonard. Ess

Cult. prop.

Guillemot.

La Cesseraie.

Un champ aride la sépare de l'abbaye Bailler. Par la situation, elle n'est rien d'agréable.

Habit. x Le Blanc de Larvillan - Deschard

Auguste de Guilliers

Allain Baillard

Marsade

x Epiand

Lucas Allain

La Gauthaie.

On la divisait en haute et basse Gauthaie.

Habit. x Epiand

x Marsade - Renard

x Echeland - Poirrait.

Allain Deschard

Monand Lesqueles.

La Hiptaie

Elle se trouve à droite et non loin de la route de Maumont et Guilliers.

Habit. x Conde - Le Roy

Poirier - Echeland

Chamardant.

Allain.

M^{re} Huet - Charlin

M^{re} Lesqueles.

Royer Langlais.

La Couchette.

Petite Couchette, il n'y a que quelques ménages. Les Allain qui l'habitent sont réputés pour leurs bonnes idées et regardés comme les choux de la contrée.

Habit. Allain.

x Epiand. Roulin

Auguste

Charles - Daniel - Charles Renard

Remarque

C'est la partie qui s'étend du Condray Bailler à la limite de la commune de Guilliers s'appelle le pays des lières. Peut être, au sens propre, parce que c'est un pays couvert d'ajoncs et de landes et que les lières y ont abondé; ou, au sens moral, parce que les gens qui l'habitent sont sauvages, hypocrites, remplis de détours. Toujours est-il que l'opinion publique ne leur est pas avantageuse. Une femme cherchait son mari à réputation mauvaise en disant: mon lière. Son pays du lière.

Le Condray Bailler

Comme agglomération, c'est le plus grand village de la paroisse.

En 1666 résidait là François Guichenneau écuyer, sieur de la Roncière, sieur du Condray et de Lehuys. La mitaine noble du Condray. Le sieur de la Roncière Guichenneau la vendit par portions à Messire Eypren Lucas qui la tenait par fief à Pierre Lucas, aux enfants d'Oliver Lucas, à Jeanne Meati,

Julien Le Gire, aux enfants de Jacques Lorde, aux habitants de Julien Laly et Dauter.
On se souvient encore des châteaux de la Roncière. Quelques bûches sont les seules
marques de son existence. - Une famille qui était encore influente au Condray était
celle des Guilloys, elle demeurait non loin de la chapelle actuelle : en 1679 Mathurin
Guilloys, sieur du Condray, procureur fiscal de Meaumont. Le nom de ces Guilloys lui a
survécu. - Puis apparurent les familles Biguier 1744, et Gaspois 1785. - Dès
1686, il y avait des Perot dans le village : Anne Perot, fille de Yves Perot et de
Jeanne Coabek, née d'hoir au Condray Baillet, baptisée le 30 juillet 1686, Paroisse
Roult Guithard et mariée Anne Elis. ». C'est probablement de cette famille que
descendait M^r Perot, vicaire de Meaumont et l'abbé Guithard aujourd'hui, Diacre. Pierre
Perot, le neveu et l'oncle de ces Perots, vulgarisa le Kirch dans le pays. Voici
comment. Depuis, quelquetemps, Pierre était languissant. Sur les conseils d'un
médecin, il se fit aux eaux thermales. Intelligent, il surprit pendant
son voyage le secret de fabriquer le Kirch. A son retour au Condray, aidé
de son frère Joseph, il essaya de mettre en pratique ce qu'il avait vu. Il
réussit dans son entreprise et sans beaucoup de frais, car son alambic
et les accessoires étaient de structure tout à fait primitive. Après la
mort de son frère Joseph, Pierre maria ses neveux Guilloys. En 1702, il
se maria à Jeanne Marie Salmon, Du Bourg, et vint habiter l'ancien presbytère
de la grand' rue, qu'il avait acheté. M^r Nagl, vicaire lui fit une étiquette
très bien imaginée : un perot portant des cerises dans le bec. Pour commencer
au Kirch, Pierre Perot ajouta celui du vin et des eaux de vie.

Les ardoises mentionnées dans les environs la croix Daniel, plusieurs
autres ont été récemment plantées sur le bord de la grand' route de Meaumont au Condray.
En 1886, le conseil municipal pensa à y planter un beaucun de tabac à par
suite de l'importance du village et de son éloignement du Bourg. Plutôt on
parla aussi de s'établissant une petite brasserie. Ces projets ne aboutirent
pas.

Habit. x Gicquiaux	Prop. Epicerie, arboriste. Conseil municipal.
N ^r Guilloys (Perot)	Prop. cultir.
N ^r Moise	Cultir. prop.
Gaudin	Fermier de Moise du Bourg
Eger	Cisnard-
Briand-Moise	Cisnard,
Bonin (parti)	Propri. cultir.
Martin Guilloys	Propri. cultir. major.
N ^r Planchard	Journalière.
x N ^r Jamigon	Fermier de Epicerie du Bourg.
Briand Chéard	Cultir. prop.
x Harcourt-Biel.	Journalière.
Boiteux quercel	Cultir. prop.
Peronnet	Cultir. prop.
Groult Chéard	Journalière.
Richard.	Carrière de pierres.

<i>Henriette (moy)</i>	Cultiv. prop.
<i>Wacker.</i>	Cultiv. prop.
<i>P. Chéreau.</i>	Cultiv. prop.
<i>Guillotin - fille (cousin) Guillotin (cousin)</i>	Cultiv. prop.
<i>Darvine Guillotin</i>	Forgeron.
<i>Huet - Renaud</i>	Fermier de Garpsois.
x <i>Le Blanc.</i>	Couvreur.
<i>Le M^{re} Wacker.</i>	Propri.
<i>Coudé - Dini - Etienne</i>	Fermier de Guillou de Pléme.
<i>Coudé - Matis - Pireau</i>	Cultiv. propriét. major.
<i>M^{re} Bouchard.</i>	Journalière.
<i>Lequellet - Demichot</i>	Propriét.
<i>Lequellet - Guillemot.</i>	
<i>Corrider - Chéreau.</i>	Cultiv. prop. - ferm. de P. Gard.
x <i>Cornier - Lesagère</i>	Couvreur.
x <i>Cornier - Beignon.</i>	Cultiv.
<i>Guilloux - Briand.</i>	Cultiv. prop.
<i>Eon.</i>	Cultiv.
<i>Institutrice -</i>	
<i>Deorchard</i>	Journalière. Forgeron.
<i>Bellon - Pascal - Bellon - Anne.</i>	Cultiv.
<i>Lebarnais. (moy).</i>	

La Perdrillaie

Ferme sur la route Du Condray au Bois de la Roche. La large porte d'entrée 1681 a été consacrée dans la reconstruction récente. Sébastien ^{Rennet} associé au Parlement, avait pris le titre de sieur de la Perdrillaie. Il s'était marié à demoiselle Marie Hubin et mourut au Bois de la Roche à 45 ans et fut inhumé sous le chapitre de Belgique de Maçon. Le 12 X^{bre} 1786. Les carrières d'ardoises qui se trouvent près de la route depuis longtemps abandonnées.

M^{re} Chéreau

Fermier de M^{re} de Quismont.

Cateba Garnouët aujourd'hui Cataha.

Pour aller du Condray à Cataha, on descend les Crainnières et l'on traverse l'Orcl sur le pont Hinguenel qui fut terminé en 1848.

C'était le village des Maçon et des Pichot en 1700. Plusieurs pièces de la maison des Pichot au haut du village portent le nom de M^{re} Maçon, pichot. Il y a eu de vieilles maisons de 1700, 1701, 1795. On remarque aussi une statue, appelée la statue de la Bonne Vierge Le Blanc; elle était descendue tous les ans à l'époque du mois de Marie. - Vers 1870, une fille du village voulut faire croire que la maison était hantée par des esprits frippiers. Pichot et gardains furent mis sur pied. Le Maçon, M^{re} Maçon revint à découvrir le tueur et les vices de l'hygiène. - Par artifice, le qualifi-

pièce avec une inscription illisible.

Pléhan-Rod
x Noëli-Guillotin
Ernatel-Haguet
Haguet
Finel.

V^r Guillotin-Le Duc
x David de la Ville-Damon-Noëli
Pérot de Noëli-Ernatel
Pérot de Courcort-Grovel
Chébaud-Chomand

x Ernatel-Cheratin
Burel-Genesiole venus du Roz 1907.
V^r Mesfouesse
Houit-Mesfouesse-Pas-Cogues
Royer-Diecher-Jumier-de St Guillotin
Boursel Royer - Jerguel.

Le Plessis.

Meneuier
Cultiv-propri.
Cultiv-prop.
Cult-prop-conseil-municipal
Journalier

Cultiv-Fermier-proprietaire
Cultiv-prop.
Coutume
Bisserand
Cultiv-prop.
Cultiv-prop.
Cult-prop.
Cult-prop.



46. Mauron, Evêché de Saint Malo à quatre lieues de Ploermel vers le Septentrion, Vicomté, l'an 1658. en faveur du sieur de Brehan Gallinée, porte de Guerles au Leopard d'argent.

1^{re} La Seigneurie.

C'était la principale Seigneurie de Mauron.

On donnait le nom de plexitium, dit No^{de} la Boudie, à un quartier de Bois aménagé pour la chose, à cause de la baie vive fournie, faite de branches entrelacées dont il était clos pour empêcher le gibier d'en sortir. Les archers parlent souvent des Plessis Boudie, Jossau, Hossard, Richelieu qui devaient se tenir aux alentours des châteaux.

L'origine exacte devrait être le Plessis de Mauron. Le Plessis Mauron, dit une note, formait jadis une prièrte, relevant du duc de Montfort. Les moines du Louyat (village actuel de Gail) possédaient d'immenses étendues de terrains qu'ils avaient eux-mêmes cultivés. Une partie de ces terrains fut affectée par le Duc à la prièrte du Plessis au milieu du 14^e siècle, quand la messe monacale du Louyat fut transférée à l'abbaye de Pédic, également sous le vocable de St-Jacques. Le prieur devait en revanche prêter No^{le} le Duc en certaines cérémonies et de plus veiller sur les fiefs.

Le Plessis fut successivement possédé par les Du Plessis - de Bertrand - d'Andigné - d'Harcourt - de Nicolai - de Rougi - de Merumont.

3¹^{re} Les Du Plessis. Les seigneurs n'adjoignaient le titre de la propriété.

1^{er} Guillaume I, sire du Plessis, chevalier banneret, était l'un des quarante bannerets et chevaliers portant bannière qui combattirent en 1214 à la tête de leurs compagnies à la bataille de Bouvines pour le roi Philippe Auguste.

2^{er} Ulbal, sire du Plessis-mesnil, fut envoyé en ambassade près de Philippe Auguste en 1220.

3^{er} Geoffroy, sire du Plessis, fils du précédent, vivait en 1240. Ses armes, dit Ogé, viennent d'être admises par le gouvernement à la table des

croisades à Versailles, sur pièces authentiques fournies par M^{re} le Comte d'Elipha-
lyte du Plessis de Grenedan, l'un de ses descendants.

4^e

5^e Jean du Plessis épousa en 1338 Raoulette de Montfort, fille de Raoul de Montfort
sire de Montfort et de Guël et d'Alénor d'Anjou, qui lui apporta en dot la
seigneurie féodale de la seigneurie de Guël, qui depuis lors a toujours été attachée
à la tene du Plessis (Plessis priésti en Guël). Raoulette de Montfort donna la Dîme
Du Plessis à l'abbaye de Paimpont.

6^e Jean II du Plessis, fils du précédent, siége de Brest 1^{er} juin 1381, épousa Jeanne
de d^l Gilles dont il eut:

7^e Jean III du Plessis Maunon, Plessis Goul, Boisclair. Il épousa Bertranne
de Rostung. Il mourut au Bois Clair, paroisse du Lescouet et fut enterré
dans l'Eglise du lieu. La femme rendit les meubles de Piegou à Philippe de
Montauban, seigneur Du Bois de la Roche.

8^e Olivier du Plessis, frère aîné de Jean III fut capitaine de 100 hommes d'armes
et tué le 28 juillet 1458 à St-Aubin Du Cormier. Il avait épousé Marie Loret,
fille d'André Loret, sire de la Villedary Maunon, dont il eut pour enfant

9^e Pierre du Plessis, frère du précédent fut chanoine régulier et abbé de Paimpont.

10^e Mathurin du Plessis, frère du précédent et le 3^e fils de Jean III, d'abord
aîné de la maison par la mort d'Olivier et les vœux de Pierre. Il fut seigneur
du Plessis Maunon, Goul, etc. Au mois de septembre 1474, il épousa Jeanne
Josse, fille de Gilles Josse, seigneur de la Pommeraye et de Dame de la
Moulinaye « Le 3 juillet 1496, un procès verbal fait devant les réparateurs profanes
à l'Eglise de Maunon, constate que les seigneurs du Plessis avaient droit
d'ensevelir dans l'Eglise, à deux tombeaux. » - Mathurin du Plessis mourut
au mois d'avril 15th. Le dernier jour d'octobre 15th, Jeanne Josse fournit un
m..... de rachat à la seigneurie de Guël, le Plessis relevant de ce titre.

11^e François du Plessis, fils de Mathurin et de Jeanne Josse épousa
Marie de la Rouffière, fille de Jean, seigneur du lieu et de Broisgoff, et de
Marie de Briesson, Dame du Plessis du Rebours en Mézière et de la Corvise
en Maunon. Cette Marie de Briesson était fille unique de Robert de
Briesson, d'Alliette, le Rebours et de Jeanne de Noiret en Lannulas.

François du Plessis Maunon, est nommé dans la Reformation de 1503 comme
possédant la tene du Plessis Maunon. Il épousa en secondes nocces Françoise
Le Rouge et eut pour enfants Pierre, François qui forme la branche
de Grenedan.

12 Pierre du Plessis, fut seigneur du Plessis Maunon, du Plessis Rebours, de
la Corvise. Il épousa Jeanne Josse, sa parente. Il eut de sa femme ^{Pierre II}
Charles et Jeanne. Il mourut en 1539.

13^e François II, fils de Pierre et de Jeanne Josse fut capitaine de cent
hommes d'armes et commandant pour le roi dans la ville de Brest
et tué en 1591 à une bataille près de Brest sans avoir été Marié.
Charles, Sirectral Du siége royal de Plérmel mourut sans enfants.

14^e Jeanne du Plessis épousa du vivant de ses pères et mère Jean de

de Brichant, seigneur de Galinès et de Belleissine. La terre et la seigneurie du Plessis passent aussi dans la famille de Brichant.

III Les de Brichant.

Leur nom viendrait de Briant. La maison de Brichant se subdivise dès son origine en deux branches distinctes celle de Brichant Montcontour, celle de Brichant Glecoët dans la vicomté de Rohan. C'est celle de Brichant Montcontour qui aura lieu postérieurement au rameau de Maunon (Généalogie des de Brichant).

Les armes de la famille étaient : de gueules au léopard d'argent. Une pièce de 1676 dit : les mêmes armes sont encore aujourd'hui en grand nombre d'églises en bois et tôle et font voir clairement la noblesse de l'exposant et de sa famille.

1^o C'est en 1572 que Juss de Brichant se maria à Jeanne du Plessis.

Voici le contrat : Extrait de mariage d'entre N. et P. homme Jehan de Brichant, chevalier seigneur de Belleissine, Galinès, des Couquets, Beaulieu, la Rivière, la Villecarbin, Monthan etc et noble damoiselle Jehanne du Plessis, fille seule de noble homme Pierre, seigneur du Plessis, de Maunon, la Louise, le Bois cler et Lannuy Merlon et de Noble D. Jehanne Josses. Et portant es moyens du contenu aux présentes les dits seigneurs de Brichant et damoiselle Jehanne du Plessis, promis la foi et loyauté de mariage, et baïsés, promettant icelui mariage en face de l'église solenniser, et par ces moyens la dite damoiselle Jehanne du Plessis, avec la dite autorité de ses père et mère et du dit de Brichant, son futur époux et moy a quitta et quitta François du Plessis, fils aîné et légitime présomptif, principal et noble des dits seigneurs et Dame du Plessis laquelle de Brichant et sa future épouse promis et fiancés avec elle et sont convenus et confessant les dits successions entre nobles et de gouvernement avantageux lorsque jamais n'ont été vu rien, ni entendu dire au contraire, ce qui est de connaissance publique, la maison du Plessis étant d'ancienne chevalerie. Fait, conclu et consenti au lieu et manoir du Plessis en la salle basse le 27^o jour de mai 1572.

Lequel ce que dessus fait avec les avis, consente et opinions de nobles personnes, messire Georges des Couquets, seigneur de la Rouvière, cousin du dit seigneur de Brichant ; Claude des Couquets, seigneur de Pangaud ; Julien de la Chapelle ; Pierre de Saint-Meloir, seigneur de la gude ; René de la Voyer, seigneur de Bigornier ; Jehan de Guemadrec et plusieurs autres parents et alliés du dit seigneur de Galinès ; François du Plessis, seigneur de la Bouche ; Jean du Plessis, seigneur du Briselair, oncles de la dite damoiselle Jehanne du Plessis ; Jean de la Vallée, Guy de la Vallée, seigneurs de Barry ; François Bernard, seigneur de Losmès ; Robert de Coëtivy, parents et alliés du costé paternel de la dite damoiselle, noble et discret Anthoine Jussès, promoteur du dit mariage, seigneur de la Lande Perrot, chancelier et chanoine de Rennes ; Jean Rogier, escuyer seigneur du Chy ; Jean du Chamer, escuyer et damoiselle Percevalle Josses, sa compagne Jean de Roistère ; François Josses, seigneur de la Vande Josses ; Jeanables le Royer, escuyer seigneur de la Merandais et du Clair, parents et alliés de la

de la dite Demoiselle Jehanne du Plessis, tous parents alliés. De chacune part, ont
signé. (arch. de Chabillon).

De ce mariage sortirent Louis, François, Charles, Jeanne et Helène qui
se maria en 1601 à Louis Le Vasseur, Seigneur de Nerrou. On trouve dans les registres
de la paroisse, 1591. à 1600, l'enregistrement des trois Demoiselles. Leur signature allongée
mais bien lisible dénote qu'elles avaient reçu de l'instruction. François et
Jeanne moururent sans heir.

Leur père, Jean de Briehant, décéda en 1586. Louis était seulement âgé de
15 ans et étoit au collège de Clermont à Paris.

Jeanne du Plessis, la veuve épousa en secondes nocces M^{re} Jean du
Gouray, Seigneur de la Coste, duquel mariage elle eut deux enfants: Guy
du Gouray et Catherine Du Gouray.

La dite du Plessis avoit deux frères quand elle fut mariée avec le dit de
Briehant: François du Plessis, aîné, qui fut Lieutenant du Seigneur de
Soudéac à Brest et qui fut tué en un combat près de Brest en 1591.
Charles, frère du Plessis, son frère, Sestochoul de Plörmel lui succéda.
Son nom figure dans les registres de baptême 1595. Il mourut sans enfant
en 1611. Ainsi la dite Jehanne du Plessis devint héritière de la dite maison
du Plessis de Maunon.

Elle mourut décembre 1621. Voici son testament pour la partie
qui intéresse Maunon.

« En nomme Domini, amen. Demoiselle Jehanne du Plessis, d'au du
Plessis, de Maunon, de Mainvilliers etc, résidente à présent au lieu et maison
de Bellissime, paroisse de Maunon, juridiction de Lamballe, considérant
qu'il n'est rien plus certain que la mort, ni incertain que l'éternité digne,
estant Saine d'esprit et d'entendement, a fait le testament présent
et ordonnance comme en suit:

Adont son âme à Dieu, le Créateur, son corps à la terre; après son
décès estre enseveli en l'église paroissiale en l'enclos de l'offrande
messieurs de la Coste, son second mary, sans qu'il y soit fait aucunes
tautes (tentures), pour une représentation et parment à trois anzetz et une
oultre

Pareillement elle a ordonné qu'il soit dict et célébré en priant Dieu
pour elle et de ses amys ung service général incessamment après son dict
décès, et oultre ung traidième ensuyvant en l'église paroissiale
de Maunon.

Oultre la dite Demoiselle ordonne qu'il soit dict et célébré en la chapelle
du dict lieu du Plessis au dict Maunon une messe où la passion soit aussi
lue ung an entier au vaudray de chascune semaine à commencer
au lendemain prochain après son dict décès.

Darantague a ordonné que après son dict décès, il soit dict et célébré
à son intention et de ses amys ung obit de sept prestres pendant ung
an entier à tel jour qu'elle décidera en l'église du dict Maunon.

L'annee aussi elle ordonne qu'il soit donné incessamment à présent

dicts décès aux provisions nécessaires dudit Maunon la somme de quinze
lignes tournois.

Et outre de ce qu'avait été ordonné que les services des prestres (sic) qu'elle
au passé, et entretenant encore à présent, soient, en continuant son dict
vœu advenu, dict et célébré aux églises de Brihan, Maunon,

... Faict et légué prins au dict Lamballe chez René Lormelle
mardi avant midy dixième jour d'april mil six cent sept ans. Les
signes sont apposés en hault de décès.

Jaume Du Plessis.

Le procureur, notaire.

Jacques Biguel.

Biguel notaire royal.

De la main de la testatrice.

Jaume Du Plessis décédée au mois de Décembre 1621. La succession
fut partagée entre Louis de Brihan et Floeline de Brihan tous
deux enfants du premier lit et Guy du Guiray, seigneur de la l'orte
et Catherine du Guiray, enfants du second lit.

Dans la transaction au sujet du partage de la succession
de Jaume du Plessis Maunon, au lit 1622: il est dit de la terre de la
Concise touchée en rachat de la seigneurie des Elets et de Peures
par le décès de noble et puissant homme Jeanne du Plessis, décédée
au mois de Décembre 1621, fourni par Louis de Brihan, seigneur
de Galilée du Plessis Maunon etc. héritier principal et noble
de la dite Dame du Plessis, sa mère.

2^e Louis de Brihan devint le seigneur de Maunon: Invité par le
duc de Mercœur, il servit D'abord dans le parti de la Ligue en Bretagne
avec une compagnie de 200 hommes. Il fut fait prisonnier et mis à
ranson, mais il retourna ensuite dans son pays et porta les armes
pour le roi Henri II qui le fit gentilhomme ordinaire de la chambre
en 1601. Il fut aussi chevalier de son ordre.

Son testament fait et parachevé le 27^e janvier 1624 montre les senti-
ments pieux dont il était animé. Je Désire avant que je meure à
Galilée où je me suis retiré d'être enterré dans l'enfeu de mes pré-
cédents, seigneurs de Belleme et de Monestigne, ou si je mourrais ailleurs
au prochain. ... Je veux qu'il ne soit fait aucune dépense au com-
de mon enterrement. Je veux qu'il y ait 100 pauvres des plus nécessiteux
qui auront chacun une robe de drap et une aumône arbitraire outre;
et parceque portant les armes particulièrement, ayant des commandements
dans les armées, il s'est commis beaucoup de concussions, tant par mes
soldats et gens d'armes que serviteurs et domestiques, tant à moi seu-
qu'à mon voisin, en Bretagne, principalement étant plus jeune, et
surpouvant en cela satisfaire entièrement en particulier, je supplie
mon Dieu avoir pour agréable que pour les misfaits et autres que
j'aurais causés que je donne la somme de 3.000 livres, savoir 150 livres
à l'hospellerie, hôpital de Ouan, 150 livres à l'hôpital de d'Orléans etc.
Je prie ma femme d'employer son soin et de faire étudier mes fils

en gentils de qualité comme ils sont et lesquels j'admiration de voir dans la grâce de Dieu, advoquant mon fils aîné entre l'honneur qu'il doit à sa mère. D'aimer ses frères deus, les assister non seulement de ce que nature et coutume de pays entre gentils hommes leur a acquis, mais en ce qu'il pourra et Dieu le bénira. Je veux qu'il soit achete trois cens de rente foncière ou autre pour ceux qui répandraient les messes fardées par ma mère en l'église de Brihan.¹¹

Il n'était marié à Catherine Huby, Dame de Rosloguich et de Lédorac qui était née le 2^e Janvier 1585 et qui mourut au mois d'Octobre 1643.

Messire Louis de Brihan rendit son âme de Dieu le mercredi 6 avril 1633 environ nuit fermée et fut enterré le Dimanche suivant dans l'église de Saint Pastur où il y avait trois belles compagnies.

Les enfants étaient Jan de Brihan, Charles mort sans alliance¹⁶³⁹ François, chevalier seigneur de la Lande et plusieurs filles.

3^e Jan de Brihan - Il devint chevalier du roi et conseiller d'Etat et fut le premier de sa maison qui prit le parti de la robe. Son épouse Marguerite Le Tier, Dame de la Grée lui donna pour enfants Meunille de Brihan, Claude qui mourut à Paris d'Époux, et deux filles.

C'est ce Jan de Brihan qui obtint en 1655 des lettres d'investiture de la terre de Meuron en baronie, ^{devint comte en 1688.} C'est encore lui avec son fils Meunille qui en 1676 réunit à la baronie de Meuron une foule de terres dépendantes de la baronie de Gaël. Le donouement en a été donné plus haut. Voici quelle était alors la disposition du Plessis. Il consistait en un grand corps de logis et de quatre pavillons aux coins de la cour d'icelle maison. La dite cour close de bâtiments servant d'écurie, boulangerie et autres usages. La basse cour à côté où sont les granges, colombier, étables et pressoir. Le tout couvert d'ardoises contenant bas pieds de bâtiments. Deux courtois, le jardin clos de murs, la chapelle, trois verges plantées d'arbres fruitiers. Bois de haute futaie au proche avec un autre moindre bois au devant. Le tout contenant 16 à 17 journaux de terre joignant d'un côté à la rivière de Doueff et de l'autre au chemin qui conduit du bourg de Meuron au Bois de la Roche et d'un bout aux terres dépendantes de la dite maison, nommées la grée du Vau colas.¹¹

On trouve dans les archives de la mairie le curieux acte de décès de Jan de Brihan. Il est ainsi conçu :

Messire Jan de Brihan, seigneur de Gullinée, conseiller du Roy et doyen de la Cour du Parlement de Bretagne est décédé et mort le 7 Janvier 1681 au midi, âgé de 96 ans. La maladie était une gravelle douloureuse rendant l'urine. Il a été un protecteur du peuple, un seigneur débonnaire et affable comme un roi David, seigneur universel pour toutes sortes d'affaires amonéme et charitable, aumônier et charitable, juge équitable et inamptible. Il méritait bien cet éloge que Phrygus donna à Fabius, qu'on eût plutôt retourné le cœur du soleil que de le faire désirer du soutien de la justice et de l'équité. Car le peuple et les ministres de la Seigneurie pleuraient, gémissaient, s'attristèrent incessamment de la mort d'un si grand

si débonnaire, si affectueux supérieur, car on peut dire de la maison de
Monsieur de Gallinac et que l'on a retrouvé repété de plusieurs
illustrés aristocrates. Hoc domus odit iniquitates, amat pacem
punire crimina, confirmat iura, honorat proba. Voici l'explication :
maison de la Seigneurie de Gallinac traitait le pauvre et l'humilié, et
aimait la paix, punissait les crimes et les méchancetés, confirmait le
droit à chacun ; elle honorait et respectait l'honnêteté, les prêtres.

Aujourd'hui son cœur a été inhumé dans son église de Maunoy sous
l'une de ses tombes dans le haut et le chœur de l'église. et ses os
ont été portés dans un carrosse tiré à six chevaux jusqu'à Rouen pour
être enterrés dans le cimetière des religieux de Bonne Nouvelle. Tabernacle
le 8 janvier dans l'église de Maunoy 1681. Paratilli paratilli
Dus. n.

4^e A la mort de son Père, Meunier de Brihant, devint Baron de
Maunoy et aussi conseiller du parlement de Bretagne et conseiller
d'Etat. Il épousa en 1654 Louise de Guélen. Il mourut le jeudi 10 janvier
1688 en la maison de M^{re} du Guesclat à Vannes, rue de la poissonnerie
paroisse de St-Croix. Trois enfants lui survécurent : Louis Hyacinthe
de Brihant mort sans postérité, Jean René François Almaric - et
Jeanne. Celle-ci se maria à Charles, fils de M^{re} de Sérigné. La date
qu'elle apporta en mariage au marquis de Sérigné prouve combien
la famille de Brihant était riche, dit une note. D'autres part il n'est pas
étonnant que Madame de Sérigné soit venue au château du Plessis et
y ait écrit trois de ses lettres.

5^e Jean René François Almaric de Brihant, comte de Maunoy, seigneur
du Bois-Jugy, vicomte de Beuves (arch. Cotes du Nord). Il épousa
d'abord Catherine Françoise Le Febvre de la Saline d'où Louis Robert Hippolyte
de Brihant tué en 1734 à l'attaque des retranchements de Dantzig et
Louise Félicité de Brihant, puis en secondes nocces Radegonde Le Roy de la
Boissière de laquelle il eut Jean Almaric comte de Maunoy et Biby
Almaric comte de Brihant. Il mourut en 1738 -
6^e Louise Félicité de Brihant. Par son mariage avec Messire commandeur
du Plessis de Richelieu, duc d'Angoulême, pair de France, comte d'Argentan,
le Plessis fut incorporé à la famille de Brihant. En 1741, l'un et l'autre
firent parrain et marraine de la seconde cloche de l'église paroissiale
nommée Louise Emmanuel de Richelieu.

III Les de d'Andigné.

Par suite d'une alliance ducote des femmes, la propriété du Plessis passa
aux d'Andigné. Charles François René d'Andigné devint Baron de Maunoy
de 1758 à 1760. Les d'Andigné étaient originaires de la Bretagne. Leur nom leur
venait bien au proverbe : frappez sur une pierre, il en sortira un d'Andigné.
Ils avaient en Bretagne leur principale résidence à la Chapelle
d'Andigné. Les armes de la famille étaient d'argent à trois aiglettes de
gules becquées et membrées d'azur.

On parle dans les registres de la mairie d'un sire Jean d'Andigné, d'abord le fils François Marie René mourut au château de Maumont 1791. Paul frère de celui-ci devint son héritier.

Pendant la révolution le Plessis et ses dépendances appartenirent à M^{onsieur} J^{ean} François D'Andigné ancien évêque de Châlons sur Marne et résidant à Paris. Jamais il ne vint visiter ses propriétés. M^{onsieur} Le Port en était le représentant général.

À la mort de l'évêque, son neveu Charles, marquis d'Andigné de la Chasse en hérita. M^{onsieur} Louis Danion, le père de Madame la Supérieure de l'actuelle de grâces, Virginie Danion fut choisi comme regisseur principal. Il n'était point dans les desseins du marquis d'entretenir le château de Maumont. Aussi il ne tarda pas à tomber en ruines. Permission fut alors donnée à M^{onsieur} Danion de se servir des débris pour se bâtir une maison au Bourg 1830 et réparer les fermes dépendantes du château. C'est donc à tort que l'on a accusé M^{onsieur} Danion d'avoir profité de ses fonctions pour s'approprier injustement les matériaux de la maison. La raison qui porta M^{onsieur} Charles de D'Andigné à délaisser le Plessis était la préférence pour le château de la Chasse qui avait beaucoup plus de dépendances. En 1803, la terre du Plessis était affermée pour 4000 francs.

M^{onsieur} Charles d'Andigné de la Chasse mourut le 20 janvier 1879 à 88 ans laissant deux filles. L'une se maria au comte d'Harcourt et l'autre à Raymond Marie Gabriel comte Raymond de Nicolai. Les propriétés de Maumont revinrent au comte d'Harcourt qui un peu vieux fut obligé de les vendre. M^{onsieur} de Nicolai les acheta.

M^{onsieur} de Nicolai avait deux filles dont l'une se maria au comte de Rougé et mourut au château de la Chasse à Paris. Une fille de M^{onsieur} de Rougé épousa M^{onsieur} de Kermon qui habite près du Plessis. C'est à ce dernier que s'appartient le Plessis et ses dépendances. M^{onsieur} de Rougé en a actuellement 1908 hectares.

Le Plessis, autrefois somptueuse demeure seigneuriale, dit M^{onsieur} Poulon, magnifique château du 16^{ème} siècle et aujourd'hui abandonné non plus seulement en ruines, mais détruit. De mon temps à Maumont de 1817 à 1830, il était encore tout entier. Je me suis promené dans ses immenses escaliers, dans ses chambres de 30 pieds carrés ; j'ai dansé dans ses salles, visité les vastes cuisines en sous sol, j'ai dans la folie chapelle et mangé du fruit dans les jardins de deux hectares. Et on se demande avec étonnement et douleur comment un homme comme le dernier des D'Andigné, habitant la chaise près de Montfort a refusé de dépenser 15 à 20.000 francs, lui si riche de 100.000 livres de rentes pour couvrir au pays cette belle page de son histoire, ne fût ce qu'en souvenir de ses ancêtres et que pour maintenir suspendus dans ses salons les portraits de famille, héritage si précieux pour tout homme de cœur.

On se demande aussi, ajoute M^{onsieur} Poulon, comment le conseil municipal de Maumont n'est pas allé en corps solliciter et obtenir la conservation d'une chose si importante pour le pays. Si j'en étais bien renseigné, il y aurait, en ce temps opportun, peu de chose à faire.

† M^{onsieur} J^{ean} François D'Andigné de la Chasse, sacre évêque de St-Eloi de Lion le 21 août 1763, nommé à l'évêché de Châlons en 1771, donna sa démission en 1781.

L'abandon fut longtemps en délibération ; il fallut que les conseils d'un fermier général, trop occupé de ses propres intérêts pour songer à sauvegarder ceux du pays, vint au contraire pousser à l'abandon, sous prétexte d'avoir trop à dépenser pour l'entretenir ou plutôt pour qu'un jour on se bâtir une maison pour lui-même, il savait que les pierres du château démolli eussent admirablement servi pour cela. Le château n'était plus qu'à l'état de ruine ; elle rapporte plus qu'elle ne rapportait le château et les hommes qui ne risquent qu'à l'argent approfondissent sans doute à sa transformation. C'est bien le seul côté qui puisse faire pardonner la conduite du fermier général déjà cité. »



La façade reste en partie debout ; elle a été par endroits cimentée. Les vieux murs sont tapissés de lierre.

À côté la ferme de la cour, exploitée par le fils aîné des Lochetmaire à Nacide Jan du Boissy. Au bout de la maison une porte en arc, pour le souterrain qu'on disait jadis menant à l'entrée du Bois de la Roche et au Degout.

En face, la demeure du jardinier, Vincent Jabin de Guigon qui fait valoir les jardins. Il garde toutes les propriétés du Plessis.

Dans le jardin, derrière les ruines, vieille charmille. Un peu plus loin sur les buttes des Grès traces d'un jardin de luxe, les fontaines gracieuses et régulières des vieux canaux l'indiquent clairement. Ce serait là une situation magnifique pour la reconstruction d'un nouveau château du Plessis.

Restent encore les murs et les colonnes de la porte d'entrée, une circonférence de pierres à fleur de terre, débris d'un moulin à pommes, l'antique clôture du verger. Le meunier Morice habite près de la petite porte d'entrée.

Au Plessis, dit M^r Drouard vers 1884, magnifique bois bien percé d'allées ombragées. Mais tout de l'extérieur. Dans quelques années tout aura à peu près disparu. Actuellement encore, au printemps, on y jouit de spectacles féeriques. La rivière suspendue à travers un flot de verdure, un crûne superbe bordé par des bois de haute futaie où le soleil se joue d'une manière si délicieusement capricieuse à travers les branches des

avoir la verve alerte de la grande *épistolière*, elle prouve par sa grâce et son esprit qu'elle n'est pas dépaycée dans sa famille. Ainsi, le 29 juin 1689, elle écrit à sa belle-sœur, en parlant de son neveu : « Je veux le prier de ne plus m'appeler sa tante ; je suis *si petite et si délicate* que je ne suis tout au plus que sa cousine. La santé de M^{me} de Sévigné n'est point du tout comme moi : elle est grande et forte : j'en prends un soin qui vous ferait jalouse. Je vous avoue pourtant que c'est sans aucune contrainte ; je la laisse aller dans les bois avec elle-même et des livres ; elle s'y jette naturellement comme la belette dans la gueule du rapaud. Pour moi, avec le même goût et la même liberté, je demeure dans le parterre *al' dispetto* de la complaisance que nous ôtons du nombre des vertus dès qu'on peut la nommer par son nom et que ce n'est pas notre choix. Vous ne ravissez, ma chère sœur, de me dire que M^{me} de Sévigné m'aime ; j'ai le goût assez bon pour reconnaître le prix de son amitié et pour l'aimer aussi de tout mon cœur. »

On voit que la jeune bretonne avait bien les traditions du grand siècle ; aussi la marquise, heureuse de retrouver dans elle un écho de son talent, ajoute en reprenant sa lettre interrompue : « Je voulais vous dire que je trouve fort bon ce que vous écrit ma belle-fille. » A la fin d'une autre lettre, elle ajoute : « En vérité, je reprends ma plume à regret, car elle disait fort bien. » N'a pas qui veut de pareils *satisfecit*, ni des circonstances aussi favorables pour arriver à l'immortalité.

IV

La solitude des Rochers recevait bien des visiteurs, l'attirait l'esprit de la châtelaine. Plusieurs passaient sans laisser un souvenir durable ; d'autres n'étaient pas oubliés. Parmi ceux-ci se trouve un de nos compatriotes, dont M^{me} de Sévigné nous trace ainsi le portrait : « Nous avons ici un abbé de Francheville qui a bien de

(1) *Le Portrait de Jeanne de Bréhan par M^{me} de Sévigné, sa belle Mère.*

ET LE DUC DE VANNES

203

prendrons notre temps ; je l'ai trouvée toujours fort vive, fort jolie, m'aimant beaucoup... Mon fils est toujours aimable ; il me paraît fort aise de me voir ; il est joli de sa personne, une santé parfaite, vif et de l'esprit. »

Ces deux médaillons représentent Jeanne-Marguerite de Bréhan de Mauron et son mari, Charles, marquis de Sévigné, fils unique de l'auteur des lettres. Dans une foule d'autres passages, la mère, trop indulgente, fait connaître son fils qui, après une jeunesse orageuse, réalisa une union de tout point honorable et mit sa conduite en harmonie avec la foi qu'il n'avait jamais perdue. Nous n'avons pas à insister sur ce grand seigneur breton, à qui la légèreté française n'avait pu faire oublier complètement les qualités de sa race, et qui redevint, une fois mûri par l'âge, ce qu'il aurait dû toujours être ; mais nous devons faire connaître plus complètement celle qui fut sa compagne dévouée. Appartenant à une illustre famille dont l'origine se perd dans les brumes de l'Irlande, elle était fille du comte de Bréhan de Mauron, président au Parlement de Bretagne, qui, malgré quelques petits froissements, restait en bons termes avec M^{me} de Sévigné : « J'ai reçu votre dernière lettre, mon cher président, lui écrit-elle un jour... Elle est aimable comme tout ce que vous m'écrivez... Adieu, mon bon président ; mon fils vous fera part de ma lettre. J'embrasse votre tourterelle. »

La *tourterelle* qui, depuis le 8 février 1683, était devenue marquise de Sévigné, élevant au rang de douairière celle qui va nous fournir les éléments de son portrait, était une frêle personne « tout accablée de vapeurs ; elle change cent fois le jour de visage, sans en trouver un bon ; elle est d'une extrême délicatesse ; elle ne se promène quasi pas, elle a toujours froid ; à neuf heures du soir, elle est toute éteinte, les jours sont trop longs pour elle. »

Malgré cette délicate santé qui faisait dire à sa belle-mère : « Mettez-la dans du coton », c'était une âme dévouée, timide, réservée, un peu froide en apparence, peu empressée, mais désirant se faire aimer des siens. « Elle ne parle point breton » (tant pis !) ; « elle n'a point

l'accent de Rennes » (tant mieux !). « Je l'ai trouvée toute pleine de raison, entrant dans toutes nos affaires du temps passé, comme personne, et mieux que toute la Bretagne ; c'est beaucoup que de n'avoir pas l'esprit fichu ni de travers, et de voir les choses comme elles sont. »

C'est joli ; est-ce juste... pour la Bretagne ? Je veux bien que M^{me} de Sévigné-Bréhan soit une perle rare ; mais toute la Bretagne a-t-elle l'esprit *fichu* et le malheur de ne pas voir les choses comme elles sont ? Il en est de l'esprit comme de bien d'autres choses : pas trop n'en faut.

Malgré l'inimitable talent de sa belle-mère, la jeune marquise ne redoutait pas de lui donner la réplique : « Il faut un peu badiner avec elle, c'est le tour de son esprit'. » Mais avant tout, la descendante des Bréhan savait s'oublier pour les autres, et la hautaine marquise qui étudie — j'allais dire qui dissèque — cette âme avec sa finesse ordinaire, où le cœur paraît moins que l'esprit, ne peut s'empêcher de lui rendre hautement justice. Une circonstance surtout la lui fit apprécier.

En 1689, M^{me} de Sévigné était aux Rochers, pendant que, à Rennes, les fêtes et les festins succédaient aux festins et aux fêtes, à l'occasion de l'ouverture des Etats. Sa belle-fille, qui y avait accompagné M. de Sévigné, lui donna alors une preuve d'affection dont elle fut aussi touchée que reconnaissante. « Le lendemain du jour que je vous eus écrit, je vis revenir ma belle-fille, à l'heure que j'y pensais le moins. Elle quitta Rennes malgré tout le monde et tous les plaisirs qui y sont, pour venir, dit-elle, auprès de moi, préférant ce plaisir-là à tous les amusements des Etats. Cela me surprit et m'aurait inquiétée, si je ne voyais clairement qu'elle en est fort aise, et que c'est d'aussi bon cœur que de bonne grâce qu'elle a fait cette expédition... Elle me dit : « Tout le monde me tourmentait à Rennes sur l'envie que j'avais de revenir aux Rochers ; mais, madame, quand je les ai fait souvenir que c'était pour être auprès de vous, ils ont fort bien compris que j'avais

raison. » Enfin, la voilà ; j'ai cru que ce petit récit ne la brouillerait pas avec vous'. »

Quelques jours plus tard, nouvelle lettre sur le même sujet.

« Je n'ose vous parler des magnificences de Rennes, de peur de vous donner une indigestion ; car ce sont des festins : le même jour, dîner chez M. de la Trémoille, souper chez le premier président ; dîner chez M. de Pommerueil, souper chez M. de Rennes ; dîner chez M. de Coëtlogon, souper chez M. de Saint-Malo. Ainsi tous les jours ; comment vous en portez-vous ? Il y a vingt tables de cette force ; *tu manges tout mon bien*. Mon fils mande à sa femme, je crois par honnêteté, ne voulant pas qu'elle croie que c'est pour moi qu'elle est ici, que toutes ses amies la regrettent fort et qu'il est bien fâché que sa délicate poitrine l'empêche de prendre part à tous ces plaisirs. Elle lui répond *en colère* qu'elle se trouve offensée de ce discours ; que ce n'est point sa santé qui l'a fait venir ici ; qu'elle connaît la vie des Etats ; que c'est uniquement pour le plaisir d'être avec moi, ce qu'elle préfère à toutes choses ; que si elle avait la poitrine du meilleur porteur de chaise de Rennes, elle en ferait autant ; et tout cela si naturellement que je lui en suis très obligée, sans qu'il me reste aucun scrupule de la voir ici. Nous lisons fort, et le temps se passe si vite que ce n'est pas la peine de tant se tourmenter². »

Cette sorte d'idylle familiale est charmante, n'est-ce pas ? Il est de mode, au théâtre et ailleurs, de critiquer les belles-mères. A supposer que les malices qu'on leur décoche ne soient jamais que des médisances, en voilà une, ce semble, qui mérite de figurer en très bon rang parmi les exceptions.

Quelquefois M^{me} de Sévigné interrompt ses lettres à M^{me} de Grignan pour permettre à sa belle-fille d'y ajouter quelques mots. Celle-ci s'en tire avec honneur, et, sans

¹ 26 octobre 1689.

² 9 novembre 1689.

¹ 1^{er} avril 1689.

boisés au feuillage si tendre et des pins aux hautes gigantesques. Puis de vieux arbres à moitié déracinés et couchés sur la rivière, des buissons de verdure ombrageant les anciennes carrières, un ravinage étourdissant d'oiseaux de toutes sortes chantant les seigneurs à jamais disparus et saluant les pionniers du travail et de l'avenir.

L'avenue ⁽¹⁾ Du Plessis fut plantée vers la fin du 18^e siècle par un seigneur de la région. Il aurait voulu la continuer jusqu'au Bourg de Maunoy, il mourut avant la réalisation de son projet. M^{re} Duvion, fermier général, l'a replantée. Elle offre aux habitants du Bourg de Maunoy pendant les samedis du printemps et de l'été, un agréable endroit de promenade et de récréation.

R. Le château du Plessis est une construction du 18^e siècle. Il y a une petite tournelle du 16^e. Cette riche et vaste construction qui a à peine deux toises ne sera bientôt plus qu'un monceau de ruines. (Rapport)

2^e Les Moulins du Plessis.

Sur la rivière de Douce, à l'entrée du Bois du côté de Maunoy, est situé le moulin à eau, dit le moulin de la Porte du Plessis. Le moulin n'a jamais eu la maison d'habitation. Elle se trouve à l'entrée de la cour sur le bord de la route.

1679 Moré, fermier du moulin

1781 Jan Le Moine, meunier.

1790 J^h Charlin, marié à Raoulette Jobert, meunier.

1796 Le Fort, meunier, Demeurant au Lentrain.

1800 Filard au moulin du Plessis.

1814 Julien Le Conte qui louait le moulin 480^f.

1907 Maurice Echardel.

« Le moulin à vent de la dite seigneurie du Plessis se trouvait sur le grand chemin d'entre le Bourg de Maunoy et la dite Maison Du Plessis sur un placis et canton de terre en dépendant, appelés les champs Touchels. Il n'existe plus. Visibles encore en sont les vestiges.

3^e Le Village.

Autrefois comme aujourd'hui d'ailleurs dépendaient de la maison du Plessis la métairie de la Porte du Plessis, appelée ~~cause~~ ^{cause}, la métairie neuve affermée par J^hmel Lochet, celle de la Foiege par la V^e Debonne. Dans le village se trouvaient aussi les métairies du Lentrain et de la Noë des Prés.

Le village se divisait en différentes parties qui avait chacune sa dénomination propre: la chapellenie, la Ville Calmont, le Lentrain, la Rue des Relains. Cette distinction, n'est qu'une usitée que par les habitants du village. C'est le plus grand des villages de Maunoy et aussi le plus peuplé. Sa réputation au point de vue de la moralité laisse beaucoup à désirer.

Habitants. J^hmel Lochet, à la métairie neuve Fermier de M^{re} de Rougé.
(Les Lochet venaient de la fin 1830 à peu près) En 1844 elle était affermée à M^{re} Polix. 80^f et moitié grains et foin.
V^e Debonne. Pédemine, à la métairie de la Foiege Fermier de M^{re} de Rougé.

En 1814 J^h Monnard le louait 30^e et mistie grains et fruits.

Chapellenie	Figeot - Abbe	Journalis.
	Com. - Allain. V ^{re} Com.	Propriet.
	V ^{re} Cheralier. Gostais.	Propriet.
Ville Calmont	Rignier. Duron.	Propriet.
	Morjousse - Famboue	Journalis.
	- P ^{re} Measle. Morjousse	Fermier de Sebillode & Prieur.
	- Rignier - Duron.	Journalis.
x.	Olivier - Grosjeil	Journalis.
x.	Fille Guilletot	Journalis.
	Renard.	Cartonnier.
	- Renard Guilletot	Fermier
	- Le Glatin - Allain.	Fermier de Tolerville.
	Philis. Duclot.	Journalis.
Le Lantreau	- V ^{re} Famboue - Fieissant.	Proprietaire.
	Corbin - Allain.	prop. parents de l'abbé Corbin.
	Morjousse - Martij	Charpentier.
	Famboue Lantreau - Famboue	Moulinier
	Heuck.	Morjousse
	Famboue - Auguel	Proprietaire.
	Famboue. Charlier.	Mason.
	- P ^{re} jean - Duchâteaud Neant.	Mason.
		Fermier de M ^{elle} Laportolle. Cette
		femme s'appelait La Noë des Pri;
		et aussi femme de Lantreau.
x.	Lesquelch. Cheralier.	Cultiv. prop.
Rue des Allains	x Guilletot.	Prop. Cultiv.
	x Perquis - Guilletot	Journalis.
	x V ^{re} Martel - d'Altipant, remède Bouessie.	Journalis.
	x Nicolas - Allain.	Fermier de Lochet.
	x V ^{re} Tournel - Le Fort.	Proprietaire.
	x Philis. Eriquet	

La Blanchette.

Dalibo. Guilletot. Lantreau.

Lantreau taudis sur le bord de la route du Flevis, résidé de toutes pièces par Dubé, le propriétaire. Il lui prit fantaisie un jour de quitter le pays et s'il n'y revenait pas avant 30 années révolues, sa maison et son champ retourneraient de droit à Lucas, horloger au Bourg. Vers la fin de la 18^{me} année, Dubé repartit et les espérances de Lucas furent déçues.

Le Degout

Nous avons aussi, dit M^{re} Foulon, le Degout ainsi nommé pour désigner une fontaine d'eau précieuse et remarquablement bonne qui tombait goutte par goutte en suintant à travers de gros rochers. C'était le lieu d'une promenade d'une pittoresque charmante et qui permettait d'écouter en aidant un peu la nature un des plus jolis sites que l'on puisse rêver.

Par amitié, j'insère ici les vers de Prudence Toulon sur le Degout. Cette Prudence Toulon, était le 8^e enfant de Jean Marie Toulon et de Lucie Olive, née en 1817. Elle Perint leur de S^t Vincent de Paul. La poésie est tirée du cahier de M^{lle} Toulon.
Promenade de M^{lle} Prudence Toulon au Degout à Maunon en 1839

Combien de fois, rochers, ai-je bu de ton eau,
Dans une fleur de cathars pleine !
Combien de fois à ta fontaine,
Ai-je rempli mon vase à tout petit goulet.

Combien de fois, hélas, ai-je blessé mes doigts
À casser les grumeaux saugrés,
Pour en faire noix et baumiers
Et puis aller chanter le Bon Dieu dans les bois.

Qu'on m'aille les sauges de nos forêts aussi
Les châteaux bâtis en Espagne
Les îles dont on accompagne
Sont premiers et les grandes choses du temps.

Beaux blés que berce la brise,
Chant des oiseaux matins,
Aidez dans son entreprise
Me voici à vous chanter même.

Je voudrais cueillir les roses,
Que je sois dans les buissons,
Respirer les fleurs écloses,
Comme font les papillons.

Je voudrais tenir en cage,
L'oiseau que j'entends chanter,
Et charmer son esclavage,
En l'apprenant à m'aimer.

Je voudrais toutes les saules,
Pêcher sur le bord des eaux,
Pour faire de belles gaules,
Des quenouilles et des fusils.

Je voudrais dans mon jeune âge
Pour apprendre à riboter
Ce vin d'Espagne qui nous frappe
Et que le vent va briser.

Mon Dieu, j'aurais encore,
Propriétaire d'un beau bateau,
Venir ici dis la mer
Me promener sur le banc.

Mais je quitte la rivière
Pour remonter les vallons,
Et continuer ma prière
Aux vergers, aux moissons.

Je voudrais le liu qui pousse
Dans les vergers et les champs.
Pour tier toute la messe,
Amener par le printemps.

Je voudrais à ma Patronne
Un coquet, tricolore
Je voudrais une couronne
Au petit Enfant Dieu.

Je voudrais aux fiancées
Pelerines à nœuds charmants
Pourquelles faisant ajoutées
Aux noix d'or et aux rubans.

Je voudrais dans les blés jaunes
Ramasser tous les blétons
Pour en faire autant de têtes
que j'en fais de chapelons.

Sur les autels de Marie
Tous les soirs et le matin,
Je dirais Marie Chérie
Aimez moi, gardez moi bien.

Je voudrais sous le grand chêne,
Allongée, un beau jour d'été,
Me faire un diadème
De son feuillage tressé.

Je rendrais toutes les choses,
Que Dieu a semées partout,
Et des fleurs fraîches écloses,
Et des fruits de tous les goûts.

Je rendrais:
À défaut du ciel
Voir sur ton autel

Le cœur des Seigneurs,
Pour que prosternée,
Ma foi ravivée,
Dit avec ardeur
Au Dieu qui nous crée
De grâces comblée,
Je Donne mon cœur.

La Concise ou Concièze.

La Concise relevait en 1676 de la Seigneurie de Bierre et des Clots, et appartenait au comte de Meunier. C'est vers cette époque que Louis de Brihand en fit l'acquisition. Elle passa ensuite à son fils Jean de Brihand.

La maison et la métairie noble de la Concise consistaient alors en trois caps de logis contenant environ 200 peds, en bois de haute futaie et adjacents, jardins vergers, pompes et déport. Le tout contenait 5 journaux de terre joignant d'un côté aux pâtures et au pré boud et à la rivière de Doue.

Les de Briceux et les de la Rougère en avaient été auparavant les possesseurs. Marie de Briceux, Dame de la Concise dont la fille Marie de la Rougère se maria 1530 à François Du Plessis.

Elle dépend aujourd'hui de M^{re} de Rougé, usurpateur des biens de Plessis. La maison principale a été relevée. Les ardoisières qui furent ouvertes non loin de là sont depuis longtemps abandonnées.

Fermiers	1677 Guéin
	1710 Létoumel
	1738 Julien Girard.
	1797 Julien Girard : il se maria à Marie Daniel.
	1806 Mouraud.
	1809 La femme était Louis à Julien Girard 150 et moites grains et fens.
	Echardel marié à Lochet.
	1907 Echardel marié à J. Martin en Gilly.

En dessous passe le chemin de fer qui égale la vallée du Plessis.

La Ville Jubel

Joseph Meunier, sieur de la Ville Jubel en 1698 devint seigneur de Paimpont en 1710.

Situé dans un bas fond, le village est d'un abord difficile.

Habitants Daroigne - Daroigne

Lochet. Palot de la Ville Ferrier

Huon Rissel

Monte du Bois de la Roche.

x Nicolas.

propriét. cultivateur.

Propriétaire

Cultiv. prop. et propriétaire

Cultiv. prop.

Prop. Journalier

Piedgai ou Pléguer.

C'est un moulin à eau sur l'Yvel. — Bertraune de Rostang à la mort de son mari Jean III de Pléguen Meunier 1440 vendit ce moulin à Philippe de Montauban, Seigneur du Bois de la Roche.

Pendant la Révolution, il dépendait de la succession de René Bertrand Celsin, de St-Pern et de Meisic Philippe Solier. Il fut volé et affermé 400 livres par an à Jean Guillemot qui en était précédemment le meunier. Meunier de la Roche le racheta, puis Giequiraux du Corday Boillet, puis Glochon du Bois de la Roche qui le possède aujourd'hui.

Près du moulin, se trouve la maison d'habitation.

Meunier.

1679 Robert Sellier.

1798. Jean Guillemot marié à Marguerite Merle 1799.

1860 Feste.

1884 Le Clainche.

1907 x Glochon. Il semblerait, d'après, de la découverte d'un trésor.

Non loin de la maisonnette sur le bord de la ligne du chemin de fer se trouve un garde lanière.

Saint Guinél ou Guinél (Guénal)

Ce village, dit M^r Piedenière, conserve des ruines qui semblent de la même époque que celles de Châteauneuf de Domme. On peut en présumer que le château du Bois de la Roche y était placé vers le X^e et XI^e siècle. Les ruines ne sont qu'à environ un kilomètre du Bois de la Roche et sont situées dans le hameau.

Aujourd'hui l'on voit parfaitement les douves qui entouraient le champ où se trouveraient le château et la chapelle. Plusieurs se souviennent des pans de mur de cette dernière. Le champ est cultivé et bien planté de pommiers.

La rangée de maisons voisine des ruines était la basse cour du manoir. Toutes ces maisons communiquaient entre elles. On dit encore que les femmes gens de St Guinél étaient exemptés de toutes corvées, car ils étaient chargés de garder la Seigneurie.

St Guinél était le lieu d'origine de M^r l'abbé Lobard qui y fit construire une maison en 1831 et de son neveu M^r Morin Didi recteur de Meulan.

Les habitants suivaient plutôt les officiers religieux du Bois de la Roche et ceux de la proximité et les enfants, bretons. Cependant en 1903 quand il fut décidé par la loi de priver et d'apporter le catéchisme dans les écoles laïques, M^r le curé de Meulan engagea fortement les parents du village à envoyer leurs enfants aux écoles chrétiennes de Meulan. Ce qu'ils firent volontiers.

Habitants Meunier - Guinél.

Jallu - Daroigne

N^e Delaunay

Renaud-Jallu remus d'Alfaut en 1904

N^e Daroigne.

Morin - Allain de la Bouche.

Guillemot - Delaunay.

Journalière

Cultiv.

Propriété

Fermiers des Dames de Meulan.
Maison de 1696.

Prop. cultiv. conseiller municipal

Cultiv. prop.

Ficti. Jago.
- Rétif.
V^e F. L. F. F. F.
x Quesnel
Finsard. Ferin
Chibaut.

Boudé. Ficti.

La Ville Boudard ou Boudarderie.

En 1679 habitait à la Ville Boudard mathurin Orlu marié à Olive Cho de la Genmays en Gommé. Celle-ci dans un acte demanda séparation de communauté de biens et réclama pour son trousseau les meubles de la maison de Gommé et le coffre étant en la demeure de la Ville Boudard dont elle a la clef. et les papiers étant ci dedans. et les jouissances des 30 deniers de les héritages. L'acte est signé G. David, Sirechal, Le Marchand, notaire royal, Gauthard.

Pendant 17 ans jusqu'en 1888, la famille Gasparis du Bois de la Roche fit valoir la ferme dont elle est propriétaire. Les autres maisons qui composaient le village appartenaient aux Chibaut de la Ville es Melais; elles sont en ruines. C'est là qu'existe encore le fameux puits, si profond, disait-on, qu'il donne entrée dans un autre monde.

Le fermier est Glochon. Jugel Morice x

La Ville es Melais

Elle se trouve sur le bord de la grande route de Meuron à Neant. Les habitations sont éparées.

Habit. D. Morice. Guillotin.

Morice Soeurs.

V^e Cosnier Mouraud

Charles Loricat. venu au Bourg Rue de R. 1897

Mouraud. Duclou

V^e Bressard.

Chibaut. Létoumel

x Delaunay. Chibaut

x Cozier Cocher

x V^e Jugel. Lesquollet. Jugel

Chibaut

Chibaut.

x Delaunay. Davine

- Delaunay (Sœur)

Houppas. Duroz

- Davine. Chibaut

x Hénouël venu de St Martin sur Ouche.

Ledremene

La naquit M^r l'abbé Lefort, ancien curé d'Elron. La famille Le Fort était une famille de curés. Les carrières d'ardoises sont depuis longtemps délaissées;

Labotier.

cultiv.

Cultiv. prop.

Laboureur.

Cult. prop.

Cultiv. prop.

Journalière.

Cult. prop.

Prop. cult.

Prop. cult.

Propriété cult.

Prop. cult.

Prop. cult.

Prop. cult.

Prop. cult.

Prop.

Prop.

Cultiv.

Prop. cult.

il n'en reste plus que des morceaux de débris et des fondations très saugrenues. Le souvenir d'un crime perpétré il y a une cinquantaine d'années dans ces conditions n'a pas encore disparu. Croix Allain sur le bord de la route.

On conserve aussi le souvenir du prêtre Etienne Puissant qui mourut à 38 ans. Il demeurait dans la maison de Jean Allain. On montre encore le cadran solaire et les armes du Pape qu'il avait fait fabriquer.

Hab. Allain - Moirerie.

x Sabli Bécél

Chéban Martin

Hérel. Rollat

x Beauca. Daniel

Galliot - Allain.

Echard. Le Fort

x Le Fort. Lequard

Jumel - Allain

Pinsard - Jumel.

x Allain. (enfants)

Beschet - Hamon.

Pinsard - (enfants).

M^{re} Friguet - Hamon.

x Le Breton. Royer

Lauré.

x Royer

Cultiv. Propriét.

Maçon.

Ciseleur

Journalier

Journalier.

(Joachim Galliot, carrier d'ardoises à Redonnet, 1773)

Secur. de long.

Charron.

Prop. Cult. - vieille maison du Pichet

Prop. Cult.

Cultiv.

Journalier.

Cultiv.

Commerçant, aubergiste.

Journalier.

Journalier.

Cultiv.

La Ville. es. Halos.

Il y a le village et la ferme. Les Habitants

x Loguet. Royer

Martin. Martin

x Loidias de Lorient. Daniel

M^{re} Allain.

Cadier

Du Village sont:

Propriétaire. Lab.

maçon. labou.

Coureur.

Labou.

Journalier

La ferme appartenait aux Bonamy: J^e Bonamy, sieur de la Ville. es. Halos. Les enfants Pinel au dix aujour'hui les fermiers. Maisonnette depuis le passage du chemin de fer.

La Ville. Jéban.

Habit. x Létournel. Charavel

Létournel. Lucet (disparus)

Echardel. Jumel

Memoire. Echardel

x Pinsard. Guillard

Desbordes. de la. maisonnette, Baudouin

x Guillard

Prop. labou.

Prop. labou.

Fermier de M^{re} Janvier

Propriété laboureur.

Fermier de Jardin

Les Halos 1650 et 1730, vieille fontaine du village, existent plus.

Les Vaux

Ancien moulin à eau, sur le loir de la route de Mamon à Néant après avoir passé la Villa des Meulais. Il est aujourd'hui abandonné. Allain, meunier au moulin, de la Chapelle en est le propriétaire.

Le Ménéby.

Une partie du village appartient à Néant. Un chemin fait la séparation.
 Habit. Fintard - Sable Prop.
 Chastin. Corde Prop.

La Chapelle.

Moulin à eau sur le Vauvrouan. Un peu au dessus l'étang des Landes que l'on dit poissonneux et le moulin de la Nation. La chapelle est une dépendance de Plessis.

Benjamin Laurent Le Roy 1737

Joachim Le Fort 1747

Joachim Giffard 1793

Mathurin Duro 1811. Il afferme le moulin 1800

Chébaud 1880

Allain - Allain 1907.

La Grée.

Il y avait une seigneurie : Le Porquer, Sieur de la Grée 1654 - Olivier-Maurice Sieur de la Grée 1711. Depuis quelque temps, on y a beaucoup bâti. L'entretien de la route de la Saindroire au château du Hésire a conduit à ce village d'innombrables services.

x Porand. Porcher - Fintard mariée au Hésire. Cultiv. prop.
 Fintard Marichal

x Guillou. Meulais Cultiv.

Hampot. Daroigne

x Duro. Thomas Cultiv.

Chastin. Hampot Cultiv.

Salmon. Chébaud Cultiv.

Chastin - Daroigne remède de Guinel Cultiv.

Ritif. Jobard Cultiv.

x Duro - Grigouet Cultiv.

Guillotin. Coustal Cultiv.

x Duro - Meulais Cultiv.

x Thomas Parabore Cultiv.

Parabore - Chameau Cultiv. maison

La Ville Odamon.

C'est près de ce village que se trouve la chapelle de St. Anne de Beuvry. Remarquable : petites prairies entourées par des charmes.

Habit. Le Comte - Blanchard -

V^e Hauprot.

x Martin Beuli

x Beuli Pireaud.

Gépien Morice

Morin - Secourte

prop. cult.

prop. cult.

prop. cult.

prop. cult.

Terriers de M^{re} Guillot.

prop. cult.

La Saudraie ou les Saudraies.

Elle se divisait en haute et basse Saudraie avec une agglomération assez importante. Des routes sur Maunon, Concorêt, Erchevaumene et Neauch touchaient complètement la Saudraie. Le mauvais esprit y régnait aussi que dans tout le quartier. Guillotin y fit bâtir une école laïque pour le maintenir. Les habitants ont une physionomie spéciale. Ils se servent habituellement de vaches pour les travaux des champs.

Un procès nous donne des détails intéressants sur ce village.

De 1850 à 1860 la commune rendit à Dams, Lequelch, Encler, Con des terrains dénommés : la lande Gendrot, le pôtis de la Saudraie, le pôtis de sous le coustil, le pôtis de Cœrin. Ils étaient considérés comme communaux. Or les seigneurs Chardereh, Morin et Erchevaumene de la Saudraie revendiquèrent ces communes. Leur revendication était basée sur ce que le village avait été avant 1789 sous la mouvance de la seigneurie et bailliage des Eclots et vicomte de Beuffre et que conformément à l'ancien droit breton et à l'usage de la province de Bretagne, le vicomte de Beuffre avait concédé aux anciens vassaux du village de la Saudraie le droit de communer sur le terrain vague situé dans son fief. Cela résultait d'un aveu rendu en 1604 par les habitants de la Saudraie, détenteurs de la tenure Guillaume Guillot, à haut et puissant seigneur Jean du Bois Geslin devant M^{res} Lohier et Fleury, notaires de la juridiction, avec dans lequel se trouve la stipulation suivante : « Et comme les dites maisons, terres, héritages ci-dessus déclarés se possèdent et contiennent leurs droits et appartenances anciennes accoutumés situés tant au village de la haute et basse Saudraie qu'aux appartenances d'y eclairci en Maunon avec leurs droits de communes étant dans le dit fief »

Ce droit de communer suivi de jouissance paisible au dire des demandeurs aurait été transformé en droit de propriété au profit du village de la Saudraie le 28 août 1792. Le tribunal de Plœmel ordonna une enquête et il fut donné raison aux demandeurs. Les notes furent annulées et la commune condamnée aux frais et les droits à l'avenir concédés aux demandeurs.

Habit. Guillot.

Dernochet Mesli

x Lucas Morin

V^e Puissant Erchevaumene de St-Brieuc

Jobard - Erchevaumene

Maçon

cultiv.

cultiv.

Instituteur.

Cultiv.

x Chommand. Bernard	Prop. Commerçant, Aubergiste.
Pierre. Thomas.	Cultiv.
x Salomon. Chebaud	
Chebaud. Pichard	Cultivat.
x Duclos. Meunier de la Ville et Meunier	Cultiv.
x Morin. Chebaud	Cultiv.
x Laquelet. Haeprus	Prop. Cultiv.
x Meurle. Morin	Cultiv.
x Renaudin. Dubourg-Durox	Cartonnier
x Morin (enfant)	Cultivat.
x Morin. Pamboue	Cultiv.
Groguier. Joss	Prop. Cult. ancien conseiller muni.
Villouvi. Catheline partit pour la Ville et Meunier	se installa en 1908 par Pichard Meunier
x Gaudin	

Le Parc Jacques

Sur le chemin de la Landraie à Erchoultene Hortoise Crochu, commerçant au Bourg de Maunon, acheta un landier vers 1900. Il s'appelait Parc Jacques; il lui conserva son nom. D'abord il y fit ouvrir une carrière de pierres à construction, qu'il exploita seulement quelques années. Après avoir fait défricher une certaine partie et l'avoir plantée, il bâtit une maisonnette 1903. Il l'agrandit ensuite pour y mettre un fumier. Une maison bourgeoise fut construite en 1910.



Le Lescu

Village enfoui dans les terres et d'un accès difficile. Les archives parlent de Dame Louise du Lescu, 1646, qui fut mariée de Louis de la Fournie de Joseph Morin, sieur du Lescu 1677, de la famille honorable de Joseph Coude marié à Mathurine Darvion 1781. En 1771, la famille Flamin existait au Lescu ainsi que celle des Coude : une pierre porte : 1. COUDE 1653.

Habit. Fernie Coude
Madeleine Coude

Prop. lab. ex conseiller municipal
Supérieure des landes d'Ardenne

Haupas de la Ville d'Amos. Comte
 x Coustel Salomon. Gremou
 x Thomas. Dicknois du Brun
 x Martin Salomon.
 V^r Chéaud
 Honoré Raffray.

Cultiv. Brismier de la chapelle de Den
 Cultiv. prop.
 Cultiv. prop. conseiller municip.
 Cultiv. prop.
 Propriét.
 Prop. cultiv.

Bourrien.

Cette ferme dépendait de la Seigneurie du Bois Jaguel en 1676 et au jour d'hui du Plessis.

Fermiers. François Henri	1754	
Jan Darvoine	1766	
Pierre Durox	1782	
Math Bosccher	1787	marie à Pierre Durox
Jb Chébaud	1798	
Math Chébaud	1811.	Il la louait 280 ^l et quelques conditions.
Renaud	1848.	
Grosil	1869.	
x Grosil	1907.	La fille mariée à Louis De la Gira.

Rues Baucher ou Bauchiez, Bosccher, Bosccher

Cette métairie est peu distante de celle de Bourrien. Elle dépendait aussi du Bois Jaguel et dépend du Plessis aujourd'hui. Son nom lui vient peut être d'une famille Bosccher, allée à la famille de Brihaud: en 1640 Henri Bosccher était marié à Héliane de Brihaud.

Fermiers Maurice Grosil	1714	
Pinsard Darvoine	1781	
Galliot Guillotin	1793.	La louait en 1809, 30 boisseaux de blé noir et d'avoine plantée.
Pinsard Joss. Lebré Pinsard	1908.	
Bouidoise de St-Mauron	1908.	

Le Bois Jaguel ou Jégul

La très vieille maison du Bois Jaguel tire son origine de la terre de ce nom qu'a parvenue de Meunon, évêché de St-Malo où se voit encore la motte féodale du 10^e siècle sur laquelle s'élevait le donjon de cette seigneurie signalée et de grande antiquité (aveu de 1676). Elle remonte à Pierre du Bois Jaguel, croisé en 1248. Après avoir joué un rôle important à la cour des ducs de Bretagne et parer aux monstres et réformations des ducs de Bretagne de 1426 à 1535 dans les paroisses de Meunon, de Nôant et de la chapelle sous Floiriel, cette famille s'est divisée en plusieurs branches dont les principales sont 1^e la branche aînée du Bois Jaguel éteinte au commencement du 17^e siècle dans la famille de Brihaud; 2^e la branche du Bois Hellig, éteinte à la fin du 16^e siècle; 3^e la branche du Bois Gonnais divisée en deux rameaux vers la fin du 16^e siècle dont le 1^{er} s'est éteinte et le second a donné lignage au du Bois de la Villabel.

La maison Du Bois Jugut a possédé la seigneurie Du Bois Jugut en la paroisse de Meunon, Du Boissin en Niort, Du Bois Demis et Du Bois Hébillet et la chapelle sous Plérmel.

Elle s'est alliée aux familles de Feniou en 1387, de la Toraye en 1400 de Lambilly en 1475, de Conches, Broussier de la Gabetière et Du Pont Hénaud en 1477, de Noret en 1510, Picaud de Mesfouais en 1530, Hénin de Mesgouez LXXII Gervais de Guichenne, Avril, vicomte de la Villerolette, de Maigues, de la Touchardaye XVI, de Brihant, Gleisè, Du Corquet.

Les armes d'argent étaient trois sapins de sinople, la devise: toujours vert. Bois Jugut.

Cette famille a été déclarée d'extraction noble par arrêt maintenu au conseil en 1696-1697 et sentence de l'intendant 1697.

On trouve dans les archives cette généalogie.

1248 Pierre Du Bois Jugut.

1387 Olivier du Bois Jugut, épouse de Perette des Feniou.

1415 à 1450 Jean du Bois Jugut, fils de Olivier du Bois Jugut décédé en 1478, fils de

Robert du Bois Jugut décédé en 1504, fils de

1513 Jean du Bois Jugut, épouse de Marguerite Pudes, fils de

1505 à 1550 Jean du Bois Jugut, épouse de Marguerite Pudes.

1540 Philippe Du Bois Jugut

1566 Claude Du Bois Jugut

1597 François de Bois Jugut épouse Jeanne de Brihant, veuve en 1615, remariée à Pierre Avril, seigneur Du Lou

1617 Jean du Bois Jugut, fils de Marguerite du Bois Jugut, mariée à Jean du Corquet, lequel épouse en secondes nocces Jeanne de Brihant, veuve de Pierre Avril.

Dans le dénombrement des maisons et héritages de Jan de Brihant et de Meunille de Brihant son fils sont mentionnés la terre et la châtellenie du Bois Jugut 1676. La dite seigneurie, y est-il dit, située en la paroisse de Meunon est une terre signalée et de haute antiquité ayant pour son principal logement une grande maison et forteresse à l'entour, tours, fossés et pont levés pour l'entrée d'iceluy, jardin, vergers à la porte et dans l'un d'iceux une chapelle et ensuite grande étendue de bois de haute futaie, taillis et prairies et quatre métairies à la porte, appelées la Bressardaye, la Ville-estesse, les rues boscher et Bourne. Suit ensuite la déclaration par le particulier: Sçavoir: un corps de logis consistant dans une grande salle, chambre basse au bout vers le septentrion, et à l'autre bout, un logis neuf et sur les dits logements des chambres hautes et greniers contenant le tout de long deux cents pieds et au dessus de la dite salle une cuisine et au dessus une chambre haute et un grenier contenant 30 pieds de long. Les écuries au côté oriental de la cour contenant 60 pieds de long et d'un même côté une tour servant

de flanc à la dite maison, dans l'enclos de laquelle est un four et au dessus une petite chambre.

À l'approche du portail de la dite maison, contenant 4 pieds, le surplus de la cour de la dite maison, fermée de murailles, le tout bâti de pierres et couvert d'ardoises. De l'un des côtés de la cour de la dite maison est un jardin et dans le coin d'icelui une ancienne chapelle aussi bâtie de pierres et couverte d'ardoises, le dit jardin contenant un foinil. Le grand jardin et verges au devant de la cour fermée de murailles contenant deux foinils de terre environ. Le grand bois de haute futaie, le grand turlis, deux turlis appelés la Bane et le Bois du Treu. Le prieuré ^{ancien} moulin situés proche l'emplacement de l'ancien moulin d'eau du Bois Jugué.

Dépendaient aussi de la seigneurie et châtellenie du Bois Jugué deux moulins anciens anciens droits. Le premier moulin d'eau bâti de pierres et couvert d'ardoises, situé entre les deux moitiés des Deux Boscches et Bourneau avec son étang et retenue d'eau et un canal du dit étang une grande canton de terre et est la dite campagne de terre appelée les Naquettes de tous temps contenant environ 16 à 18 foinils de terre. Le second, moulin à vent situé entre les villages de la Bouche et Bourneau et de Bérnay, proche de la maison de la Ville Eteuse.

Bien vivants est resté le souvenir des cadets du Bois Jugué, cédés par l'enlèvement des pieux, par la disparition dans les ornières et l'abandonnement de leurs passions. M^{re} Pidenière a écrit: «les gens qui se sont transmis de génération en génération les réactions et la tyrannie de la famille du Bois Jugué sont unanimes à reconnaître que sa disparition a été la juste condamnation de cette peu recommandable famille». J'ai trouvé dans les archives un acte qui justifie bien l'impartialité d'aucun des membres de la cinquième jour de janvier 1596 fut baptisé Jacques Caro, fils naturel de noble homme François du Bois Jugué et de Jacqueline Caro. Venu sur les fonts du baptême par noble homme Jacques Craussier, seigneur de la Gabbrière et marquis Jeanne Lourd.

Les légendes racontées sur les cadets sont ineffables. Un cadet était entré à cheval dans l'église de Meaux. Tenir devant le maître autel, il s'écia: «voilà l'homme, fais sentir ton pouvoir». L'homme fit en effet sentir son pouvoir car le cadet insolent mourut quelque temps après, mangé par les poux. Un autre cadet perdit avec son cheval dans un puits à Josselin. Les romantiques ont largement mis à contribution leurs singulières aventures.

La maison principale d'autrefois flanquée d'une tour elle-même bâtie d'écaille. Au dessus une salle bien conservée s'appelle encore la chambre du cadet. À côté la maison de foinier remarquable par sa hauteur d'étage et ses grandes fenêtres. L'ancien portail qui donnait entrée dans la cour a été démolie. C'est autour les deux boscches; en face le jardin avec une partie de terrain vides. L'annexé d'icelui la chapelle

porte le nom de jardin de la chapelle. Le bois couvre une superficie de 44 hectares. Dans ce bois que l'on voit encore les ruines du château blanc (près la Rue Boscher). Il en reste un amas de pierres et de terre entouré d'un fossé. Le château blanc a longtemps fourni un aliment aux légendes, et ne devrait être, à mon avis, que le colombier dépendant du château. Quant à la croyance populaire qu'un trésor serait caché au pied d'un hêtre dans ce bois, c'est un fruit de l'imagination.

La métairie de la Bassardais, située en dessous du château, dans la châtaigneraie à droite de la grande route, n'existe plus, quelques bûches seulement indiquent son emplacement.

Le moulin à eau des Nouettes a disparu. Les maisons sont en ruines et l'étang desséché depuis une vingtaine d'années. Plus de traces du moulin à vent, si la Couche est Bourcier. L'emplacement appartient à Jean Guillois qui y planta des arbres.

Le Bois Jagut appartenait successivement à la famille de ce nom, puis aux Maigues, Gacheur du Roure, de Briant, aux Rougé, aux de Meiramon.

Fermiers	Guillaume Luceur	1688
	Mathurin Fardou	1722
	Jean Morfouaste	1737
	Pierre Morice	1780 marié à Gabrielle Lenoir
	Joaquin Pernichot	1797
	Joseph Guich	1809 qui affermait 400 ^t
	Simon	1832
	Gore	1850
	Erigeuret	1860
	Desnard	1884
	Le Duc	1908 marié à une Desnard.

La Couche.ès. Bourcier.

En 1796 Mathurin Joannis au moulin de la Couche.ès. Bourcier. C'était le moulin à vent dépendant du Bois Jagut et qui n'existe plus. Il était affermé avec celui à eau des Nouettes 400^t en 1812 à Jb Daroin.

Habit. Guillard de la Couche Regault. - fermier. Cultiv. prop.

Briant - Chéard

Cultiv. prop.

Gicquel Chéard.

Fermier de Jean Guillois. cette ferme appartenait aux Darnis.

Collet. Chaderel.

Journalière.

(Frédéric) Desnard

Mégon.

Erigeuret

Journalière.

x Darnis Chéard.

Bissecard

x Guillard

Erigeuret.

Chamoillard. Nicolas

Erigeuret.

Chéard

Veuve Martin.
Godemul. Le Ghestin
x Galliot.

Farmacien
Fermier de Jean Guillot.
Cultiv. prop.

La Ville. es. Chêse ou Chêze ou Chaise.

Cette métairie dépendait du Bois Jagut et aujourd'hui Du Plessis. La maison, principale a été entièrement rebâtie.

Fermiers. 1721	Julien Deroine
1763	Joachim Pinsard
1788	Joachim Bernard marié à Anne Durof.
1811	Pierre Chardierel qui trassera 490 ⁺ .
1859	Laine.
1862	Morisse.
18...	J. Pinsard.
1908	Gardier. Quenecq venant du Greta.

La Barre du Bois Jagut.

Sur le bord de la route existent trois logis contigus portant chacun sur une pierre blanche de la façade une inscription indiquant qu'elles ont été faites par IO. Chéand en 1728, 1735, 1736. Elles sont à présent en ruine. Dans les alentours se dressent les croix Tacher et Lomel. - L'esprit des habitants passe pour mauvais.

Habit. Chéand.

x Flampas. 
Siraizin de Reminiac - Chéand.
x Chéand. Chéand
x Leith. Chéand. venant de Paris.
Jobard - Retif.
x Patier. Chéand de Merquilly.
x Pinsard. Rouault de Neant.
x Pinsard. Martin
x Pinsard - Frederique d'Alfaut
x Bouedo - Grosel. (parti pour le Plessis)

Duvrier.

Troquevillard - maison sans cultivateur.
Fermier de Marie Guillot.
Cultiv. prop.
Epoiriet. (ancien religieux).
Cult. propriétaire.
Cultiv. prop.
Cult. prop.
Cultiv. prop.
Cultiv. prop.
Cantonnier.

Le Clio ou les Cliots

Le Clio appartenait aux De la Chapelle en 1441 et 1513 aux De Pigasson en 1640 - Un second Clio aux Blanchard - Dequet. L'ancien Doyen est connu - Avant la révolution, le Clio appartenait encore au Seigneur du Roz, M^r de Pigasson, qui mourut à Paris en 1799. Sans que l'on sache d'autres détails. C'était un homme fort charitable et pieux. On lui confiait les biens entre autres la métairie des Cliots dont Chéand était fermier. Le pigeonnier est en ruine, le ruisseau n'existe plus. En 1821, M^r Hippo

Syde Rolland ou Noddy en était le propriétaire.

Femmes. Allain Robin 1743

Yves Blanchard 1788

Etienne Bigani. 1790

Salmon Bonamy. 1799

Amiga 1837

Nogues 1880

Pinel-rand de Nouel. 1908.

- Il y a en outre le village misérable sous tous les rapports.

Habitants x Pattier - Etienne de Kerquily.

Cultiv. prop.

x Etienne. Veilland

Prop. cult.

Amiga.

Femmes de Pattier.

x Royer Pattier.

carpentier.

Provençue - Rosneuf - Robeneuf

Ce village est non loin de la fontaine de Baumont et de Folle Penée.

Sur la façade d'un logis, une pierre blanche porte une inscription que l'on voit indiquer comme une curiosité digne d'intérêt.

La voici : MOI. IE : CH : I

FAIT. P. R. M. A (Incompréhensible)

I. T. I. A. N. D. N. X

1731.

Quelques mots sont en abrégé et on ne sait comment les compléter (ce sont des noms de famille); ce qui fait que le tout est obscur.

Acensager par les ruines des maisons, le village était autrefois plus peuplé. Le 11 mars 1796, Jean Marie Etienne de Rosneuf et Joseph Etienne Duclis royalistes, furent pris chez eux et conduits à Reims où ils furent fusillés.

Femmes. Alex, veuve de Nouel en 1804, succède aux Guillon

Bernard dont la fille mariée à Jobard de la Baume.

Crévey ou Crèveil.

Croix, sur le puits entre deux arbrées, bête par la lune Floh.

Le village se distingue par son mauvais esprit.

Habitants Moine - Houllier

Serv. de long.

x Gilet - Broquière du Brant.

Marichal.

x Croissant. veuve de Nant.

Cultiv. prop.

Davi. Fick

Méunier.

x Piot Martin

Femmes de Guequière de comest.

x Boignois-Collet.

Prop. cult.

x Em. Etienne de Kerquily.

Prop. cult.

x Pollet. Alex. ou v. d'Alain.

Prop. cult.

Davidin Jouan.

Prop. cult. conseiller municipal.

Martin-Jouan. veuve de Gilet.

Prop. cult.

x Agnès de Montfort. Galenne Cult. prop. acheta la femme de Robt Moiron

Manny.

En 1692, Sieur Caro de Manny - Les ornements de la curie de Manny, dit ^{Papenine} Moir, dans ses ornements d'argent, furent en grande partie achetés chez mes parents paternels à Manny. M^r Bernard y passa aussi le temps de la révolution. Dans une cachette sous le foin qui avait une toute petite ouverture. M^r Regnard qui fut aussi recteur de St-Lévy avant M^r Bernard s'y rendait souvent avec M^r Guillotin, l'auteur de l'insurrection de Concorde.

Habit. x N^{re} Mesfouesse. En 1778. il y avait des Mesfouesses. J^e Mesfouesse
marie à Marie Chirard -

Cocher - Urvois de Loraine Fermier de Bessu-aumont.

x Blanchard. Lucat. Cultiv. prop.

x Josse du Girey. Moins de la folie. Prop. cult.

Cocher - Moins - Fich Cultiv. Fermier. ^{de la folie. femme d'un paysan}
piere forte: 

Gauthier. Moins Cultiv. proprietaire.

x Fleuronets de St-Martin. Delugeur de Brum. Journalier.

x Allain. Martin. Cultiv. prop. conseiller municipal.

Eon. Allain Journalier

Béaune (port. par la Collier) Saintane, soldat du pape 1868.

Brangolo

Josse était Sieur de Brangolo en 1694. Labord est fort difficile.

Habit. x Chardrel. (enfant). Cultiv. proprietaire.

x Champalonne de Landujan. Fierri. Fermier d'Augustin Gallist.

Fich Prop. cult.

Collier de Lannan, venus de Cordignac 1806 Fermier de M^{re} Guillard, maison, petit tract.

x Pepsion - Péronmarie en l'ence à Le Fort. Cultiv. prop.

x Guillard - Broussais. march. de vaches. maison appelle
le Département.

Du p^{re} de Brangolo, superbe coup d'oeil sur Manny et les environs.

La Folie

C'était une maison noble qui appartenait aux Anril 1830: Pierre Anril marie à Gillette d'Arongour, seigneur de la Folie; aux Boylles, aux de Bieisson; aux de la Haye; Julien de la Haye et Marguerite du Bois-Hamon, Sieur et Dame de la Folie 1652; aux Desguies du Lou: Bertrand Colomban des Jours du Lou, seigneur de l'ancienne seigneurie de la Folie 1664; aux du Noday - de la Ville Dary - de St-Servant.

La maison principale a été relevée.

Fermiers: 1673 Olivier Gégouine.

1723 Mathurin Hamprus.

1760 Pierre Chirard.

1782 Jacques Bédard.

1791 Joseph Morfresse

1793 Mathurin Morfresse

1798 Jb Limon.

1860 Gauthier.

1900 Pierre Morin.

1908 Eugène Martin, marié à Clémence Morin.

J'ai parlé plus haut de la chapelle, dédiée au St-Esprit qui n'existe plus.



Famille Morin 1900

Le Collier

Des acquisitions faites par le seigneur de Bremond en 1676. dépendait le moulin du Collier; on dépend du dit acquêt fait du dit seigneur de Gail en la Pite paroisse de Memours, le moulin ancien de la seigneurie de Gail, nommé le moulin du Collier, situé près du bourg de Memours, sur la rivière de Douef, construit de pierres et couvert d'ordures avec ses retours d'eau éventuels, Baudouin et toutes autres dépendances, au près du dit moulin un canton de terre en paroisse joignant à la rivière de Douef et d'autre côté aux terres de la folie, dépendant de la maison de la Ville Dary. — Et d'autant que le dit moulin du Collier ne suffisait pas pour le service de ses hommes et de ses fassaux, le dit seigneur de Galinier a fait construire un moulin à vent proche le bourg de Memours dans une petite pièce de terre qu'il a retirée sur M^r Raoul Caro.

Memours. 1717 Gilles Bédard.

1797 Duno.

1816. Mathurin Morel qui le louait 450⁺

1832 Blanchard

1850 Morfresse.

1855 Allain.

1869 Mourard. qui maria une de ses filles avec Calouan.

La famille Calouan de Lanoque (ain). Alphonse se maria à une

Marie Reine Secourte d'Amey. Eut deux filles qui se maria à une

Mourard. Et furent de mauvaises affaires et le tout fut perdu.

1908 x Cochet marié à une Guillard. — Ce sont les propriétaires. venant de
montiers de Louper

Les Moureaux se retirèrent à côté du moulin. Les jeunes
Filles Anna se maria à un Davy. vendit le reste et s'en
alla avec son mari et ses enfants hors du pays.

Le moulin à vent n'existe plus. L'emplacement appartenait à Antoine Crochu.
Il y a planté des pommiers qui font l'admiration des promeneurs de Dégout.

Le Lépons.

M^{re} Le Hené met le Lépons au nombre des seigneuries de Meunon. Il y avait
peut-être là autrefois une maison importante. Cependant est-il qu'il n'en reste
aucune trace. La habitant une Coctard de St-Léon mariée à un Charles de Montcaup.
avec ses enfants. Un peu plus haut une maisonnette originale qu'avait fait construire
Hervet pour éloigner la femme des auberges de Meunon.

Nota — D'après ce que nous avons dit, les principaux propriétaires sont
M^{re} de Rougi et M^{re} de Miramon, son beau-fils, M^{re} Reybaud, M^{re} Jean Guillot,
M^{re} de la Villeaucomte, M^{re} Du Noday et ses sœurs.

On peut encore remarquer que la grande majorité des habitants possède son
petit lopin de terre qu'il cultive. Son insuffisance pour nourrir une nombreuse
famille explique l'émigration pour les villes qui s'accroît de plus en plus.
malheureusement.



Coiffure Bourgonnaise



Coiffure Ancienne



Coiffure de la Campagne